

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

MONTREAL, 15 NOVEMBRE 1928

CINQ SOUS LE NUMERO

VOLUME 13 - No 46

Rapport de la quatrième assemblée annuelle de l'Union Catholique des Cultivateurs

L'U.C.C. a tenu mardi et mercredi dernier, à Québec, sa quatrième assemblée annuelle. La grande salle de l'Académie Commerciale était remplie de congressistes. Il y avait des délégués de partout. Les membres du clergé étaient nombreux.

Nous empruntons la majeure partie de ce rapport au journal le Devoir, qui avait, comme représentant, à Québec, M. Donat Noisieux, ancien secrétaire de l'U. C. C.

MARDI, 13 NOVEMBRE Séance de l'avant-midi

La première journée d'études a commencé mardi à 9 heures par une messe célébrée à la basilique par M. l'abbé J.-A. Picotte, aumônier général de l'Union. M. l'abbé P. Grondin, aumônier diocésain de Québec, a fait le sermon de circonstance. Il a insisté sur la nécessité pour les cultivateurs de se faire une volonté bien trépanée pour amener leurs terres à s'intégrer dans leur association professionnelle. Il a recommandé aux cultivateurs de pratiquer la charité les uns envers les autres, dans leurs paroles et dans leurs écrits. "Faites aux autres, dit-il, ce que vous voudriez qu'on vous fit à vous-mêmes, ne traitez pas les autres d'une manière qui vous déplairait si les autres l'employaient à votre égard."

Dès 8 h. 30 du matin, une foule déjà considérable de membres et de délégués officiels s'était massée à la porte de la Basilique. A 9 h., la vaste église était presque complètement remplie et offrait un spectacle qui fit l'enthousiasme des observateurs urbains qui se trouvaient là et le ravissement des cultivateurs évidemment heureux de se rencontrer de nouveau si nombreux.

OUVERTURE DES SEANCES

Après la messe, les délégués en un grand défilé se rendirent à la salle de l'Académie Commerciale. L'ordre et la célérité qui caractérisent les assemblées annuelles précédentes ont fait cette année encore l'honneur des cultivateurs. En un tour de main les délégués avaient remis leurs cartes d'identification et lettres de créance et en leurs insignes de congressistes pendant que tous les aumôniers des cercles avaient une réunion préliminaire spéciale. A 10h. 30, M. le maire Oscar Auclair de Québec, est venu à la salle de l'Académie commerciale souhaiter la bienvenue aux membres de l'U. C. C. au nom des citoyens du vieux Québec. A 11h. le président ouvrait officiellement l'assemblée devant plus de 800 cultivateurs dont plus de 300 délégués officiels des cercles locaux de l'U.C.C.

M. ALDERIC LALONDE

M. Lalonde, président général de l'U. C. C., s'est exprimé en ces termes:

"Mes amis, c'est un beau spectacle que de nous voir ici réunis en congrès. Je ne sais si tous les cultivateurs éprouvent les mêmes sentiments que moi.

"Je vous avoue sincèrement qu'à la rencontre de tant de gens où tant de poignées de main sont échangées, je sens revivre en moi une force qui me donne de l'espérance. Ces réunions font du bien au cœur, elles font naître des sentiments de fraternité entre nous, cultivateurs. Avec tous ces sentiments de fraternité, je vous souhaite la bienvenue à tous. Je vous félicite d'être venus en aussi grand nombre car je sais que beaucoup d'entre vous ont fait des sacrifices considérables pour venir de bien loin discuter leur intérêt professionnel. Je remercie tout particulièrement les membres du clergé qui nous donnent généreusement leur concours pour nous organiser dans leurs paroisses et qui sont venus en aussi grand nombre s'intéresser à nos délibérations et, au besoin, nous éclairer au point de vue spirituel et social.

Je remercie aussi les non-cultivateurs qui nous témoignent de l'estime et nous honorent de leur présence; tout ce dévouement, je l'espère, produira de bons fruits.

Nous voici réunis pour la cinquième fois en assemblée annuelle de l'Union catholique des cultivateurs pour étudier des moyens d'améliorer notre agriculture et tout ce qui la concerne, c'est une nécessité urgente. Quand nous connaissons les maux de la classe rurale, c'est un devoir pour nous de nous en occuper et de les faire connaître aux autorités dirigeantes, afin d'enrayer l'exode de nos campagnes, qui est une plaie saignante, une véritable hémorragie et tous les jours cette hémorragie est de plus en plus ruineuse pour l'agriculture.

Mais, ici, en présence d'une foule de cultivateurs dont le désir est d'améliorer leur situation, j'ai confiance qu'il surgira des moyens qui seront de nature à convaincre ceux qui peuvent donner leur concours. Il est temps de faire leur possible pour fortifier l'agriculture qui se désagrège tous les jours. Et comme elle est la base de l'économie sociale, si elle manque, toutes les classes en souffriront.

Ah! mes amis, nous qui sommes les premiers intéressés, nous devons faire notre possible pour pratiquer de nouvelles méthodes

plus rémunératrices et demander de la protection pour nos marchés et nos produits.

C'est un devoir social pour tout le monde que de s'intéresser à notre agriculture qui est la nourricière de l'humanité.

DES PROJETS

Il vous sera soumis des projets, peut-être qu'ils ne rencontreront pas l'approbation de tous, mais après discussion et approbation de la majorité, je voudrais que la minorité accepte de bon cœur le verdict de la majorité et qu'au sortir de cette assemblée tous retournent satisfaits, puisque la voix du peuple, c'est la voix de Dieu.

Plusieurs cercles ont envoyé des résolutions qui ont toutes été soumises au bureau de direction et étudiées. Nous avons préparé des résolutions basées sur des matières contenues dans l'ensemble des résolutions; alors que personne ne soit froissé si leurs résolutions ne sont pas soumises telles que préparées par leur cercle.

Le bureau de direction a jugé à propos de présenter des résolutions d'une portée générale après s'être inspiré des résolutions des cercles. Voici le programme que je vous soumets, je vais vous en faire la lecture, vous allez voir qu'il est bien chargé.

POUR ECONOMISER DU TEMPS

Pour faire cette besogne en deux jours, nous avons besoin d'économiser tous nos moments, car je voudrais que nous puissions étudier avec soin tout ce qu'il y a devant l'assemblée. Alors, pour économiser du temps j'aurais une demande à vous faire.

Que tous ceux qui prendront part à la discussion n'aient à leur disposition que trois minutes. Considérant que nous avons un grand nombre de délégués qui sont chargés de parler au nom de leurs cercles, et qui souvent n'en ont pas l'avantage parce que la discussion se prolonge par des gens qui ne sont pas délégués, si vous êtes de mon avis, nous limiterons la discussion aux délégués seulement.

A la fin de son allocution de bienvenue, M. le président Lalonde avait demandé à l'assemblée de fixer à trois minutes le temps alloué à chacun des membres désireux de prendre part aux discussions; plusieurs alors ont protesté que ce n'était pas assez quand il s'agissait de questions importantes; d'autres trouvaient cela suffisant. M. Laurent Barré, ancien président, a alors tranché la question en demandant qu'avant chaque question à discuter on ferait décider par l'assemblée si la discussion serait de cinq ou de trois minutes, suivant l'importance de la question.

Une deuxième demande a rencontré encore plus de difficulté, il s'agissait de faire ratifier une décision prise la veille par le bureau de direction à l'effet que les délégués officiels des cercles et les aumôniers seulement auraient le droit d'exprimer leur opinion à l'assemblée.

M. Martial Couillard, de St-Pierre de Montmagny, veut que chaque membre ait son mot à dire; M. L. P. de Courval, de Victoriaville, et J.-H. Lavallée, de Ste-Claire de Dorchester, trouvent injuste qu'on invite les membres à venir nominalement à l'assemblée de leur association et que maintenant on veuille les empêcher de dire ce qu'ils pensent; c'est déjà assez qu'ils soient privés du droit de vote sans leur enlever le droit de parler. Plusieurs abondent dans le même sens, les autres trouvent la chose juste. Finalement, on prend le vote des délégués. Comme la question est décidée par les délégués qui sont précisément ceux que cette restriction n'affecte pas, de cette restriction on se félicite.

Le secrétaire général M. Oscar Gatineau, présente ensuite son rapport des activités de l'année.

Rapport de M. Gatineau

A la reprise de la séance, M. Oscar Gatineau, secrétaire général, a présenté son rapport. Il remarque d'abord que c'est la cinquième fois qu'il a le plaisir de prendre part aux travaux des congrès agricoles. La première fois, en 1924, comme simple cultivateur; la deuxième, comme membre de l'Union; la troisième, comme directeur; la quatrième, comme vice-président et cette année comme secrétaire de l'U. C. C. Il avoue constater cependant que plus on monte dans l'Union, plus on regrette parfois de n'être pas demeuré au bas de l'échelle. Après l'acceptation du rapport de la dernière assemblée annuelle, M. Gatineau présente comme suit son rapport de l'année.

Comme M. Lalonde doit vous faire connaître dans quelques instants les activités de l'Union, je me bornerai pour ma part seulement à vous démontrer ce qui fut fait par le bureau de direction et vous dire un peu ce qu'on a été les réunions de l'exécutif.

Le lendemain du congrès tenu à Montréal les 9 et 10 novembre 1927,

le bureau de direction se réunissait sous la présidence de M. Aldéric Lalonde. Onze directeurs étaient présents ainsi que M. l'abbé Picotte, aumônier général. La première question qui se présenta était l'engagement du secrétaire, M. Donat Noisieux expliqua alors à l'assemblée que pour des raisons personnelles il était forcé de demander aux directeurs de lui trouver un successeur. Les raisons qu'il soumit étaient telles que les directeurs acceptaient la démission de M. Noisieux. Après quelques pourparlers, l'assemblée demandait à votre humble serviteur s'il ne pourrait pas consigner les possibilités d'accepter cette charge. La réunion se passa ensuite à étudier quelques moyens à l'avancement de l'Union, et fut ajournée au lundi suivant.

Le lundi, 14 novembre, l'exécutif et six directeurs se réunirent de nouveau pour continuer l'assemblée ajournée à cette date. Après quelques pourparlers, votre serviteur avait fait sa réponse qu'il pourrait mettre en mesure d'accepter la succession de M. Noisieux.

Celui-ci fit alors connaître à l'assemblée qu'un élève du collège MacDonald accepterait le secrétariat de l'U.C.C. à \$20 par mois de moins que le prix payé jusque là. L'assemblée croyant bon d'avoir quelqu'un de déjà au courant de tout ce qui concerne l'Union, l'engagement définitif de votre humble serviteur fut proposé et adopté.

L'Union eut donc à subir de nouveau un changement de secrétaire général, le 1er janvier. L'exécutif commença le 3 janvier la tenue de réunions mensuelles qui furent fixées au deuxième mardi de chaque mois. L'exécutif inaugura aussi un système de rapports mensuels des réunions à être faits par les cercles. Des blancs furent envoyés à cet effet à tous les secrétaires. Il fut ainsi possible aux secrétaires de mieux suivre le travail des cercles et des membres. Si le bureau central était bien organisé il pourrait ainsi, connaissant les cercles qui sont dans le besoin, leur venir en aide par correspondance et par des visites. Au mois de décembre, l'exécutif décida de travailler à la publication d'un rapport des quatre premiers congrès que nous avons eus. Ce travail est sous presse actuellement et vous sera livré d'ici trois ou quatre semaines. Cette livraison n'a pas été aussi de bonne heure que nous l'avions pensé, c'est que le travail est considérable et que les commandements n'ont pas été ce que nous attendions. Comme une élévation de la contribution paraît acceptée par les cercles nous croyons que l'Union devra donner gratuitement ce rapport à tous ses membres afin de les inciter à payer la balance de leur contribution et aussi afin que tous connaissent mieux l'Union. Ce sera là un excellent moyen de propagande.

Séance de l'après-midi Le rôle de l'aumônier dans l'U.C.C.

Cette question des aumôniers, dit M. l'abbé Picotte, intéresse le corps entier des cultivateurs syndiqués. Inspirés par le sens chrétien traditionnel qui pénètre votre vie familiale et sociale, vous avez, dès le premier pas de votre organisation économique, demandé à l'Eglise un aumônier général et des aumôniers locaux; plus tard vous demandez d'aumôniers diocésains à être bien accueillies des autorités épiscopales. L'avantage de la présence des aumôniers est d'ordre religieux et d'ordre économique. Au point de vue religieux, les aumôniers sont la sauvegarde de la véritable morale chrétienne dans l'association professionnelle; leur présence empêche les ravages de la prétendue morale indépendante et libérale au sein même des divers groupements.

La morale chrétienne et l'économie politique sont deux sciences distinctes ayant chacune son objet propre; la première oriente les activités de l'homme vers Dieu, sa fin dernière; l'économie politique les oriente vers les intérêts matériels. Ces deux choses sont distinctes, mais non indépendantes l'une de l'autre. Sachons user des biens temporels de manière à ne pas perdre la vie éternelle.

Deux vertus: la justice et la charité, sont la base de l'ordre social et le fondement de toute société. La justice vise à faire rendre à chacun ce qui lui est dû; votre association a le droit de réclamer des législateurs et des gouvernants ce qui revient de droit à la classe agricole, sous forme de législation ou d'assistance dans le développement de votre industrie. Pour réaliser l'assistance réciproque dont les hommes ont besoin, mais qui ne tombe pas sous une obligation de justice, la charité y pourvoit. Une association nombreuse d'hommes unis et inspirés par ces deux vertus constitue une force de haute efficacité, surtout si vous y ajoutez l'assistance de la toute-puissance divine que vous attirez par la prière. Le ministre de la prière, c'est le prêtre. Les cultivateurs l'ont compris en demandant des aumôniers.

M. l'abbé Picotte traite alors longuement des dangers du bolchévisme et du communisme. Ce ne sont pas des craintes imaginaires, le danger existe et la présence du prêtre n'est pas de trop pour prévenir des résultats regrettables et peut-être irréparables.

Au point de vue économique, la présence du prêtre est encore un précieux apport pour votre association; les Souverains Pontifes exigent de lui qu'il se mêle par ses études, sa parole et son action à la solution des difficultés matérielles des classes ouvrières. Le prêtre qui ignore l'économie sociale et l'écarte de son attention et de son zèle se met en opposition ouverte avec les directions de l'Eglise.

Le remède à cette langueur qui affecte nombre de cercles, vous le trouverez en attirant l'action de vos prêtres à l'oeuvre de vos cercles, mais les cultivateurs doivent bien comprendre cependant que ce rôle du prêtre n'exclut pas celui des intéressés; n'oubliez pas que l'agent premier et principal, c'est vous, et le reste n'est qu'aide et collaboration. Que chacun prenne résolument et généreusement sa part de travail et le succès est assuré.

Rapport financier

EXERCICE 31 OCTOBRE 1927, 31 OCTOBRE 1928

Table with columns for RECETTES and DEPENSES, listing various financial items and their amounts.

Table listing current expenses (Dépenses courantes) such as Divers, Organisations, Congrès 1927, etc.

BALANCE EN MAIN FORMANT L'ACTIF \$208.79

Table listing active assets (ACTIF) including Caisse, Dépôt à la Canadian Passenger Association, etc.

PASSIF

Table listing passive liabilities (PASSIF) including Ristourne sur ficelle d'embarbage, Avances pour brochure, etc.

M. le président Lalonde fait ensuite une revue générale des activités de l'année. Il s'est exprimé en ces termes:

Séance de l'après-midi Le rôle de l'aumônier dans l'U.C.C.

Cette question des aumôniers, dit M. l'abbé Picotte, intéresse le corps entier des cultivateurs syndiqués. Inspirés par le sens chrétien traditionnel qui pénètre votre vie familiale et sociale, vous avez, dès le premier pas de votre organisation économique, demandé à l'Eglise un aumônier général et des aumôniers locaux; plus tard vous demandez d'aumôniers diocésains à être bien accueillies des autorités épiscopales. L'avantage de la présence des aumôniers est d'ordre religieux et d'ordre économique. Au point de vue religieux, les aumôniers sont la sauvegarde de la véritable morale chrétienne dans l'association professionnelle; leur présence empêche les ravages de la prétendue morale indépendante et libérale au sein même des divers groupements.

La morale chrétienne et l'économie politique sont deux sciences distinctes ayant chacune son objet propre; la première oriente les activités de l'homme vers Dieu, sa fin dernière; l'économie politique les oriente vers les intérêts matériels. Ces deux choses sont distinctes, mais non indépendantes l'une de l'autre. Sachons user des biens temporels de manière à ne pas perdre la vie éternelle.

Deux vertus: la justice et la charité, sont la base de l'ordre social et le fondement de toute société. La justice vise à faire rendre à chacun ce qui lui est dû; votre association a le droit de réclamer des législateurs et des gouvernants ce qui revient de droit à la classe agricole, sous forme de législation ou d'assistance dans le développement de votre industrie. Pour réaliser l'assistance réciproque dont les hommes ont besoin, mais qui ne tombe pas sous une obligation de justice, la charité y pourvoit. Une association nombreuse d'hommes unis et inspirés par ces deux vertus constitue une force de haute efficacité, surtout si vous y ajoutez l'assistance de la toute-puissance divine que vous attirez par la prière. Le ministre de la prière, c'est le prêtre. Les cultivateurs l'ont compris en demandant des aumôniers.

M. l'abbé Picotte traite alors longuement des dangers du bolchévisme et du communisme. Ce ne sont pas des craintes imaginaires, le danger existe et la présence du prêtre n'est pas de trop pour prévenir des résultats regrettables et peut-être irréparables.

Au point de vue économique, la présence du prêtre est encore un précieux apport pour votre association; les Souverains Pontifes exigent de lui qu'il se mêle par ses études, sa parole et son action à la solution des difficultés matérielles des classes ouvrières. Le prêtre qui ignore l'économie sociale et l'écarte de son attention et de son zèle se met en opposition ouverte avec les directions de l'Eglise.

Le remède à cette langueur qui affecte nombre de cercles, vous le trouverez en attirant l'action de vos prêtres à l'oeuvre de vos cercles, mais les cultivateurs doivent bien comprendre cependant que ce rôle du prêtre n'exclut pas celui des intéressés; n'oubliez pas que l'agent premier et principal, c'est vous, et le reste n'est qu'aide et collaboration. Que chacun prenne résolument et généreusement sa part de travail et le succès est assuré.

Rapport financier

EXERCICE 31 OCTOBRE 1927, 31 OCTOBRE 1928

Table with columns for RECETTES and DEPENSES, listing various financial items and their amounts.

presse de vous parler. Nous avons reçu une lettre qui nous honore au suprême degré. Une approbation collective des évêques de la province. (M. Lalonde en donne lecture).

Maintenant, le point de vue matériel. Tous ceux qui étaient au congrès l'année dernière se rappellent le message que nous avons envoyé aux honorables premiers ministres MM. King et Taschereau, alors à Ottawa à la réunion de tous les premiers ministres du Dominion pour étudier les questions d'immigration et de colonisation. Ce télégramme demandait pour les gens de Québec les privilèges qui sont offerts aux étrangers qui vont s'établir dans l'Ouest. C'était une instance bien légitime.

Nous ne sommes pas arrêtés là. Plus tard, M. l'abbé Ouellette, missionnaire - colonisateur, nous convoqua en délégation sous la présidence de Mgr Hallé.

C'est l'honorable M. Lapointe qui nous a recus. Mgr Hallé a dit à l'honorable Lapointe qu'il cessait ses instances quand il aurait obtenu ce que nous demandions. Les résultats en haute considération les demandes que nous leur avons faites. On nous a promis de faire davantage pour l'agriculture et en particulier pour l'élevage. Ces Messieurs nous ont assuré qu'ils seraient heureux d'avoir nos suggestions sur des projets.

Nous avons aussi été à Ottawa, accompagnés des représentants de toutes les organisations de cultivateurs du Dominion pour demander l'application de la loi antidumping. Cette délégation était nombreuse. Nous avons étudié cette loi avec le cabinet d'Ottawa pendant trois heures.

Nous avons eu une autre assemblée au bureau de l'Union, M. Cardin le même jour. M. Cardin a reconnu que nos demandes étaient absolument justifiées, et il nous a dit qu'il essaierait de convaincre ses collègues.

Nous avons aussi rencontré le cabinet du gouvernement de Québec, pour lui présenter les résolutions adoptées au congrès de l'année dernière.

Depuis le début de nos réunions de l'U. C. C., nous n'avons cessé de demander un crédit agricole. Ceux qui ont suivi les débats de la Chambre, l'hiver dernier, ont pu se rendre compte que le gouvernement a enfin adopté le principe du crédit fédéral.

Quant à son application cela n'est pas encore fait. Nous avons fait des instances pour qu'on utilise comme intermédiaires entre l'emprunteur et le gouvernement, les Caisses populaires Desjardins. On nous a signalé que les Caisses ne voulaient pas. Depuis nous avons vu un bon nombre des gérants des Caisses régionales et la plupart sont disposés. Je crois qu'il est temps pour l'U. C. C. de leur demander s'ils veulent jouer avec nous comme avec un foot-ball."

La question de coopération. La résolution au congrès de l'année dernière nous demande de préparer des règlements de coopération.

Après étude faite, je crois que le mode qui offre le moins de risques ce serait des sections pour chaque genre de commerce, ce qui ne compromettrait jamais l'association professionnelle. Chaque section formerait une caisse particulière; de la sorte, si un département n'était pas fructueux, les autres n'en seraient pas affectés.

Mais pour ce faire il faut se constituer légalement soit d'après la loi des syndicats de Québec, ce qui est le plus économique, mais beaucoup plus lent, soit en nous faisant incorporer civilement de manière à avoir une charte de ce mode. Nous pourrions faire incorporer nos mêmes statuts et règlements en y ajoutant ce que nous voudrions faire de plus que par le passé, soit la coopération par section et un journal, si les membres le désirent.

Nous avons des offres alléchantes pour faire de la coopération. M. Gatineau nous en a donné quelques détails, et M. Drouin va vous en faire un exposé.

Les activités n'ont pas été ce qu'elles auraient pu être au point de vue d'organisation, car nous n'avons pas les finances nécessaires pour faire de la propagande.

A part quelques voyages aux alentours de Montréal, nous avons été seulement aux journées sociales. Nous avons refusé d'aller à beaucoup d'endroits qui nous faisaient des instances pour avoir quelqu'un pour les organiser, mais nous n'avions pas les fonds nécessaires. Il y a des cercles organisés qui discontinuent, faute de renseignements.

C'est regrettable de voir des cercles abandonner parce que nous ne pouvons aller leur tenir une assemblée. J'ai rencontré des cercles qui n'avaient pas eu de nouvelles de l'U. C. C. depuis trois ans. Ils s'étaient organisés lors du passage de M. Barré et n'avaient pas eu de nouvelles depuis, alors, ils s'étaient endormis; le nombre est considérable des cas semblables. Alors, il nous faudrait un moyen de tenir

ces cercles en éveil, leur fournir des renseignements sur l'U. C. C. Je termine sur cette question, d'autres vous exposeront les moyens de tenir les cercles en éveil.

M. Lalonde a aussi donné lecture de la lettre collective d'approbation de tous les évêques de la province à l'Union catholique des cultivateurs, aux applaudissements de toute l'assemblée.

La lettre des évêques

Archevêché de Québec, 8 mai 1928 Monsieur le Président, de l'Union catholique des Cultivateurs, Montréal.

Monsieur le Président, Nous sommes heureux de porter à votre connaissance que les sous-signés, archevêques et évêques de la Province civile de Québec, réunis au Palais cardinalice, ont de grand cœur donné à l'Union catholique des Cultivateurs une approbation que chacun d'eux lui avait personnellement accordée.

Nous supposons que la direction de votre association catholique restera aux mains de catholiques et que le contrôle doctrinal de vos délibérations et de vos décisions sera assuré à l'aumônier. Nous souhaitons encore que votre Union reste fidèle à ses constitutions déjà approuvées par les évêques, de telle sorte qu'elle ne soit nullement inféodée à un parti politique quel qu'il soit.

Vous ne doutez pas, cher Monsieur le Président, de l'intérêt que nous portons à nos cultivateurs, dont votre société veut servir les meilleures aspirations. Nous prions donc le Bon Dieu de bénir votre œuvre et de guider les chefs de l'Union, afin qu'elle éclaire toujours notre classe agricole et l'encourage dans ses travaux, sans la laisser s'abattre ou s'agrir sous le coup des épreuves que notre évolution économique lui impose parfois.

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance de notre affectueux dévouement en N.S.

- List of names: Fr. Raymond-Marie, cardinal Rouleau, O.P., arch. de Québec; Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa; George, archevêque coadjuteur de Montréal; J.-S. Hermann, évêque de Nicolet; Joseph-Eugène, évêque de Mont-Laurier; François-Xavier, évêque de Gaspé; Louis Rhéaume, O.M.I., évêque d'Halifax; Fabien-Zoël, évêque de Saint-Hyacinthe; J.-Alfred, évêque de Valleyfield; Alphonse-Osias, évêque de Sherbrooke; Alfred-Odon Comtois, évêque de Boreas, Aux. des T.L.; Georges Courchesne, évêque-élu de Rimouski; Ed. Lapointe, P.A., Vic. Cap. de Chicoutimi; Enstache Dugas, P.A., Vic. Cap. de Joliette. Copie conforme à l'original. Edg. Chouinard, ptre. Secrétaire.

Coopération pour achats et ventes

M. DROUIN

Le travail suivant est donné par M. Georges Drouin, président de l'Union régionale de Beauce et Frontenac. Il démontre tout d'abord l'importance de son sujet, établit la différence entre une organisation commerciale et une coopérative. Pour faire mieux saisir l'efficacité de la coopération il cite plusieurs exemples. Retenons-en un exemple qui est l'organisation de la vente en coopération des moutons à la tête noire, dans notre région. Organisée il y a neuf ans avec un capital de zéro, ça ne pouvait partir bien vite, mais toujours est-il que jusqu'à date, il s'est vendu en coopération environ 400,000 moutons à une différence de une cent à une cent et demie de plus par livre. Alors en calculant un surplus moyen dans la vente en coopération de \$1.00 par tête qui n'est certes pas trop élevé, on arrive avec la jolie somme de \$400,000 que les cultivateurs ont touché de plus dans la vente en coopération de leurs agneaux que s'ils ne s'étaient pas unis.

Que doit être cette coopération que nous voulons organiser? Pour garder cette organisation que nous projetons exclusivement entre les mains des cultivateurs afin de nous donner le maximum de protection contre toute imitation possible, je crois que nous devons nous organiser un corps spécial sous la Loi des Syndicats Coopératifs de Québec, mais sous le contrôle de l'Union et pourquoi? C'est que l'Union a été fondée pour être dans l'agriculture ce qu'est le cerveau dans le corps humain. Or comme dans le corps humain le cerveau doit diriger les membres, je crois que dans notre organisation économique, notre association professionnelle devrait jouer le même rôle c'est-à-dire que le devoir de l'Union dans la coopération doit être de voir à ce que tous les règlements soient faits de manière que l'organisation coopérative soit et reste pour le profit des cultivateurs, qu'ils soient protégés contre toute spéculation et qu'on ne s'écarte pas des vrais principes coopératifs et à cette fin un rapport de toutes les activités de ces syndicats coopératifs soit envoyé à l'Union pour inspection et approbation avant l'assemblée annuelle des membres, cela afin que l'Union puisse se rendre

compte si les officiers de ces syndicats ont bien rempli leurs charges respectives et que ces syndicats ne deviennent pas pour quelques-uns des moyens de s'accumuler des profits.

Pour faire le travail qui concerne l'Union on pourrait nommer annuellement une commission dite de coopération, de trois ou cinq personnes choisies parmi les membres qui connaissent le mieux la coopération. Cette nomination pourrait se faire à l'assemblée annuelle et ce comité serait rétribué pour son travail et ses déplacements par l'Union. En retour, on exigerait que pour faire partie des syndicats coopératifs projetés il faudra au préalable être membre en règle de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Après avoir adopté des règlements coopératifs qui seront les mêmes partout, tous les cultivateurs d'une même paroisse de l'Union qui désirent s'arranger pour faire leurs ventes et achats en commun peuvent s'organiser un syndicat coopératif agricole de vente et d'achat dans leur paroisse sous les règlements préparés à cette fin.

Quand un assez grand nombre de syndicats seraient établis, qu'il soit formé une association de syndicats toujours dans le même but: grossir le pouvoir d'achat pour pouvoir acheter à meilleure condition et éliminer la concurrence entre vendeurs en faisant vendre nos produits par une seule organisation et par le fait, diminuer aussi les frais de main-d'œuvre.

Les syndicats locaux s'occuperaient de grouper les commandes et les offres des membres de leur syndicat et l'affiliation de ces syndicats grouperait les commandes et les offres de ces syndicats pour avoir unité d'actions.

M. Drouin insiste ensuite sur les manières de financer dans ces divers groupes.

La fondation d'un journal

M. l'abbé Picotte

Messieurs, La question d'un bulletin de publicité dans votre Union est très importante, dans les circonstances présentes, elle est très délicate. Je regrette que le conférencier appelé par l'Exécutif à traiter ce sujet n'ait pu accepter; devant les instances de vos officiers et en face de l'impossibilité qu'ils auraient pu se trouver, j'ai en la témérité d'accepter. Vous me pardonnez en tenant compte de mon bon vouloir d'avoir ainsi donné l'exemple que j'ai voulu donner aux membres en ne refusant pas une coopération, même imparfaite, à une cause difficile et grave.

Le journal est par excellence la source du progrès et l'arme de défense. Cette vérité est d'application quotidienne en toute matière; la cause qui met de côté cette arme du journal est perdue, quelle bonne qu'elle soit par ailleurs. La politique, la finance, etc., édifient leurs espérances sur la publicité: en religion le besoin d'une bonne presse est le même. Les Souverains Pontifes, contre le pouvoir irrésistible de la mauvaise presse, font appel partout au pouvoir égal de la bonne presse. Catholiques convaincus et sincèrement attachés aux dogmes et à la discipline de l'Eglise, notre cœur n'est que partiellement ouvert à cet appel des Papes et nous sommes trop à la merci d'ennemis puissants qui eux savent les effets d'une publicité bien organisée. Sous la conduite de nos évêques dévoués à la bonne presse, des soldats courageux et puissants, du soldat de plume, ce journal, fortifié par les efforts de l'Union catholique des cultivateurs, est délaissé, alors que des journaux neutres et dangereux sont répandus et acceptés par notre population catholique. Dans l'univers entier les catholiques se perdent parce qu'ils ne veulent pas se sauver, parce qu'ils rejettent le seul moyen de salut, le bon journal.

Messieurs, vous êtes catholiques, vous avez maintes fois fait dans l'Union des gestes courageux pour garder au Christ sa royauté et conserver à l'Eglise la situation heureuse qu'elle a en notre pays; cependant, si on faisait le recensement des abonnés au bon journal, au journal vraiment catholique, le résultat obtenu serait peut-être un scandale, une contradiction regrettable entre les convictions et la sujétion à une littérature dangereuse et malsaine.

Au point de vue social et économique, la situation est exactement la même. Convaincus que vos intérêts ignorés et méconnus pouvaient être reconnus et protégés, vous avez établi l'Union Catholique des Cultivateurs pour revendiquer des droits, le succès de votre Union dépend de sa publicité comme de sa cause la plus importante.

Les journées et les semaines sociales sont des moyens puissants pour éclairer et diriger la masse du peuple; sans vous tromper, vous vous en servez comme d'un puissant moyen d'action populaire. Le diocèse d'Ottawa organisa en septembre dernier une journée de presse catholique; le Droit, vaillant défenseur des intérêts catholiques et français en Ontario, présentait la puissance du journal par une caricature saisissante. Toutes les causes religieuses, nationales, scolaires, les intérêts de la famille, etc., étaient figurés par une suite de wagons nombreux et lourds qui portaient des intérêts vers le terme d'une heureuse réalisation. La locomotive attelée à ce train était le BON JOURNAL, l'engin puissant de traction

(Suite à la page 2)

Rapport de la quatrième assemblée annuelle de l'Union Catholique des Cultivateurs

(Suite de la première page)

vers le progrès, c'est le journal. Si vous attachez en série vos intérêts propres, éducation technique, formation syndicale, comptabilité, classification des produits, marchés, coopération de production, ventes et achats, législation favorable à votre industrie, tarifs appropriés à votre production, etc., si vous ajoutez ces personnes, agents intelligents en toutes ces causes, car il y a des trains de fret, il y a des trains de passagers avec cette longue théorie de wagons, vous faites un train imposant mais très lourd, et quel est l'engin puissant qui lui donnera le mouvement et la vitesse convenable? C'est sans contredit le journal; et mettre de côté le convoi moderne pour se résigner au transport à dos d'homme, c'est se résigner à l'obscurité, à l'isolement, à l'orient, serait une tactique malheureuse et vous tiendrait bien loin en arrière des autres classes.

La nécessité d'un journal dans l'Union est assez généralement comprise et vous considérez comme un besoin l'organisation d'un organe de publicité. La question qui divise est celle-ci: Quel sera ce journal? Sera-t-il unique ou multiple? Sera-t-il à nous ou la propriété d'autrui? Sera-t-il libre ou obligatoire?

On a fait la proposition d'envoyer la littérature de l'Union à tous les bons journaux, qu'ils soient de propagande provinciale, régionale ou locale. Ce projet a l'avantage d'encourager ces bons serviteurs de nos meilleures causes, puis de ne rien coûter à la caisse de l'Union, enfin de mieux atteindre les membres dans tous les coins de la province. Ces avantages très appréciables reposent sur une condition, c'est que l'un ou l'autre de ces journaux soit reçu par les membres. Or l'expérience du journal actuel de l'Union prouve que la valeur supérieure du journal, que son dévouement à la cause agricole, que le prix très réduit de l'abonnement ne déterminent pas de nouveaux abonnés parmi les cultivateurs et les membres. On tient à son journal politique, à son journal à nouvelles, on cède devant les sollicitations pressantes d'agents très engageants qui ne visent que le 25% ou 50% de commission, c'est là un fait regrettable, mais bien existant. Il y a lieu de craindre que les bons journaux ne soient pas beaucoup plus soutenus et nombre de membres résisteraient dans l'ignorance des chasses de l'Union. D'autre part, il ne faut pas oublier les dépenses exigées par ce projet: le membre paie son abonnement, et votre pauvre caisse devra, sans revenu aucun, faire face aux frais de la rédaction, du bureau et de la multiplication de ce journal. En outre, à ces nombreux journaux, sans une cotisation considérablement pluripliée, elle n'en est pas capable. Je n'insiste pas plus sur la valeur de ces motifs, je tiens à laisser le plus de temps possible à la discussion et à l'expression universelle de vos vues sur ce sujet.

Admettons pour le moment que votre journal doit être unique, vaut-il mieux qu'il soit à vous ou qu'il soit la propriété d'autrui? S'il appartient à autrui on croit que cet autre en supportera les frais, les

MERVEILLEUSE LAMPE POUR LA CAMPAGNE

Surpasse l'électricité ou le gaz
Toronto, 15 octobre. — Un savant professeur d'un institut renommé vient de faire une expérience intéressante sur une lampe à lumière blanche, spécialement fabriquée pour la campagne. Ce professeur démontre que cette lampe surpasse l'électricité, qu'elle coûte moins cher que la lampe ordinaire à l'huile et qu'elle se rapproche de la lumière du soleil plus que toute autre lumière artificielle.

D'après un oculiste renommé, cette lumière est une bénédiction pour les gens de la campagne, où les faibles lumières causent un tort si considérable à la vue. Le combustible employé est l'huile de charbon ordinaire et la lampe est si simple et sûre qu'un enfant peut l'allumer. Elle brûle sans odeur ni bruit, pas de pompage.

Le gouvernement et 33 universités ont mis à l'épreuve cette remarquable lumière et ont fait des preuves de sa merveilleuse qualité, son efficacité et son économie.

Les lecteurs qui envoient leur nom et adresse sur carte postale à O. F. Johnson, 405 Logan Ave., Toronto (8) recevront tous les détails concernant les prix du gros et comment en obtenir un gratis en leur montrant aux amis et voisins. M. Johnson a aussi besoin d'hommes et femmes pour agir comme distributeurs. Territoire exclusif accordé.

Gratuit pour ceux qui souffrent de l'Asthme

Méthode gratuite que toute personne peut employer sans ennui ni perte de temps.
Nous avons une méthode pour le contrôle de l'asthme et nous vous offrons de l'employer à nos dépens. Que vous souffriez de l'asthme depuis longtemps ou non, que ce soit un asthme chronique ou un asthme passager, vous devriez nous écrire pour connaître notre méthode. Quel que soit le climat où vous vivez, quel que soit votre âge, si vous souffrez de l'asthme, notre méthode vous soulagera promptement.

Cette offre gratuite est trop importante pour la négliger. Écrivez immédiatement et commencez le traitement. N'envoyez pas d'argent. Mettez tout simplement le coupon ci-dessous aujourd'hui même.

COUPON D'ESSAI GRATUIT
FRONTIER ASTHMA CO.
402-H, Frontier Bldg.,
402-H, Niagara Falls, N.Y.
Envoyez votre méthode gratuite à:

la grand avantage de la coopération.

Il faut être au centre pour entendre des cercles nombreux et sur-tout les valeurs premières de votre union se plaident qu'ils sont sans nouvelles d'une association qu'ils voyaient si pleine de promesses.

Ne recevant rien, il ne communique rien, et peu à peu l'inactivité devient de l'inertie ou les cercles s'éteignent et disparaissent. C'est là une douloureuse constatation. Les recrues sont nombreuses et actives, et cependant le nombre des membres va toujours diminuant. En 1924, on parlait de 18,000 membres, les inscriptions et les cotisations présentent qu'en 1925 le nombre des membres était de 11,577, en 1926, de 9,669, en 1927, de 9,355. Actuellement les membres ayant payé leur cotisation n'atteignent que 8,000. Mesdames, il y a une cause à ce mouvement rétrograde, et cette cause il est vital de la connaître et de porter le remède aussitôt. Mon humble opinion est que l'absence d'un journal qui va à tous les membres est la raison de cet effacement qui affaiblit pour le moment et est une sérieuse menace pour l'avenir.

Messieurs les congressistes, vous ne voulez pas vous payer de paroles ou d'illusions; la situation actuelle de votre union doit être mise en évidence devant vous; votre mouvement social depuis votre admirable congrès de 1924 est-il un mouvement de progrès ou de recul? La tâche confiée à vos officiers est lourde et vos directeurs ne peuvent accomplir ce qui est en jeu de la vie de votre association est à base de coopération, que la coopération est l'apport de chacun en étude, en volonté et en ressources, que vos chefs sont là pour coordonner ces lumières, ces énergies et ces ressources, que ces chefs ne peuvent faire tout, qu'ils ne pourront répondre à votre légitime attente que s'ils sont pourvus des moyens d'action qui sont indispensables. La situation de vos directeurs ne paraît être celle d'un cultivateur qui ne comprend pas que votre association est à base de coopération, que la coopération est l'apport de chacun en étude, en volonté et en ressources, que vos chefs sont là pour coordonner ces lumières, ces énergies et ces ressources, que ces chefs ne peuvent faire tout, qu'ils ne pourront répondre à votre légitime attente que s'ils sont pourvus des moyens d'action qui sont indispensables.

Il reste la difficulté d'arriver à ce journal de 10,000 abonnés, c'est-à-dire de 10,000 abonnés, ce serait l'œuvre des directeurs des cercles, des amoniteurs et plus encore celle de la coopération rendue possible par ce journal. La moindre part prise dans la coopération des achats paiera plus que le prix de l'abonnement. Même il y a lieu d'espérer que peu à peu les abonnés dépasseront le nombre de 10,000 et diminuez le coût de l'impression pour mettre dans la caisse de l'Union des fonds précieux pour l'administration. Si le nombre d'abonnés est sensiblement inférieur à 10,000, il faudrait maintenir ce principe nécessaire et procéder d'une manière plus modeste mais assurer aux membres les informations indispensables.

Le journal sera-t-il libre ou obligatoire pour les membres? Traite-t-il chez le seul cultivateur qui en reconnaît l'utilité et consent à en payer l'abonnement, ou bien l'abonnement sera-t-il exigé sous forme de cotisation annuelle? Le journal est libre admet la liberté d'abonnement, l'abonnement devra donc être sollicité avec une commission qui ne peut être moindre de 25% du prix d'abonnement. Le refus est toujours possible et la situation actuelle me fait craindre que la proportion des refus sera considérable. Combien de foyers agricoles lui refuseraient leur porte et leur bourse? Combien de membres seraient-ils ignorants des choses de l'Union? Permettez-moi de placer ici quelques motifs qui établissent la nécessité d'un journal reçu et lu. Il ne faut pas croire que le fonctionnement de votre Union est chose facile; toute organisation ou réforme sociale présente des difficultés sérieuses, la classe agricole se prête moins que toute autre à ces organisations, l'expérience le prouve à l'évidence. En plus des difficultés inhérentes à toute association, l'Union des Cultivateurs couvre un territoire immense et le contact et le langage ne peuvent exister que par le journal. Avez-vous pensé au nombre de propagandistes requis pour fonder des cercles là où ils doivent exister, pour y porter le message de l'Union et l'unité d'action? Seul le journal obligatoire peut y aller et à peu de frais. La vaste étendue de la province est divisée naturellement en régions, chaque région a de l'Union des vues, une intelligence et des projets qui lui sont propres et le mouvement d'en faire, en réalité, des unions distinctes et séparées. Ramener cette intelligence à ces vues à l'unité, modifier les projets et les orienter vers le bien commun n'est pas chose facile, seul le travail persévérant du journal peut y arriver alors que des dizaines de propagandistes y perdraient leur temps.

Dans ces régions encore vastes comme des provinces les cercles se trouvent écartés les uns des autres et sans autre lien possible que le journal. Relation nulle, l'absence d'assistance mutuelle, l'absence de confiance et le paralysie ainsi les énergies. En réalité, la réunion annuelle des délégués des cercles et des cultivateurs est le seul point de contact. Encore l'absence de journal fait que les questions à décider ont été mal étudiées et que les décisions sont mal préparées. Les décisions sont prises par quelques-uns et les autres, imparfaitement renseignés, préfèrent se taire et se soumettre à un petit nombre de membres actifs qui ne sont pas nécessairement les meilleurs inspirateurs parce qu'ils sont plus loquaces. L'absence de tout organe de publicité fait que les membres n'ont pas de relations entre eux, que les cercles n'ont pas de relations avec le bureau central qui régulièrement doit être l'inspirateur des bonnes mesures. Il en résulte un état d'anémie et de faiblesse alarmant. Combien de cercles ont leur réunion mensuelle? Combien de cercles envoient régulièrement leur rapport au secrétaire général? Il est facile par là de faire le diagnostic de la santé de l'Union. L'insistance du journal gagne graduellement les membres à leur devoir, il facilite l'étude, presse les comptes rendus et améliore grandement la situation; surtout il rend facile

décile ne peut se faire que par un journal.

Considérant que le journal est le lien nécessaire entre les cercles et entre les membres, que le journal est le lien nécessaire entre les membres et le conseil d'administration; Considérant que le journal est le facteur d'union reconnu et accepté par les divers groupements professionnels;

Le bureau de direction demande à cette assemblée annuelle d'adopter les résolutions suivantes: Il est résolu que la présente assemblée décide:

1o L'organisation d'un bulletin de publicité qui ira à tous les membres;

2o L'augmentation de la cotisation actuellement de 0,50 cts à \$2,00 pour rendre possible l'organisation de ce bulletin de publicité;

3o L'amendement des statuts en vue de cette augmentation;

4o Dans le cas où plusieurs membres d'une même famille sont membres de l'Union, on exigera d'un seul la cotisation entière, et pour les autres la cotisation sera diminuée d'un dollar.

Mgr Verreault

Mgr Verreault, curé de l'Île Verte, amoniteur diocésain de Rimouski, et Mgr Larouche, curé de Châteauguay, ont tenu conseil en faveur de l'élevation de la cotisation de l'Union à \$2,00 et compris la fondation d'un journal obligatoire pour les membres.

Après quoi M. Lalonde donne lecture du vœu du bureau de direction demandant à l'assemblée de décider en faveur de la fondation d'un organe de publicité qui irait à tous les membres chaque semaine et déclare ensuite la discussion ouverte. On décide que la discussion sera de 5 minutes.

M. Laurent Barré demande alors si le proposition d'une résolution au sujet de la cotisation pour expliquer les inconvénients et les avantages d'un projet. On lui accorde 15 minutes et M. Barré s'avance alors vers l'estrade aux vigoureux applaudissements de l'assemblée.

M. Laurent Barré

Il demande qu'on lui laisse sans interruption ses quinze minutes pour expliquer une résolution originale du cercle de St-Jean-Baptiste de Rouville à l'effet de donner à l'Union un organe pas coûteux, qui ne nécessiterait pas une grosse dépense, mais qui serait conforme à nos moyens, à nos champs à cultiver. On a dit que nous ne pouvons pas cultiver comme autrefois, c'est vrai, mais on peut pas non plus cultiver sur une petite terre comme sur une grande; au sujet de l'organe, il s'agit donc de regarder le champ à cultiver, et ce qui peut passer dedans le plus avantageusement possible.

Voici en substance cette résolution: Que la Terre de Chez Nous, dans le Devoir, reste l'organe officiel de l'Union, que celle-ci reste au Devoir sans payer de frais de bureau, et que chaque mois nous nous publiions 4 ou six pages, résumant les articles déjà parus dans la Terre de Chez Nous et environ un page de communications et nouvelles s'adressant spécialement aux cercles, soit imprimé et envoyé aux cercles locaux pour distribution par le secrétaire ou l'amoniteur, lors de la réunion mensuelle du cercle.

Le cercle de l'Ange-Gardien a adopté une résolution semblable et M. Barré a été délégué par son cercle pour l'expliquer et la défendre. Les orateurs précédents ont développé que les journaux catholiques étaient délaissés pour les autres, c'est vrai; nous avons déjà plusieurs journaux sérieux et dignes d'encouragement qui végètent et qui ne vivraient pas sans l'aide d'amis de l'extérieur et quelquefois de certains membres du clergé. Si nous allons devant nous partager la clientèle en fondant un autre journal, tous souffriront encore plus.

M. Barré est parfaitement d'accord avec M. l'abbé Picotte quand il dit qu'il faudrait un journal reçu et lu par tous les membres, mais le sera-t-il? Depuis deux ans, l'Union loge au Devoir; on trouve que même avec l'abonnement réduit les abonnés sont peu nombreux. Si on avait dix autres membres, pour l'être vous devriez nécessairement recevoir un journal, c'est obligatoire, nous avons le droit de nous demander est-ce que le Devoir aurait plus d'abonnés ou si c'est l'Union qui n'aurait que 700 membres? Il vaut mieux 7,000 membres à 25 sous que 1,000 à \$1,00.

Plusieurs autres congressistes ont aussi exprimé leur opinion puis la séance est ajournée. Cette discussion sera reprise demain matin.

Séance du soir

Le cardinal Rouleau, malgré une indisposition, avait cependant tenu à venir dire un mot d'encouragement aux congressistes. Après leur avoir parlé il les a bénis.

S. E. le cardinal Rouleau

Québec est la ville des Congrès. On y vient de partout; on s'y réunit en toutes saisons. Aux médecins succèdent les avocats, et aux sociétés mutuelles, les ouvriers et les jeunes gens. Ils traitent les affaires de leurs corporations particulières. Ils invitent à leurs séances, selon qu'il leur plaît, les autorités religieuses, politiques, civiles et universitaires.

Pour ma part je suis heureux de voir ici l'Union catholique des cultivateurs et de me rendre à votre invitation, parce que vous êtes les représentants de l'union, nos plus belles sociétés catholiques, et parce que vous venez traiter fraternellement des intérêts de la classe agricole.

parfaite ou imparfaite, existent, elles doivent ce bienfait à Dieu, tout comme chacun de nous a reçu le don de la vie de la Sagesse, de la Puissance et de la bonté du Créateur.

Différentes associations se sont constituées pour la défense des intérêts professionnels. L'une pour travailler en faveur des ouvriers, l'autre des patrons; la vôtre se consacre au bien de la classe agricole. Mais, du moment que l'objet immédiat de ces associations est honoré, toutes peuvent revendiquer l'honneur d'être catholiques, à la condition toutefois, que, reconnues par l'Église, elles vivent de sa doctrine et de son esprit, et qu'elles suivent avec fidélité les directions du Souverain Pontife et des évêques. C'est la noble profession de foi que vous avez inscrite dans vos constitutions.

Habités à réfléchir, à calculer, son esprit acquiert la vigueur et ce robuste bon sens qui marque les paroles et les démarches de nos bons cultivateurs. C'est que dans un corps vigoureux, ils portent une âme saine et religieuse; et dans leur poitrine bat un cœur généreux, qui comprend la valeur du sacrifice, qui sait l'accepter et en attendre les fruits. Voilà ce qui caractérise nos populations agricoles. Ajoutez à ces qualités d'intelligence, à ces vertus morales, une politesse naturelle, et vous comprendrez la parole de l'un de nos gouverneurs-généraux visitant nos campagnes et déclarant avec enthousiasme de leurs habitants: "C'est un peuple de gentilshommes."

C'est en effet dans nos campagnes que réside la richesse de la nation; non seulement par la possession de la terre féconde, mais par la vigueur physique et la santé morale qui s'y trouvent partout. De nos familles de la campagne viennent la plupart de nos meilleurs hommes; de ceux qui sont la force et la fierté de notre race. Regardez de toute part: Ce sont vos pères, ce sont vos frères, ce sont vos fils qui sont à l'honneur. Devant ces constatations, que deviennent les critiques de quelques esprits mécontents ou mal faits qui tentent de vous amoindrir? Elles ne valent rien, elles ne peuvent pas vous affecter.

C'est aussi dans les foyers de la campagne que l'on trouve le plus de bonheurs, loin des apparences trompeuses de la ville. Qui ne sait la différence entre la vie du peuple à la ville et à la campagne? L'agriculteur est le propriétaire de sa maison, de son champ.

S'il a moins de menue monnaie en poche, il possède plus de capital à son actif. Trop souvent l'ouvrier est simple locataire. Le premier élève sa famille sous le soleil et dans l'air pur du ciel; le second, dans l'atmosphère épuisante des étroits logis. Le premier a sous la main la nourriture fraîche, abondante et saine qui lui plaît. Le second doit recourir sans cesse à l'épicier et au fournisseur. L'ouvrier dépend du contremaître, l'agriculteur est son propre patron. Si le travail de l'ouvrier est commandé par la machine, celui de l'agriculteur est réglé selon son bon plaisir. Que le chômage arrive, le Seigneur.

Tout rappelle à l'agriculteur la pensée de son Dieu. L'agriculture n'a-t-elle pas une noblesse que lui doivent envier toutes les autres professions? Elle a l'immense honneur d'être créée par Dieu lui-même. Aussi est-il dit dans l'Écriture Sainte: "Ne oderis laboriosa opera et rusticationem creatam ab Allissimo. Ne haïs pas les travaux pénibles ni le travail des champs créés par le Très-Haut" (Eccl. VII, 16).

L'agriculture est la nourricière des enfants de Dieu. La vie quotidienne du travailleur de la terre s'écoule en grande partie sous le dôme des cieux, dans le silence religieux des champs, loin des bruyantes distractions des villes. Parfois son travail est dur, mais il est sain, accompli dans le grand air pur de la campagne. Pour qu'il rapporte une consolante récolte, ce travail doit être fécondé par la rosée du Ciel, par la chaleur du soleil. La moisson qui lève n'a-t-elle pas besoin d'être préservée des risques qui viennent des intempéries, de la gelée, des chenilles? Et les animaux, ne doivent-ils pas être protégés contre les épidémies? La lutte ici n'est pas entre les forces humaines que le cultivateur peut domi-

ner par son courage et sa raison. Elle est engagée avec les forces de la nature qui ne relèvent que de Dieu. Devant ces problèmes, l'âme du terrien s'élève naturellement vers son Père des cieux, pour lui demander les bénédictions qui lui sont nécessaires à chaque saison, à chaque des journées.

"O fortunatos nimium bona si sua norint! Trop heureux, s'ils connaissent leur bonheur!"

Ah! si les jeunes gens pouvaient comprendre les biens qu'ils perdent en s'éloignant de la campagne pour s'engouffrer dans les villes, ils aimeraient la terre. Par la connaissance des habitudes du sol, augmentée de l'expérience paternelle, ils acquerraient la science approfondie qui fait les habiles cultivateurs! Le cœur joyeux, ils s'engageraient dans une carrière qui procure à l'homme laborieux et honnête l'indépendance et le bonheur.

Aussi, l'Église qui doit sa sollicitude à tous les groupes des fidèles, ne peut être indifférente à ce qui peut favoriser les intérêts du pays en assurant le salut éternel des citoyens. Elle a aidé la classe dirigeante; elle s'est préoccupée des masses ouvrières; elle s'est penchée avec un amour de prédilection vers les familles de la campagne.

(Suite à la page 3)

LE THE "SALADA"

Vert, Noir ou Mélangé, est toujours de provenance Indienne ou Ceylanoise. Le goût diffère selon la variété choisie; la qualité est invariablement supérieure. 75c. à \$1.05 la lb. En vente partout.

ner par son courage et sa raison. Elle est engagée avec les forces de la nature qui ne relèvent que de Dieu. Devant ces problèmes, l'âme du terrien s'élève naturellement vers son Père des cieux, pour lui demander les bénédictions qui lui sont nécessaires à chaque saison, à chaque des journées.

"O fortunatos nimium bona si sua norint! Trop heureux, s'ils connaissent leur bonheur!"

Ah! si les jeunes gens pouvaient comprendre les biens qu'ils perdent en s'éloignant de la campagne pour s'engouffrer dans les villes, ils aimeraient la terre. Par la connaissance des habitudes du sol, augmentée de l'expérience paternelle, ils acquerraient la science approfondie qui fait les habiles cultivateurs! Le cœur joyeux, ils s'engageraient dans une carrière qui procure à l'homme laborieux et honnête l'indépendance et le bonheur.

Aussi, l'Église qui doit sa sollicitude à tous les groupes des fidèles, ne peut être indifférente à ce qui peut favoriser les intérêts du pays en assurant le salut éternel des citoyens. Elle a aidé la classe dirigeante; elle s'est préoccupée des masses ouvrières; elle s'est penchée avec un amour de prédilection vers les familles de la campagne.

(Suite à la page 3)

les salaires de l'ouvrier est suspendu, mais non pas les dépenses de la vie. Pour l'agriculteur, la terre est toujours là avec les produits de la ferme; il n'a pas la fièvre du cinéma, mais il a les joies profondes d'une belle vie de famille.

"O fortunatos nimium bona si sua norint! Trop heureux, s'ils connaissent leur bonheur!"

Ah! si les jeunes gens pouvaient comprendre les biens qu'ils perdent en s'éloignant de la campagne pour s'engouffrer dans les villes, ils aimeraient la terre. Par la connaissance des habitudes du sol, augmentée de l'expérience paternelle, ils acquerraient la science approfondie qui fait les habiles cultivateurs! Le cœur joyeux, ils s'engageraient dans une carrière qui procure à l'homme laborieux et honnête l'indépendance et le bonheur.

Aussi, l'Église qui doit sa sollicitude à tous les groupes des fidèles, ne peut être indifférente à ce qui peut favoriser les intérêts du pays en assurant le salut éternel des citoyens. Elle a aidé la classe dirigeante; elle s'est préoccupée des masses ouvrières; elle s'est penchée avec un amour de prédilection vers les familles de la campagne.

(Suite à la page 3)

PAUL DESY
Avocat
Immeuble Themis, Section 607
16, rue St-Jacques O. - Montréal
Tél. HARBOUR 0166.

TABLETTES TOUSSINE
POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, gourme, bronchite et touffe.
Excellent aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir. Elles débarrassent aussi des vers. Favorisées fraises par la poste sur réception du prix. Sûre la bouteille. Agent pour le Canada.

Dr JOS. COMTOIS,
ST-BARTHELEMY, P.Q.

Voiez dès maintenant aux détails de votre promenade en Floride

Messieurs les Eleveurs

OFFRE UNIQUE
Messieurs les éleveurs d'animaux domestiques ou sauvages, donnez-nous votre nom et votre adresse et nous vous enverrons par le retour du courrier notre circulaire offrant un choix de 24 magnifiques primes ainsi qu'un numéro spécimen gratuit de "La Revue des Eleveurs". Écrivez-nous sans retard.

La Revue des Eleveurs, Enrg. 55, rue Lacheprotière QUÉBEC

Ce qu'il vous faut!



Dew
Old Stock Ale
Murie à Point

Prime par la Force et par la Qualité!

Rapport de la quatrième assemblée annuelle de l'Union Catholique des Cultivateurs

(Suite de la page 2)

Dans tous les pays et dans tous les temps le prêtre a été le compagnon du défricheur et du labourer. Dans notre pays, après avoir fondé des collèges classiques, des prêtres ont organisé des écoles d'agriculture. Ils se sont enfoncés dans la forêt avec nos intrépides colons. Des missionnaires agricoles ont été chargés de répandre la connaissance des méthodes capables de perfectionner la culture. Le secours qu'ils ont donné dans le passé, ils le continueront dans l'avenir, car le cœur va vers ceux qu'ils estiment et qu'ils aiment.

Que votre société prospère de plus en plus, toujours fidèle à son programme. Vous vous êtes conformés aux directions générales de l'Eglise en vous abstenant de mêler votre société aux disputes de la politique. Vous continuerez à défendre vos intérêts professionnels, sans vous mêler à aucun parti, qui, de droite ou de gauche, d'en haut ou d'en bas, tenterait de vous entraîner dans son orbite, mais en vous tenant toujours, selon les prescriptions du Souverain Pontife, en dehors et au-dessus des partis politiques, afin de poursuivre avec intelligence, courage, prudence et ferme union la prospérité de votre association.

En dépit des transformations sociales, des phénomènes économiques, et de la crise politique que subit l'agriculture en plusieurs pays comme dans le nôtre, vous cherchez dans un esprit de paix et de discipline sans passions, à améliorer la condition de la classe rurale et d'augmenter le rendement de la terre par des façons de culture moins routinières. Ce qui a été fait ailleurs est possible au Canada. Ainsi, de 1920 à 1926 par l'emploi de méthodes raisonnées, la récolte du blé en Italie a passé de 2 à 15 quintaux l'hectare. Ne pouvons-nous pas obtenir des résultats analogues? De même votre initiative saura conserver en pleine activité les marchés existants; elle saura aussi en conquérir de nouveaux et de rémunérateurs.

Une providence paternelle veille sur nous. Ce matin, à la basilique, vous avez exploré les lumières et les bénédictions du ciel. Le Seigneur exauce vos prières.

Je ne doute pas que vos délibérations, toujours pleines de sens chrétien, de sagesse pratique et de cordiale entente, ne contribuent à une belle œuvre sociale, qui remplira nos campagnes de vie et de prospérité, de paix et de bonheur. Je souhaite donc à votre congrès le succès le plus honorable et le plus fécond.

M. D'Amour

CERCLE PAROISSIAL AGRICOLE

Sur l'invitation du conseil de l'Union et aussi pour me conformer au désir des membres de mon cercle, j'ai dû accepter de traiter devant vous ce soir, la question si importante du cercle paroissial agricole; question dont dépend la vie de l'Union.

Qu'est-ce qu'un cercle paroissial agricole? C'est un groupement de cultivateurs ayant pour but d'étudier les méthodes d'amélioration les plus avantageuses et de les mettre en pratique. Il n'est certes pas un groupement politique, ni une entreprise commerciale, mais une organisation paroissiale destinée à rendre des services incontestables à la cause agricole. Etant tout à fait local, ses membres se connaissent mieux, s'estiment davantage et comprennent plus parfaitement les besoins de chacun.

Je n'insisterai pas sur son utilité ou mieux sur la nécessité de l'établir dans toutes nos paroisses agricoles et surtout dans celles où la culture est coutumière.

L'expérience, mes amis, vous a appris qu'isolé l'homme ne peut pas améliorer sa position sociale, pas même le cultivateur. D'ailleurs des hommes d'une compétence reconnue nous ont souvent exposé la nécessité et les nombreux avantages qu'on peut retirer d'un cercle bien organisé. Je prends pour preuve les résultats immédiats obtenus dans notre paroisse. Je me contenterai donc de vous exposer le fonctionnement ou si vous aimez mieux l'usage d'un bon cercle. Pour obtenir des résultats satisfaisants, le cercle il faut tout d'abord élaborer un programme qui s'adapte bien aux besoins de la région. Un programme, c'est déjà une garantie du succès. Il peut varier avec les besoins de chaque région. D'une manière générale on peut faire entrer dans le programme l'étude des sols et la manière de l'améliorer. Le rôle des engrais divers et la manière de les employer avec profit.

L'étude d'un bon système de rotation, culture intensive, l'outillage agricole, l'élevage et l'amélioration du troupeau, l'alimentation des troupeaux laitiers.

L'épargne, la comptabilité agricole et domestique, les caisses rurales, coopératives de production, achats et ventes en commun, assurances mutuelles, organisations commerciales, etc., etc.

Pour que le programme soit vraiment pratique et intéressant, il faut que les sujets à étudier soient connus à l'avance par les membres.

Aux séances suivantes on discute les différentes opinions qu'on a sur la tâche à accomplir.

Régulièrement on doit faire une assemblée par mois, cependant on peut en faire autant que les circonstances l'exigent, mais il ne faut jamais omettre l'assemblée mensuelle car on peut dire que c'est l'élément indispensable à la vie du cercle.

Après chaque séance le secrétaire en dresse les minutes et en fait rapport au conseil central.

Pour qu'un cercle donne de bons résultats il faut répondre au développement qu'il réclame, au travail qu'il exige et aux connaissances qu'il nécessite. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre à sa tête des hommes actifs et dévoués qui, sous la direction de l'aumônier sauront le faire prospérer.

Lorsque les questions à étudier présentent des difficultés qu'on ne peut résoudre on doit consulter l'agronome du district qui est l'homme qualifié pour nous donner les renseignements nécessaires.

De plus chaque cercle peut compter sur l'aide du département de l'agriculture qui fournit gratuitement une quantité de bulletins et revues dans lesquels on peut puiser tous les renseignements opportuns.

Ces bulletins et revues sont beaucoup plus pratiques pour nous que l'audition d'une conférence parce qu'ils sont toujours à notre disposition.

Au congrès annuel chaque représentant de cercle devrait noter avec soin toutes les questions qu'on a traitées et en donner un compte rendu aussi détaillé que possible à son cercle, afin que ses membres connaissent le bon travail accompli et afin de les encourager à travailler davantage.

Mes amis, je n'ai pas l'intention d'imposer mes idées sur la manière de faire fonctionner un cercle, cependant je dois vous dire que c'est cette marche que nous avons suivie et les résultats sont très satisfaisants.

N'oublions pas aussi que l'âme d'un cercle c'est son aumônier. En travaillant sous sa direction et en suivant bien ses conseils nous pouvons être persuadés que le cercle produira les résultats désirés. Pour nous, je suis heureux de le proclamer, c'est grâce au dévouement inlassable de notre curé, M. le chanoine J.-E. Pelletier, et à ses conseils sages et pratiques que notre cercle est né et s'est développé rapidement.

M. J.-S. Belzile

COLLABORATION AU JOURNAL

C'est avec une timidité vraie que me lançais-je hier soir. Il n'y a pourtant pas lieu de craindre, je vois ici plusieurs prêtres, toujours prêts à nous absoudre; et vous, mes bons amis, j'espère que vous aurez toute l'indulgence voulue, car je suis un cultivateur qui n'a fréquenté que la petite école.

Je vous prévins que je serai très court.

On m'a demandé de vous parler ce soir de la "Collaboration au journal et de tribune libre". Si le choix de l'exécuteur est tombé sur mon humble personne, c'est pas dû à mes connaissances, c'est tout simplement parce qu'on voulait que toutes les parties de la province fussent représentées au programme.

LA COLLABORATION

D'abord, il paraît être bien compris qu'il nous faut un journal qui soit la propriété de l'Union. Ne disons plus: "Nous n'avons pas le moyen de payer notre journal!" Nous en payons bien d'autres.

Que sera ce journal et de quoi doit-il traiter?

Je crois qu'il doit être assez grand pour traiter plusieurs sujets, il y a à la fois la politique de parti qui nous défend. Mais, me dirai-

on, ça prend plusieurs personnes pour discuter les questions qui se présentent tant du côté moral et scientifique que du côté économique et social? Nous répondrons qu'un directeur expérimenté suffira. Pour le reste, nous n'avons qu'à regarder autour de nous.

Je reprends mon énumération.

1° LE COTE MORAL

Pour ce sujet, n'avons-nous pas tous les membres du clergé, principalement nos dévoués aumôniers qui seront toujours heureux de nous donner leur concours, d'autant plus que nous avons besoin d'un appui solide sur ce point et nous en tirons certainement profit.

2° LE COTE SCIENTIFIQUE

Qui peut traiter cette question? Il n'est pas nécessaire de se creuser la tête, nous avons tout le corps agronomique. Messieurs nos agronomes ont étudié l'agriculture basée sur l'expérience de devanciers d'autres pays et de notre pays. Il est amplement prouvé que les agronomes ont rendu de réels services à l'agriculture. De plus, j'estime que ces Messieurs devraient faire partie de l'U.C.C. Je ne crois pas que Messieurs les agronomes comme certains l'ont dit, aient la prétention de vouloir dominer l'Union. A mon humble avis, ces Messieurs sont les meilleurs amis du cultivateur; si nous avons confiance en eux, le résultat sera encore meilleur.

3° LE COTE ECONOMIQUE

Mais ma foi, tous les amis véritables de l'agriculture peuvent en parler. Tous ceux déjà mentionnés, tous les cultivateurs de la province. Qu'est-ce qu'un cultivateur peut donc dire? Il pourrait donner les détails de certaines expériences sur ses succès ou ses déboires, ou encore son appréciation sur certaines méthodes de culture.

Ensuite voyez, par exemple, que dans une paroisse il y a une coopérative locale assez prospère; le secrétaire pourrait rendre service aux enduits qui ne connaissent pas encore les bienfaits de la coopération en faisant, de temps à autre, un rapport détaillé, avec chiffres en main, des opérations avantageuses de son association.

Du bien encore, il y a une caisse populaire qui vit de succès en succès, le gérant pourrait dire comment ils s'y prennent pour marcher ainsi vers le progrès, etc.

4° LE COTE SOCIAL

On pourrait discuter là les questions d'association professionnelle, si on ne veut pas parler d'autre chose! Dieu merci, notre journal sera complètement indépendant de toute influence politique et il devra traiter de tout sujet susceptible d'améliorer l'agriculture.

5° J'ARRIVE A LA TRIBUNE LIBRE

On entend dire quelquefois: "Il ne doit pas y avoir de tribune libre dans un journal".

Je suis d'avis et un grand nombre aussi, que notre journal doit avoir sa tribune libre. Pour nous, cultivateurs, c'est une partie très intéressante. N'est-ce pas dans ces colonnes que l'on peut faire connaissance avec nos confrères? N'est-ce pas là encore que l'on peut connaître la mentalité du peuple agricole? Mes bons amis, je vous invite à écrire dans cette tribune libre. Maintenant tous ces

écrits seront soumis à la censure sévère de Directeur et du Bureau de direction. Il peut bien arriver que nous composions des articles dans lesquels nous mettions trop d'ardeur malgré que nous fussions des mieux intentionnés. Alors ces écrits devront être modifiés avant publication. Ceci devra nous porter à réfléchir plutôt qu'à être mécontents.

Avant de me retirer, je vous demande, mes bons amis une chose. Voulons-nous que notre association soit grande et forte? J'ose croire que vous répondez tous oui. Eh bien! Soyons généreux, faisons un léger sacrifice de manière que le Bureau de direction puisse faire de la propagande. C'est avec un organe que nous pourrions atteindre la masse des cultivateurs.

Je termine en citant ces paroles d'un premier ministre de la province où je retourne toute ma pensée: "Cessons nos luttes fratricides, unissons-nous, marchons la main dans la main pour être plus forts". Ces mots, diriez-vous, n'ont pas leur place ici. Je réponds qu'ils ont très bien leur place. Méditons-les, ils nous seront certainement profitables.

La science agricole, les agronomes et les cultivateurs

PAR J.-CHS. MAGNAN, AGRONOME

Tout le monde, croyons-nous, s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'agriculture est non seulement un métier mais un art compliqué. Plus encore, chacun semble admettre que l'agriculture est une profession, une science véritable qui a ses lois, ses principes et ses doctrines. L'agriculture actuelle touche à toutes les sciences et celles-ci deviennent toutes utiles à l'agriculture.

Il n'y a pas un agriculteur intelligent et expérimenté qui se refuse à admettre que le salut de l'agriculture réside dans la profonde connaissance des secrets de son métier, c'est-à-dire aux sources du savoir ou encore aux sources de la science agricole victorieuse. Si chacun comprend que l'agriculture devient plus rémunératrice, en suivant les lois d'une science agricole, vraie, éprouvée, basée sur une pratique saine et réalisable, tous devraient s'appliquer à rechercher les données de cette science. Personne ne peut nier que la science agricole peut servir la science agricole en abaissant les prix de revient, en favorisant les plus hauts rendements à l'acre, en améliorant toutes les productions du sol, en remaniant l'exploitation de la ferme pour qu'elle profite à l'agriculture de la façon la plus raisonnée, la plus complète.

Il y a donc une science agricole reconnue et tous les esprits bien pensants sont prêts à l'utiliser à leur avantage.

LES AGRONOMES ET TECHNICIENS AGRICOLES

Le commerce, l'industrie et les diverses professions possèdent leurs techniciens et s'en servent fructueusement. Si la science agricole existe, si elle est reconnue, il convient, justement et logiquement d'admettre que la profession agricole doit aussi avoir à son service un groupe d'hommes qui ont pour

lâche d'étudier la théorie de l'agriculture, en vue d'en perfectionner la pratique; ce sont les agronomes, les professeurs d'agriculture et divers autres techniciens agricoles, qui s'occupent d'étudier les lois de la production végétale et animale et les moyens d'appliquer ces lois, de la manière la plus économique, la plus parfaite. Et nous voici rendus à l'agronomie qui approfondit l'étude des principes, tandis que l'agriculture les applique ensuite à la production dans un but de profit.

L'agronomie cherche à découvrir des relations mutuelles entre les sciences, telles que la botanique, l'agrobiologie, la zoologie, l'économie rurale, etc.; elle en déduit les règles qui doivent guider le cultivateur dans l'exercice de sa profession; elle a pour but d'expliquer tous les phénomènes complexes des matières organiques, végétales et animales au milieu desquelles le cultivateur vit constamment; l'agronomie met en rapport les effets et les causes de tous les procédés de la technique agricole et les vérifie par une expérimentation nécessaire.

Dans tous les pays progressifs, où l'agriculture constitue la base de la prospérité ou un facteur de richesse nationale, par exemple au Danemark, en Hollande, en Belgique, aux Etats-Unis, on donne une place de choix à la science agricole qui demeure la préoccupation constante de l'élite et de l'Etat. En plus, on accorde le plus ferme appui et la plus haute confiance aux agronomes. Enfin, dans ces pays, les cultivateurs ont si bien compris la tâche et les services des agronomes qu'ils paient en partie ou complètement leurs agronomes. De grandes sociétés agricoles requièrent les services de l'agronome, telles que la Boerenbond belge, qui emploie une vingtaine de techniciens agricoles dont cinq ou six préteurs-agronomes.

Pourquoi les agronomes de notre pays seraient-ils moins utiles et indispensables aux cultivateurs? De plus, une quinzaine d'années, la province a son service des agronomes. La plupart ont débuté dans cette difficile carrière, à peine âgés de vingt et un ans. On exige d'eux des connaissances générales sur toutes les branches de l'agriculture, on leur demanda de régler les problèmes les plus difficiles; on voulait qu'ils sachent parler en public, qu'ils écrivent convenablement dans les revues agricoles, qu'ils dirigent avec discernement des hommes plus âgés qu'eux; on compte sur eux pour transformer l'opinion publique et la rendre favorable aux nouvelles doctrines de la science agricole, on leur confia la tâche de réaliser chez les cultivateurs les meilleurs procédés de culture, d'organiser des syndicats d'élevage, des coopératives, des comités, des expositions; on voulait encore que les agronomes se plient aux plus difficiles exigences populaires, qu'ils aient une conduite irréprochable, qu'ils donnent des directions toujours avisées, qu'ils soient des conseillers, des initiateurs et des chefs, en un mot on leur confia la plus difficile et la plus périlleuse... Devrait-on blâmer les agronomes de s'être dirigés vers l'agriculture?

Malgré leur jeune âge et leur inexpérience ces agronomes ont réussi à se faire accepter et à rendre des services très appréciés. Ils

ont fait comprendre les saines doctrines agricoles et les ont réalisées en maints endroits à l'avantage des cultivateurs. Enfin, ces agronomes n'ont pas fait subir de pertes notables aux cultivateurs par leur enseignement et n'ont pas commis trop d'erreurs... Au contraire, on se plaît à reconnaître qu'ils sont devenus indispensables au développement et au progrès de l'agriculture. Leurs œuvres sont assez connues pour que je me dispense de vous les énumérer ce soir.

MOYENS D'UTILISER LES AGRONOMES

Arrivons maintenant aux moyens d'utiliser les services des agronomes. Chacun est à même de considérer que l'agriculture ne peut, présentement, être exploitée de la même façon que le faisait la génération qui nous a précédés. Ceux qui observent et qui voient ne peuvent s'empêcher de considérer un fait capital qui domine toute l'atmosphère agricole depuis au moins vingt ans: c'est la transformation presque complète des conditions de la vie rurale et celles de notre système d'agriculture. Des problèmes nouveaux s'accumulent dans nos esprits avec une rapidité toujours croissante. Ces problèmes qui touchent de près l'administration de la ferme, la production des récoltes, l'achat et la vente de nos produits, l'organisation de la défense de nos intérêts les plus chers; ces problèmes nécessitent des changements urgents, exigent des transformations se rapportant à l'exploitation de nos fermes et aussi dans le champ de divers domaines d'activités rurales.

La production, l'achat et la vente, la coopération, l'administration de la ferme, l'organisation des unions et sociétés agricoles, l'utilisation des découvertes avantageuses à l'agriculture, etc., autant de problèmes à résoudre, qui ne peuvent que prouver le fait d'une science en agriculture, et qui nécessiteront des études, des recherches que le cultivateur, en général, n'a ni le temps ni les moyens de faire. Qui ira aux sources, qui cherchera les remèdes, qui fera connaître les meilleurs moyens de triompher des difficultés? Voilà, il nous semble, la tâche des agronomes, voilà l'urgence et la nécessité de leurs fonctions. Il faut des études, il faut une direction; il faut un enseignement; il faut un corps enseignant. Et, je ne crois pas à la possibilité pour les cultivateurs de maîtriser leurs problèmes, sans avoir recours à l'enseignement agricole et à ceux qui le donnent.

(suite à la page six)

GRATIS AUX INVENTEURS

NOUVEAU MANUEL L'INVENTEUR

ENVOYER SUR DEMANDE

ÉCRIRE: M. ALBERT FOUINIER

634, RUE ST. CATHERINE, MONTREAL

INVENTIONS

Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.

MARION & MARION

fondateurs en 1892

364, rue Université, Montréal.

\$11,800.00 DONNE GRATIS

Les Prix en Argent que nous avons donnés s'élevaient au montant ci-haut mentionné. Nous donnerons encore \$500.00 comme suit:

1er Prix \$100.	5ème Prix \$40.
2ème Prix \$75.	6ème Prix \$30.
3ème Prix \$60.	7ème Prix \$25.
4ème Prix \$50.	8ème Prix \$20.

5 Prix de \$10. Chacun en Argent
10 Prix de \$5. Chacun en Argent

Resolvez cette devinette et obtenez un PRIX EN ARGENT. Il y a sept figures à trouver dans la vignette en plus du castor canadien. Pouvez-vous les trouver?

Si vous les trouvez marquez les d'un X, découpez la vignette et envoyez-nous la avec un papier sur lequel vous écrivez: "J'ai trouvé toutes les figures et les ai marquées". Ecrivez aussi votre nom et votre adresse. Dans le cas d'égale écriture et la propriété seront au point important. Si votre réponse est juste nous vous adresserons par le retour de la main, un mandat de \$100.00 en argent. Vous pouvez aussi gagner sans dépenser un sou de votre argent. Envoyez votre réponse directement à:

GOOD HOPE MANUFACTURING COMPANY
655 RUE CRAIG OUEST, MONTREAL

Vieillesse et longévité assurées au moyen du

PULMIRACLE

préparé aux Laboratoires sous le vocable de Ste-Anne d'Auray, Pres Dinan, France

SOUFFRÉZ-VOUS de déminéralisation? Votre charpente osseuse est-elle défectueuse? Votre mémoire est-elle affaiblie? Etes-vous rachitique ou scrofuleux? Etes-vous surmené physiquement ou mentalement? Le PULMIRACLE donnera un développement extraordinaire à votre moelle épinière et assurera à votre cerveau une vitalité toute nouvelle.

Il combat avec succès les pertes blanches. Le PULMIRACLE remplace avec beaucoup plus d'efficacité les pigments ou injections hypodermiques. Il fait engraisser. Le PULMIRACLE se vend par série de trois boîtes de trente cachets chacune. Les trois boîtes se vendent \$3.00 et sont livrées franco de port et d'emballage, sur réception d'un mandat-poste.

Téléphonez ou écrivez aujourd'hui même. Brochure envoyée gratis sur demande.

Laboratoires Botaniques et Marins
des vingt traitements de l'abbé Hamon
430, rue Ste-Hélène
Tél. Main 4023 — MONTREAL

Tout le Canada à la Royale

Visitez la plus grande

EXPOSITION

sous abri du monde

Les provinces de l'Est coopèrent pour faire de cette exposition le plus grand triomphe agricole que le Canada ait encore vu.

EXPOSITION ROYALE AGRICOLE D'HIVER

TORONTO, CANADA

du 21 au 29 novembre

Vingt acres d'attractions. Les quatorze plus grands concours du continent en fait de Bétail — Volailles — Petits animaux — Renards argentés — Chiens — Fleurs — Produits de la ferme — Industrie laitière et Vergers.

\$90,000 en prix

La plus grande exposition de chevaux de la région du Nord.

8 jours de vif intérêt et des amusements pour tout le monde.

Prix réduits sur les chemins de fer.

Duncan O. Bell, Président.

A. P. Westervelt,
GERANT
146, rue King O., Toronto, Canada.

Revue d'actualité Frontenac par J. Lemessurier.

Voici le période qui ne me plaît guère

Le dindon, si dodu, si charmant figure dans les plaisirs du Thanksgiving et s'en rend compte douloureusement

A ton tour maintenant

Voici le nouveau président des Etats-Unis tout souriant de sa victoire

HERBERT HOOVER

Et maintenant que l'air est débarrassé des discours politiques nous allons pouvoir pour enfin du radio

On dit qu'Hoover est un homme de grande résistance. Il faut qu'il soit ainsi pour fumer, comme il le fait, ce bon vieux tabac Canadien

BRASSERIE FRONTENAC MONTREAL

L'équipe de football de McGill a de la besogne cette semaine

De quoi vous intéresser

FRONTENAC EXPORT ALE

NOS SPÉCIALITÉS

Crème!
Oeufs!
Volailles!

Confiez-nous vos produits et vous serez entièrement satisfaits. Nous payons de hauts prix. Demandez nos "Cours des marchés". Ils sont envoyés gratuitement.

Crémeries Mont-Royal
LIMITÉE
590 Marie-Anne est — Montréal

PETITES ANNONCES

TARIF: 50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 sous par mot supplémentaire.

Divers

Botines, jambières, culottes, chemises, imperméables, couvertures de lit, selles, tentes, provenant du surplus de l'armée. Catalogue sur demande. Magasin du surplus militaire, 294 rue Notre-Dame ouest.

COURROIES

De seconde main. Courroies en bonne condition aux prix minimaux suivants: 3 pouces, 4 plis, 15 cents du pied; 4 pouces, 4 plis, 20 cents du pied; 5 pouces, 4 plis, 25 cents du pied; 6 pouces, 4 plis, 30 cents du pied; 8 pouces, 4 plis, 40 cents du pied; 12 pouces, 4 plis, 55 cents du pied. Aussi un stock considérable d'outils de forge de seconde main: enclumes, foreuses (drills), flaux, soufflets et autres machines de toutes sortes à des prix très réduits. L. S. Tarsilus and Sons Ltd., 450-F, rue McGill, Montréal.

PNEUS A VENDRE

Cultivateurs, avants toujours en mains pneus neufs et usagés — Venez nous voir — Réparations de pneus — Bons services. CITY TIRE SHOP, Victor Grenier, 575 Dorchester Est, Montréal. Tél. Est 3892. 13 déc.

LAPINS

A vendre: Lapins Chinchilla enregistrés, provenant de sujets importés d'Angleterre, de tout âge, à vendre à bonnes conditions. Venez voir ou s'adresser à Louis-Philippe Dionne, 575 Dorchester Est, Montréal, comté Kamouraska, P.Q. 43-44

LAINE A TRICOT

41.15 la livre et plus. 21 échantillons gratuits. Stocking and Yarn Mills, Dept 6, Orillia, Ont.

LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE

Ce que vous vendez

Prix du gros, net, livrée à Montréal

Dernière correction, Mardi, à 1 heure p.m.

Prix des beurres et fromages seulement, mardi 3 p.m.

BEURRE DE BEURRERIE la tonne
Pasteurisé No 1 \$0.39 1/4
No 1 0.38 1/4
No 2 0.37 1/4

BEURRE DE FERME la livre
No 1 0.33
No 2 0.31
No 3 0.29

FROMAGE COLORÉ la livre
No 1 0.19 1/2
No 2 0.18 1/2

FROMAGE BLANC la livre
No 1 0.19
No 2 0.18

OEUFs la douzaine
Frais Spéciaux 0.59
Frais Extras 0.51
Frais Premiers 0.51
Frais Seconds 0.37

POULES VIVANTES la livre
Choix, 5 lbs et plus 0.23
Bonne, 4 1/2 lbs et plus 0.00
Moyenne, 4 lbs et plus 0.00
Passable, 3 lbs et plus 0.00

POULES ABATTUES la livre
Choix, 5 lbs et plus 0.27
Bonne, 4 1/2 lbs et plus 0.25
Moyenne, 4 lbs et plus 0.23
Passable, 3 lbs et plus 0.00

POULETS VIVANTS la livre
Choix, 4 1/2 lbs et plus 0.23
Bon, 3 1/2 lbs et plus 0.20
Moyen, 3 lbs et plus 0.18
Passable, 2 1/2 lbs et plus 0.17

POULETS ABATTUS la livre
Choix, 5 lbs et plus 0.31
Bon, 4 1/2 lbs et plus 0.28
Moyen, 4 lbs et plus 0.26
Passable, 3 lbs et plus 0.24

DINDES VIVANTES la livre
Choix, 12 lbs et plus 0. —
Bonne, 10 lbs et plus 0. —
Moyenne, 9 lbs et plus 0. —

DINDES ABATTUES la livre
Choix, 11 lbs et plus 0.45
Bonne, 8 lbs et plus 0.42
Passable, 7 lbs et plus 0. —

OIES VIVANTES la livre
Bonne, 9 lbs et plus 0.18
Passable, 8 lbs et plus 0.16

OIES ABATTUES la livre
Bonne, 10 lbs et plus 0.22
Moyenne, 8 lbs et plus 0.20

CANARDS ABATTUS la livre
Choix, 5 lbs et plus (jeunes) 0.20
Bon, 4 lbs et plus 0.18

CANARDS VIVANTS la livre

Bon, 5 lbs et plus (jeunes) 0.18
Moyen, 4 lbs et plus 0.16

LAPINS la livre
No 1 (4 lbs et plus) 0.14

LIEVRES le couple
No 1 couple 0.00

MIEL BLANC la livre
Réceptifs de (30 lbs) 0.07 1/2
" (5 lbs) 0.08 1/2
" (2 1/2 lbs) 0.12 1/2

MIEL AMBRE la livre
Réceptifs (30 lbs) 0.07 1/2
" (5 lbs) 0.08 1/2
" (2 1/2 lbs) 0.9

MIEL BRUN la livre
Réceptifs (30 lbs) 0.06 1/2
" (5 lbs) 0.07 1/2
" (2 1/2 lbs) 0.08

SIROP D'ÉRABLE le gallon
No 1 (nouveau) 1.30
No 2 1.15

SUCRE D'ÉRABLE la livre
No 1 0.15
No 2 0.14
No 3 0.13

BOUVILLONS VIVANTS les 100 livres
Choix 0.00
No 1 9.00
No 2 8.25 à 8.75
No 3 6.50 à 8.00

TAURES VIVANTES les 100 livres
Choix 8.00 à 8.50
No 1 7.00 à 8.00
No 2 5.00
No 3 7.00

VACHES VIVANTES les 100 livres
Choix 7.00 à 7.50
No 1 5.00
No 2 3.50 à 4.50

TAUREAUX VIVANTS les 100 livres
Choix 0.00 à 0.00
No 1 0.00
No 2 0.00 à 0.00
No 3 5.25 à 6.00

VEAUX DE LAIT VIVANTS les 100 livres
Choix 12.50 à 14.00
No 1 (sacs de 140 lbs) 11.00 à 12.50
No 2 9.00 à 11.00

VEAUX DE LAIT ABATTUS la livre
Choix 0.20
No 1 0.19
No 2 0.18
No 3 0.00

VEAUX DE CHAMPS VIVANTS les 100 livres
No 1 6.00
No 2 5.50

VEAUX DE CHAMPS ABATTUS la livre

No 1 14
No 2 12

MOUTONS VIVANTS les 100 livres
Choix 5.75
No 1 3.00
No 2 3.00

MOUTONS ABATTUS la livre
Choix 0.13
No 1 0.10
No 2 0.00
No 3 0.00

AGNEAUX VIVANTS les 100 livres
No 1 10.50 à 11.00
No 2 8.00 à 10.25

AGNEAUX ABATTUS la livre
Choix 0.19
No 1 0.18
No 2 0.16
No 3 0.00

PORCS VIVANTS les 100 livres
Sélect \$10.25 — \$1.00 par tête
Légers (à bacon) 9.75 à 10.75
Trités 8.00 à 8.75

PORCS ABATTUS les 100 livres
No 1 (120 à 160 lbs) 14.00 à 14.50
No 2 (150 à 200 lbs) 00.00 à 13.00
No 3 (250 et plus) 00.00 à 12.50

PEAUX VERTES la livre
Peaux de bœufs (moins de 48 lbs) 0.13 1/2
Peaux de bœuf (plus de 48 lbs) 0.11 1/2
Peaux de taureaux 0.08 1/2
Peaux de veaux de lait 0.00 à 0.18
Peaux de veaux (chaque) 1.00 à 1.25
Peaux d'agneaux (la peau) 0.75 à 1.25
Peaux de chevaux (la peau) 3.50 à 4.00

LAINE la livre
Lavée No 1 35 à 39
Lavée No 2 34 à 35
Non lavée No 1 25 à 27
Non lavée No 2 25 à 26
Non lavée No 3 23 à 24

FOIN DE MIL au char la tonne
Extra No 2 (point d'exp.) \$9.00 à 10.50
No 2 9.00 à 10.00
No 3 9.00 à 10.00

FOIN DE TREFLE la tonne
No 1 (très mêlé) 0.00 à 10.00
No 2 0.00 à 8.00

PAILLE la tonne
Bonne 7.00
Nouvelles 6.00

PATATES 90 livres
Patates N.B. 65
" Qué. 70

FEVES le minot
No 1 \$4.75
No 2 0.00

POIS le minot
No 1 \$3.00
No 2 0.00

CE QUE VOUS ACHETEZ

PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL

FARINE A PAIN le char, le baril, en sacs
Première patente \$7.40
Deuxième patente 6.80
Forte à boulanger 6.40

FARINE A ENGRAIS le char, le baril, en sacs
1ère 5.40
2ème 4.90

SOUS-PRODUITS DU BLÉ le char, la tonne
Son 34.25
Gru rouge 36.25
Gru blanc (Laurentin) 40.25
Criblures de blé moulées 00.00
Niddings 45.25

MOULÉES la tonne, au char
"Success" 49.25
"Union" 47.25

GRAIN MOULU le sac de 98 livres
Blé d'Inde moulu 2.30
Blé d'Inde cassé 2.30

TOURTEAUX DE LIN la tonne, au char
Première qualité 54.00

DRECHE DE BRASSERIE la tonne
Dreche 32.00

ORGE le char, le minot
No 3 C. W. 1.10
No 4 C. W. 0.95

SUCRE les 100 livres
Granulé (sac de jute) 5.60
Granulé (sac de coton) 5.70

Cassonade No 1 5.30
Cassonade No 2 5.20

MELASSE (Barbadès) le gallon
No 1 (Baril de 25 gallons) \$0.56
No 1 (Tonneau de 90 gallons) 0.50

SEL la sac
Sel fin (sacs de 200 lbs) \$1.95
Gros sel (sacs de 140 lbs) 1.25
Sel en pierre (sacs de 100 lbs) 1.45

LARD SALÉ le baril de 200 livres
Gras de dos \$41.00 à \$43.00
Gras d'épaule 34.50

SAINDOUX la livre
Tinette de 60 lbs 0.17
Sceaux de 20 lbs 0.17 1/2

POISSONS FRAIS la livre
Haddock \$0.09
Morue en tranches 0.10
Doré 0.20
Brochet 0.13
Flétan, moyen 0.28
Maquereau 0.15
Truite des Lacs 0.08
Harengs 0.20
Poisson Blanc 0.18
Saumon de Gaspé 0.00

POISSONS FUMÉS la livre
Haddock fumé frais, btes 15 lbs 0.11
Haddock fumé, petit 0.10
Haddock nouveaux, filets Niobé 0.16
Kippers, 15 lbs par bte. 2.50
Hareng fumé désossé, 10lbs, bte. 1.60

POISSON SALE
Truite 13.00
Turbot 13.00
Morue verte, moyenne No 1 14.00
Hareng 12.00

HUITRES
Huitres en écailles Bouctouche, bte \$13.00

TABAC par boîte de 50 lbs, la liv.
Grand Rouge \$0.35
Grand Havane 35

par boîte de 50 lbs, la liv.
Petit Canadien 0.45
Rouge Quésnel 0.45

PETROLE le gallon
Imperial Royaleite (barils de bois de 42 gall) 0.22
Imperial Royaleite (barils d'acier de 47 gall) 0.22

GAZOLINE le gallon
Imperial premier (barils de 47 gall) 0.21 1/2
Ethyl 0.24 1/2

HUILE le gallon
Albro à machine (le baril de 40 gall) \$1.50
Albro à automobile (le baril de 40 gall) 1.10

INSECTICIDES par 25 lbs, la liv.
Arséniate de plomb en poudre \$0.19
Arséniate de chaux en poudre 0.11
Vert de Paris 0.30 1/2

FONGICIDES par 25 lbs, la liv.
Bouillie bordelaise en poudre \$0.19 1/2
Bouillie soufrée en poudre 0.10

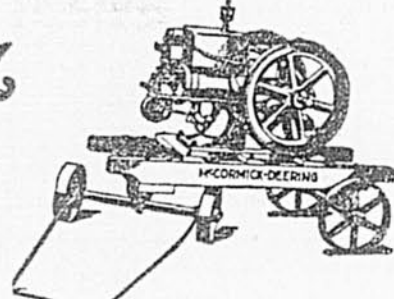
NOUS VOUS INVITONS A NOUS ENVOYER VOTRE CREME
Vous serez payés de hauts prix
Nous savons que lorsqu'un patron est satisfait, il nous recommande

Vous aurez satisfaction
Veuillez nous écrire pour nos conditions
J. Joubert LIMITEE
4141, rue St-André - - - Montréal

Machines Usagées Réparées
A des Prix Avantageux
Centrifuge
"De Laval" à courroie ou à turbine de différentes capacités.
"Simplex" à turbine.
"Lacta".
Clarifieurs, Emulseurs, Barattes
"Simplex" 600 lbs
"Success" 1000 lbs
"Simplex" 600 lbs
"Simplex" 300 lbs
"De Laval" 1000 lbs
Si réellement vous êtes pour faire l'achat de quelques machines, vous trouverez profit à nous consulter.
N'oubliez pas que nous avons aussi en mains les boîtes à beurre, les tinettes pour crème glacée, etc., etc.
Engins — 5 à 15 H.P.
Pompes — De toutes sortes.

B. TRUDEL & Cie
38, PLACE YOUVILLE, MONTREAL
Tél: MAin 0118 Casier Postal 484

Cessez
de perdre votre temps en faisant tout avec vos mains!



Permettez qu'un moteur McCormick-Deering à toutes fins fasse votre travail.

moulu servi aux vaches en rations balancées pouvait augmenter la production de celles-ci de 7% et pouvait augmenter la richesse du lait de 14%. Les bouvillons alimentés au blé d'Inde moulu ajoutent une demi-livre à leurs poids de plus que ceux qui ne sont nourris qu'avec du fourrage ordinaire, par jour. On a obtenu des résultats étonnants en alimentant de même des veaux, porcs, volailles, etc.

Une moulange Vessot vous économisera de l'argent

Les économies que vous pouvez réaliser dans la main-d'œuvre épargnée, dans la valeur des rations données, dans les autres dépenses de la ferme, justifient immédiatement l'achat d'une moulange Vessot à coussinet (roulement sur billes).

Si vous n'avez pas encore de moulange, achetez-vous une Vessot. On vous fournira sur demande tous les détails désirés.



Faites de l'argent en moulant votre grain

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY
of Canada Ltd. CANADA

McCORMICK-DEERING

La menace américaine

L'événement de mercredi dernier (crémier) la note suivante: A l'heure tardive que nous écrivons ces lignes, la presse américaine concède la victoire à M. Herbert Hoover, après une campagne présidentielle comme les Etats-Unis n'en ont pas eu de plus animée. Les données manquent pour apprécier le vote considérable donné par la nation américaine. Les partisans du vainqueur diront que la personnalité de leur candidat a triomphé, que ses signalés services reçoivent une juste récompense, que la cause de la prohibition reçoit l'approbation de l'immense majorité. Les amis dévoués de M.

Smith seront probablement portés à croire que les préjugés ont empêché un lutteur généralement plus heureux à remporter dans sa grande patrie un succès égal à ceux qu'il a connus dans l'Etat de New-York. Les uns et les autres auront partiellement raison. Mais, à notre humble avis c'est la situation économique de la République américaine qui a valu cette victoire décisive à un homme de gouvernement contre un champion des libertés populaires. Et pour mieux dire notre pensée, nous croyons que la république américaine aurait été plus accentuée, si M. Smith, au lieu d'être le candidat démocrate, avait été le choix du parti républicain. Au point de vue canadien, l'élection de M. Hoover sera la cause de réels embarras, d'une crise politique peut-être, et d'élections fédérales très nouvellement.

Paroles d'un confrère

Nous détachons d'un article de l'Euell Agricole, de France, les paragraphes suivants:
La classe agricole a droit, par ses mérites, à tous les égards. Par ses ferments saluaires qu'elle con-

tient, elle appelle tous les encouragements. Elle est exploitée, hantée, trompée par des loups qui pour mieux égarer le troupeau ont revêtu des peaux de moutons.
Nous dénonçons donc ces ennemis du paysans, nous dévêtons la perfidie de leurs théories, nous révélerons leurs agissements. Nous nous attacherons à faire comprendre au cultivateur quelle peut être sa puissance et comment ceux qui craignent le combattent et s'en servent. Le cultivateur n'a que faire des partis politiques, ni des factions de toutes sortes; l'une, pas mieux que l'autre, ne fait pousser le blé. Mais il a besoin d'être aidé et soutenu par tous ceux qui com-

mencent chaque jour avec lui dans l'après labeur de la terre; nous sonnerons donc le ralliement, et non pas le ralliement de quelques-uns pour lutter contre quelques autres, mais le ralliement de tous, puisque tous avant d'appartenir à un parti ou à une caste sont frères par leurs devoirs de fils, d'époux ou de père et par les exigences de leur belle, mais dure profession.
Oui, nous unirons, nous grouperons, nous aiderons la classe agricole à prendre conscience de sa force pour qu'elle puisse chasser ensuite les brebis galeuses de ses rangs et susciter dans ses propres rangs les chefs qui sauront la diriger.

Nous payons comptant tous les jours de l'année, pour les Oeufs frais, Volailles Vivantes et Volailles Abattues, Pores et Veaux Abattus, Beurre de Crémier et de Ferme, Fromage, etc.

Satisfaction Garantie. Ecrivez pour les prix.
GUNN, LANGLOIS
& COMPAGNIE LIMITEE
MAin 8600 - Montréal, Qué.

Faites Pondre vos Poules

Les profits du poulailler viennent surtout des oeufs — Plus d'oeufs, plus de profits. Or, pour avoir plus d'oeufs, il faut des poules en santé et il faut leur donner une nourriture qui active la ponte. Le grain, etc., ne constitue pas une nourriture complète. Il faut des matières végétales et minérales comme celles qui sont fournies par le

Régulateur **Pratt's** pour volailles

Cet aliment faisant ainsi pondre les poules a été découvert par Pratt après de longues études, de nombreuses analyses et des années d'expérience dans l'aviculture. Faites pondre davantage vos poules en leur donnant chaque jour du Régulateur Pratt pour les volailles (Pratt's Poultry Regulator).
Demandez notre brochure sur les poules—GRATUITE.
PRATT FOOD COMPANY OF CANADA, LIMITED, Toronto, Ontario
328 Carlaw Avenue

Marché des oeufs et des volailles

La situation des oeufs d'entrepôt, au Canada, à la fin du mois indiquait une condition beaucoup plus favorable. A Montréal et à Toronto, il semble que l'on retirait des entrepôts une plus grande quantité d'oeufs qu'antérieurement anticipé.

Les rapports reçus de l'Ouest indiquent aussi que le marché d'entrepôt est beaucoup plus avantageux qu'il y a quelques semaines. A mesure que la saison avance, on retire pour la consommation un plus grand nombre d'oeufs et quelques charges de wagon ont été expédiées sur l'Est, sur consignment, quoiqu'il soit difficile de se procurer des ventes, f. a. b. Dans quelques-uns des centres des provinces des Prairies, les quantités en entrepôt cette année ont été moins abondantes et récemment on constatait un commerce entre ville.

L'exportation des oeufs d'entrepôt canadiens, cette année a été assez satisfaisante, du moins au point de vue de la quantité, et il n'y a aucun doute que cette réduction des quantités gardées localement ait eu un effet bénéficiaire sur le marché. Le total des expéditions d'oeufs canadiens à la Grande-Bretagne, par Montréal, ait été de 2,702 caisses la semaine dernière. Une petite proportion de ces quantités venait de Montréal, la majorité par voie d'expédition directe.

Le marché américain a été beaucoup plus actif au cours de la semaine; à Chicago, au début du mois de novembre, les oeufs d'entrepôt pour livraison en novembre, cotaient à la fermeture du marché 30 1/2c., quoique dans certains cas on eût obtenu jusqu'à 31c. A ce niveau, il y avait très peu de danger pour une compétition sérieuse de la part des oeufs d'entrepôt américains. Leur qualité est incertaine et ils coûteraient avec la douane et le fret, de 35 à 36c. livrés à Montréal ou Toronto. Les seconds d'entrepôt locaux se vendent approximativement à ce prix, ou même moins.

Le marché des oeufs frais n'a pas besoin de commentaires; la situation étant entièrement donnée dans les rapports venant des marchés individuels, à l'exception des quantités reçues de la Colombie Britannique, les arrivages sont pratiquement négligeables; le surplus est loin d'être suffisant, à cet endroit, pour répondre aux commandes qui arrivent de toutes les parties du pays. La situation actuelle continuera à être la même évidemment, pendant la plus grande partie du mois courant. Le prix probable...

Troubles urinaires

"J'étais dans une triste condition", écrit Mme George Soli, de Pequaming, Minn. "Mon urine ressemblait à du sang et j'étais vraiment traquée de cet état de choses. J'ai eu foi dans le Novoro du Dr Pierre et ne fus point déçagée, car une bouteille de ce médicament changea mon état de santé et je vais maintenant très bien". Ce remarquable remède végétal produit un sérieux effet sur les organes d'élimination en rétablissant leurs fonctions normales. Il n'est pas vendu dans le commerce de drogues mais fourni directement par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501, Washington Blvd, Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

Quand votre estomac est gonflé de gaz

Lorsque de l'acidité, des "points" et du ballonnement suivent chaque repas ESSAYEZ SIMPLEMENT CE CI Si vous voulez tout bonnement avoir un estomac bien portant — et être promptement, certainement et permanentement libéré des ennuyeux maux qui suivent vos repas — faites, dès aujourd'hui, cet essai qui N'ÉCHOUE JAMAIS! Pour quelques sous, achetez, chez le pharmacien le plus proche, quelques petites pastilles de Magnésie Bisurattée — prenez-en trois ou quatre après votre prochain repas. C'est un essai simple, agréable et peu coûteux, sur l'effet duquel on peut compter en moins de cinq minutes. Dans la plupart des cas, le soulagement se produit instantanément. La Magnésie Bisurattée (aujourd'hui offerte sous forme de pastilles) est une préparation inoffensive, non laxative, d'après l'ancienne formule de la magnésie au Bismuth; prise après les repas, cette préparation soulage, nettoie et adoucit l'estomac dont elle neutralise aussi les acides dangereux qui sont la cause de la plupart des troubles stomacaux. Demandez à votre pharmacien DES PASTILLES de Magnésie Bisurattée — et commencez l'essai dès aujourd'hui!

ble des oeufs frais est problématique; le marché sans doute, se continuera ferme, mais les prix actuels des extras frais à Montréal et à Toronto il y a une diminution remarquable dans la demande pour cette catégorie et par contre une augmentation pour les premiers et les oeufs d'entrepôt.

Prix du gros des fruits et des légumes

MONTREAL. — Commerce tranquille. Ile-du-Prince-Edouard, patates blanches, A, 90 lbs., 90 à 95 cts; Nouvelle-Ecosse, pommes, Wagner, bar., no 1, \$5.00 à \$5.50; no 2, \$4.50 à \$4.75. Gravenstein, no 1, \$4.50; no 2, \$4.25. Nouveau-Brunswick, McIntosh, bar., no 1, \$7.50 à \$8.50. No 2, \$7.00. Wolf River and Alexander, no 1, \$5 à \$5.50; no 2, \$4.50 à \$4.75. Wealthy, \$6 à \$6.50; no 2, \$5.50. Patates blanches, 80 livres, A, 70 à 80 cts. Québec, patates blanches, A, 80 livres, 70 à 80 cts. Carottes, sac de 70 livres, 80 cts à \$1; betteraves, \$1 à \$1.25; navets, 80 à 90 cts; panais, 65 lbs., \$1 à \$1.25; oignons rouges, qt. Standard, \$4.50; céleri, cagoot, \$2.25 à \$2.75. Pommes, McIntosh, bar., no 1, \$8 à \$10; no 2, \$7.50 à \$8; caisse, belles, \$3 à \$3.25; Fameuses, bar., no 1, \$8 à \$10; no 2, \$7.50 à \$8; caisse, très belles, \$3 à \$3.25; belles \$2.90 à \$3; Wealthy, bar., no 1, \$6 à \$6.50; no 2, \$5.50 à \$6. ONTARIO. — Oignons rouges, qt. Standard, \$4 à \$4.75; raisins, toutes les variétés, 6 pint. 45 à 48 cts; tomates, 11 pint. no 1, \$1 à \$1.25; céleri, cagoot \$2.25

Revenus d'un troupeau Holstein

Je ne doute pas que certains éleveurs de Holsteins seront intéressés dans la lecture d'un rapport financier et des records d'un troupeau de Holsteins appartenant à M. J. Z. Tisdale, Lachenale, Qué.

Ce troupeau commencé il y a 25 ans à peu près a fait souvent l'admiration des paroissiens de Lachenale et de beaucoup d'autres dans le comté de L'Assomption.

M. Tisdale est cultivateur de progrès, il a par le fait même pratiqué l'élevage du pur sang et n'a jamais oublié les grands principes qui régissent l'élevage en général.

Premièrement, les taureaux qui ont passé à la tête du troupeau ont tous été des reproducteurs de grande valeur. Pour ne parler que des dernières années, puisque le troupeau se compose présentement de sujets relativement jeunes, le taureau qui est le père de la plus grande partie du troupeau était Sir Pride's Clyde, qualifié au Livre d'or, ayant quatre de ses filles avec une production moyenne de 1408 livres de lait avec un pourcentage de gras de 3.56%. Le père de Sir Pride's Clyde a 27 filles et 6 fils de

RECORDS OFFICIELS DES POUR L'ANNEE

Table with 4 columns: Classe, Lbs lait, Lbs gras, Jours. Rows include Adulte, 3 ans., 4 ans., 2 ans.

RECETTES Ce lait a été vendu en nature sur le marché de Montréal rapportant la jolie somme de \$2,322.43, sans compter la dépense de la maison, et la quantité de lait qui fut servi à huit veaux en élève. Le coût de production s'est élevé au montant de \$831.00, l'ensilage,

LE MARCHE DES BESTIAUX A MONTREAL

SEMAINE FINISSANT LE 8 NOVEMBRE 1928

TORONTO avait un total de 6,600 bovins et 1,000 en cours d'expédition directe. Cette quantité était d'environ 1,300 têtes de moins que les offres de la semaine dernière. En général, la qualité était inférieure mais le marché semblait de meilleur ton; les prix augmentant de 25c le cent livres et tous les enchocs liquides, mercredi. Les bouvillons pesants se vendaient difficilement; comme il n'y en avait qu'une centaine de têtes ils furent finalement vendus de \$8 à \$9.50 le cent livres. Les bouvillons de bon poids rapportaient \$6.50 à \$9.75 et les génisses, qui étaient en plus grand nombre que les bouvillons, donnaient à peu près les mêmes prix. Les bonnes vaches se vendaient 25c de plus, de \$7.25 à \$8; les communes \$5.25 à \$7; celles pour la mise en conserves \$4 à \$4.50. Les taureaux pour la saucisse de Boulogne donnaient \$5.50 à \$6; quelques-uns de meilleure qualité jusqu'à \$7.25. Les jeunes bœufs se vendaient de \$10 à \$14 le cent livres. Le commerce des animaux d'engrais était meilleur et les prix 25c de plus. Les mi-gras rapportaient \$6.50 à \$8.75 et les bœufs d'engrais \$7.50 à \$9.25. Les vaches laitières et les vaches pleines se vendaient aux mêmes prix: \$120 à \$135 pour les meilleures. La moyenne de cinq ans pour les prix à Toronto indique le marché beaucoup meilleur pour la quatrième semaine de cette période. Lundi, le 22 novembre, sera jour de cours à bestiaux.

MONTREAL vendait 2,869 bêtes à cornes. Les bons animaux de boucherie se vendaient environ 50c de plus et les qualités communes 25c de plus. Les bouvillons rapportaient \$6.50 à \$10.75; les vaches \$4.75 à \$8; les génisses \$5 à \$9; les taureaux pour la saucisse de Boulogne, \$5.50 à \$5.75 pour la plupart; les animaux pour la mise en conserves \$3.75 environ et ceux pour la coupe jusqu'à \$4.50.

MARCHES DES VEAUX TORONTO vendait 1,600 veaux sur un marché ferme. Les bons veaux de boucherie donnaient \$14 à \$15 le cent livres et les communs aussi bas que \$8. Les veaux d'herbe rapportaient \$6.25 à \$6.50. On expédiait environ 500 têtes à New-York. MONTREAL vendait 2,085 veaux,

à \$2.75; pommes Wealthy, bar. no 1, \$6 à \$6.50; no 2, \$5 à \$5.50; Fameuse, bar. no 1, \$8.50 à \$9; no 2, \$7 à \$9; King and S. Pippin, no 1, \$7; no 2, \$6.50; Wolf River and Alexander no 1, \$6 à \$6.50; no 2, \$5.50; Stark, no 1, \$5.50, no 2, \$4.25. Colombie-britannique, McIntosh, caisse, très belles, \$3.50 à \$3.75; belles, \$2.75 à \$3.25; c. \$2 à \$2.25; Jonathan, très belles, \$2 à \$2.50; belles, \$2 à \$2.25. Wealthy, belles, \$2.50. Importées: pommes Fameuses, bar. no 1, \$8.50 à \$9; no 2, \$7.50 à \$8; Wealthy, no 1, \$6.50; no 2, \$5.50 à \$6; Greening et Baxter, no 1, \$6.50 à \$7; Baldwin no 2, \$6; Beauté de Rome, caisse, très belles, \$3 à \$3.25; Jonathan, belles, \$2.00 à \$2.25; Winter Banana, belles, \$2 à \$2.25; poires, Howell, caisse, belles, \$4.25 à \$4.50; Choice, \$4 à \$5; oignons rouges, qt., choix \$5 à \$5.50; d'Espagne, caisse, belles, \$3.75 à \$4; raisins Emperor, petit bar., no 1, \$5.50 à \$6.25; panier \$2.25 à \$2.50; Tokay, pan., \$2 à \$2.50. Cornichons, \$1.75 à \$1.85; céleri, Oregon, cagoot, \$7; laitue, Iceberg, cagoot \$5.75, tomates, Cal. panier, no 1, \$4.50 à \$5; épinards, panier \$1.50 à \$1.75.

Wagons arrivés, oct. 27 au 31, Ile-du-Prince-Edouard, 49 patates; N.-Ecosse, 11 pommes; 2 patates. N.-Brunswick, 6 pommes, 34 patates. Québec: 1 patates. Ontario: 11 pommes, 1 céleri, 1 fruits mélangés, 3 oignons, 1 fruits et légumes mélangés. Colombie-Anglaise, 25 de pommes.

Wagons importés: 3 pommes, 1 tomates, 19 raisins, 1 patates, douces, 3 oranges, 1 Pamplemousses, 1 laitue, 3 bananes. qualifiés, sa mère une fille et 4 fils également qualifiés. Un deuxième taureau Sir Clyde's Pride, et dont les filles seront bientôt en état de production ne devraient pas dégénérer, le troupeau étant la propriété des membres du cercle de Lachenale. Midnight Jewel Marceca, taureau classe X, provenant d'un père classe XX et d'une mère qualifiée au Livre d'or. Le taureau présentement à la tête du troupeau de M. Tisdale est classé X et provient d'une mère qualifiée avec 13,765 lbs de lait, 486 lbs de gras et 3.53% à l'âge de deux ans et qui fut classée première dans le cercle des jeunes éleveurs de Lachenale. M. Tisdale conçoit qu'une bonne vache doit être bien alimentée pour rapporter des profits à son propriétaire et nous devons donner crédit à cet éleveur, car il est un bon soigneur. Un principe qui ne fut pas négligé a été celui de la sélection. Depuis 25 ans M. Tisdale s'est efforcé à sélectionner son troupeau tant au point de vue de conformation que pour la production du lait et du gras. Les chiffres suivants devront vous convaincre que l'application de ces trois grands principes conduisent nécessairement au succès.

La petite industrie rurale

M. Harry Bernard publie dans son journal: Le Courrier de Saint-Hyacinthe, l'article suivant: LA MISE EN CONSERVES

L'ÉTABLISSEMENT PROJETÉ POUR SAINT-HYACINTHE — CE QU'IL SIGNIFIERAIT POUR NOS CULTIVATEURS — DE L'EMPLOI POUR DES MILLIERS DE GENS

Le projet d'établissement, à Saint-Hyacinthe, d'une usine de mise en conserves, nous paraît sérieux. Les promoteurs sont des gens d'expérience, qui établiraient ici une industrie importante, à la condition, comme nous l'avons dit la semaine dernière, de trouver parmi notre population une coopération suffisante.

La mise en conserves n'est pas comme la plupart des autres industries. Elle ne peut compter, pour son approvisionnement de matière première, sur des maisons spécialisées dans la production de tels ou tels matériaux. Elle est possible, comme le disait M. Georges Brunet, qui s'occupe actuellement de mettre l'affaire sur pied, à une condition seulement: si les cultivateurs des alentours de Saint-Hyacinthe consentent à fournir à l'usine sa matière première, c'est-à-dire les légumes qui lui sont nécessaires pour la maintenir en opération.

Dans le domaine pratique, il faut donc que les cultivateurs s'engagent à fournir à l'usine une quantité déterminée de légumes, blé d'Inde, fèves, pois, tomates, selon le cas. Ce serait relativement facile, à la condition de vouloir. Comme nous le disaient les promoteurs, les grains de semence seraient fournis aux cultivateurs, au prix de gros. Des instructeurs spéciaux seraient aussi envoyés sur chaque ferme, devant enseigner aux propriétaires de quelle façon exacte procéder pour obtenir les produits désirés. Nos gens s'engageraient, de leur côté, par contrat signé, à fournir à l'usine, individuellement, la production de tant d'arpenes carrés de blé d'Inde, de fèves ou autres légumes.

Dès le début, l'établissement de Saint-Hyacinthe serait en mesure d'accepter le produit de 1,600 arpenes de culture en blé d'Inde, de 150 arpenes en fèves, ainsi que tout ce qu'il y aurait de tomates disponibles dans la région. Il va sans dire que pareil programme sous-entend une bonne somme de travail de la part des cultivateurs. Mais l'on n'a rien sans peine, et l'expérience a prouvé, dans plusieurs parties du pays, qu'une culture de ce genre était non seulement possible, mais avantageuse pour les producteurs.

Comme nous l'avons dit, ceux qui cherchent à organiser l'affaire à Saint-Hyacinthe sont des gens d'expérience. M. Georges Brunet, qui est à leur tête, a consacré 24 années de sa vie à l'industrie de la mise en conserves. Il fut pendant dix-sept ans, ce qui est loin d'être négligeable, à l'emploi de la Canadian Canners Limited, l'une des grosses entreprises du genre au Canada. Il fut aussi l'un des promoteurs de l'établissement de Saint-Isidore, qui obtint, dans un centre beaucoup moins que le nôtre, un succès remarquable.

L'établissement destiné à Saint-Hyacinthe, immeuble, outillage et installation en général, nécessiterait une mise de fonds initiale de quelque \$100,000.00. Pendant le temps d'activité, il emploierait à Saint-Hyacinthe même quelque 200 ouvriers, et l'on estime qu'il donnerait indirectement de l'ouvrage, dans la campagne voisine, à 5,000 personnes.

Dans l'ensemble, à première vue, le projet paraît devoir être sérieux. Se réalisera-t-il chez nous définitivement? Il semble que la réponse est entre les mains des cultivateurs, et des cultivateurs seulement. Consentiront-ils à s'organiser en vue de fournir, à l'usine de Saint-Hyacinthe, la matière première dont elle aura besoin? C'est là qu'est le gros du problème.

La petite industrie rurale M. Harry Bernard publie dans son journal: Le Courrier de Saint-Hyacinthe, l'article suivant: LA MISE EN CONSERVES

L'ÉTABLISSEMENT PROJETÉ POUR SAINT-HYACINTHE — CE QU'IL SIGNIFIERAIT POUR NOS CULTIVATEURS — DE L'EMPLOI POUR DES MILLIERS DE GENS

Le projet d'établissement, à Saint-Hyacinthe, d'une usine de mise en conserves, nous paraît sérieux. Les promoteurs sont des gens d'expérience, qui établiraient ici une industrie importante, à la condition, comme nous l'avons dit la semaine dernière, de trouver parmi notre population une coopération suffisante.

La mise en conserves n'est pas comme la plupart des autres industries. Elle ne peut compter, pour son approvisionnement de matière première, sur des maisons spécialisées dans la production de tels ou tels matériaux. Elle est possible, comme le disait M. Georges Brunet, qui s'occupe actuellement de mettre l'affaire sur pied, à une condition seulement: si les cultivateurs des alentours de Saint-Hyacinthe consentent à fournir à l'usine sa matière première, c'est-à-dire les légumes qui lui sont nécessaires pour la maintenir en opération.

Dans le domaine pratique, il faut donc que les cultivateurs s'engagent à fournir à l'usine une quantité déterminée de légumes, blé d'Inde, fèves, pois, tomates, selon le cas. Ce serait relativement facile, à la condition de vouloir. Comme nous le disaient les promoteurs, les grains de semence seraient fournis aux cultivateurs, au prix de gros. Des instructeurs spéciaux seraient aussi envoyés sur chaque ferme, devant enseigner aux propriétaires de quelle façon exacte procéder pour obtenir les produits désirés. Nos gens s'engageraient, de leur côté, par contrat signé, à fournir à l'usine, individuellement, la production de tant d'arpenes carrés de blé d'Inde, de fèves ou autres légumes.

Il serait dans l'intérêt de l'industrie laitière de la province en général, que la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec, réunie en congrès plénier à Baie-Saint-Paul, désire soumettre de nouveau respectueusement à l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, que la loi du paiement du lait par le gras devrait être amendée de manière à la rendre obligatoire dans les établissements laitiers des villes, tout comme dans les fabriques de la campagne, afin que tous soient sur le même pied.

Que les directeurs de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec ont appris avec peine la mort de Mme Gobeil, la mère de leur confrère, M. Sam. Gobeil, et qu'ils désirent offrir à ce dernier leurs plus vives condoléances.

Que le bureau de direction de la Société soumet de nouveau à l'honorable ministre de l'Agriculture que les inspecteurs de beurrierie et de fromagerie devraient être employés à l'année;

Qu'ils pourraient surveiller les fabriques qui sont en opération en hiver, dont le nombre augmente tous les ans, et dont les propriétaires demandent cette surveillance;

Qu'ils pourraient visiter les cultivateurs afin de les encourager à produire du lait en hiver, de leur démontrer l'importance de se faire un bon approvisionnement de glace, etc. Que de plus, ils soient considérés comme permanents, employés du service civil, afin qu'ils puissent bénéficier des avantages de la pension et de l'assurance-vie.

Proposé par M. E. de Sales La Terrière, secondé par M. Dumoulin, à l'honneur de proposer la résolution suivante: La Société d'industrie laitière en congrès à la Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, ce sept novembre 1928, soumet humblement à l'honorable ministre de l'Agriculture de la province de Québec, qu'une campagne d'éducation, par les moyens qu'il jugera les plus avantageux, devrait sans retard être entreprise dans cette province, aux fins de prolonger la période d'opération de nos fabriques de beurre et de fromage, dans le but de consolider sur le marché anglais, où la qualité de nos produits est appréciée, les prix que nous voudrions une exportation plus soutenue.

Proposé par F.-X.-O. Trudel, appuyé par M. Poupart: Attendu que L'industrie laitière, spécialement en ce qui concerne les produits laitiers, sous quelque forme que ce soit, se consommant dans les villes, enregistre chaque année des méthodes nouvelles de fabrication et de manipulation;

Que la Société d'industrie laitière de la province de Québec, réunie en congrès plénier à Baie-Saint-Paul, désire soumettre de nouveau respectueusement à l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, que la loi du paiement du lait par le gras devrait être amendée de manière à la rendre obligatoire dans les établissements laitiers des villes, tout comme dans les fabriques de la campagne, afin que tous soient sur le même pied.

Que les directeurs de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec ont appris avec peine la mort de Mme Gobeil, la mère de leur confrère, M. Sam. Gobeil, et qu'ils désirent offrir à ce dernier leurs plus vives condoléances.

Que le bureau de direction de la Société soumet de nouveau à l'honorable ministre de l'Agriculture que les inspecteurs de beurrierie et de fromagerie devraient être employés à l'année;

Qu'ils pourraient surveiller les fabriques qui sont en opération en hiver, dont le nombre augmente tous les ans, et dont les propriétaires demandent cette surveillance;

Qu'ils pourraient visiter les cultivateurs afin de les encourager à produire du lait en hiver, de leur démontrer l'importance de se faire un bon approvisionnement de glace, etc. Que de plus, ils soient considérés comme permanents, employés du service civil, afin qu'ils puissent bénéficier des avantages de la pension et de l'assurance-vie.

Proposé par M. E. de Sales La Terrière, secondé par M. Dumoulin, à l'honneur de proposer la résolution suivante: La Société d'industrie laitière en congrès à la Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, ce sept novembre 1928, soumet humblement à l'honorable ministre de l'Agriculture de la province de Québec, qu'une campagne d'éducation, par les moyens qu'il jugera les plus avantageux, devrait sans retard être entreprise dans cette province, aux fins de prolonger la période d'opération de nos fabriques de beurre et de fromage, dans le but de consolider sur le marché anglais, où la qualité de nos produits est appréciée, les prix que nous voudrions une exportation plus soutenue.

Proposé par F.-X.-O. Trudel, appuyé par M. Poupart: Attendu que L'industrie laitière, spécialement en ce qui concerne les produits laitiers, sous quelque forme que ce soit, se consommant dans les villes, enregistre chaque année des méthodes nouvelles de fabrication et de manipulation;

Que la Société d'industrie laitière de la province de Québec, réunie en congrès plénier à Baie-Saint-Paul, désire soumettre de nouveau respectueusement à l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, que la loi du paiement du lait par le gras devrait être amendée de manière à la rendre obligatoire dans les établissements laitiers des villes, tout comme dans les fabriques de la campagne, afin que tous soient sur le même pied.

Que les directeurs de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec ont appris avec peine la mort de Mme Gobeil, la mère de leur confrère, M. Sam. Gobeil, et qu'ils désirent offrir à ce dernier leurs plus vives condoléances.

Que le bureau de direction de la Société soumet de nouveau à l'honorable ministre de l'Agriculture que les inspecteurs de beurrierie et de fromagerie devraient être employés à l'année;

Qu'ils pourraient surveiller les fabriques qui sont en opération en hiver, dont le nombre augmente tous les ans, et dont les propriétaires demandent cette surveillance;

Qu'ils pourraient visiter les cultivateurs afin de les encourager à produire du lait en hiver, de leur démontrer l'importance de se faire un bon approvisionnement de glace, etc. Que de plus, ils soient considérés comme permanents, employés du service civil, afin qu'ils puissent bénéficier des avantages de la pension et de l'assurance-vie.

Il serait dans l'intérêt de l'industrie laitière de la province en général, que la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec, réunie en congrès plénier à Baie-Saint-Paul, désire soumettre de nouveau respectueusement à l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, que la loi du paiement du lait par le gras devrait être amendée de manière à la rendre obligatoire dans les établissements laitiers des villes, tout comme dans les fabriques de la campagne, afin que tous soient sur le même pied.

Que les directeurs de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec ont appris avec peine la mort de Mme Gobeil, la mère de leur confrère, M. Sam. Gobeil, et qu'ils désirent offrir à ce dernier leurs plus vives condoléances.

Que le bureau de direction de la Société soumet de nouveau à l'honorable ministre de l'Agriculture que les inspecteurs de beurrierie et de fromagerie devraient être employés à l'année;

Qu'ils pourraient surveiller les fabriques qui sont en opération en hiver, dont le nombre augmente tous les ans, et dont les propriétaires demandent cette surveillance;

Qu'ils pourraient visiter les cultivateurs afin de les encourager à produire du lait en hiver, de leur démontrer l'importance de se faire un bon approvisionnement de glace, etc. Que de plus, ils soient considérés comme permanents, employés du service civil, afin qu'ils puissent bénéficier des avantages de la pension et de l'assurance-vie.

Proposé par M. E. de Sales La Terrière, secondé par M. Dumoulin, à l'honneur de proposer la résolution suivante: La Société d'industrie laitière en congrès à la Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, ce sept novembre 1928, soumet humblement à l'honorable ministre de l'Agriculture de la province de Québec, qu'une campagne d'éducation, par les moyens qu'il jugera les plus avantageux, devrait sans retard être entreprise dans cette province, aux fins de prolonger la période d'opération de nos fabriques de beurre et de fromage, dans le but de consolider sur le marché anglais, où la qualité de nos produits est appréciée, les prix que nous voudrions une exportation plus soutenue.

Proposé par F.-X.-O. Trudel, appuyé par M. Poupart: Attendu que L'industrie laitière, spécialement en ce qui concerne les produits laitiers, sous quelque forme que ce soit, se consommant dans les villes, enregistre chaque année des méthodes nouvelles de fabrication et de manipulation;

Que la Société d'industrie laitière de la province de Québec, réunie en congrès plénier à Baie-Saint-Paul, désire soumettre de nouveau respectueusement à l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, que la loi du paiement du lait par le gras devrait être amendée de manière à la rendre obligatoire dans les établissements laitiers des villes, tout comme dans les fabriques de la campagne, afin que tous soient sur le même pied.

Que les directeurs de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec ont appris avec peine la mort de Mme Gobeil, la mère de leur confrère, M. Sam. Gobeil, et qu'ils désirent offrir à ce dernier leurs plus vives condoléances.

Que le bureau de direction de la Société soumet de nouveau à l'honorable ministre de l'Agriculture que les inspecteurs de beurrierie et de fromagerie devraient être employés à l'année;

Qu'ils pourraient surveiller les fabriques qui sont en opération en hiver, dont le nombre augmente tous les ans, et dont les propriétaires demandent cette surveillance;

Qu'ils pourraient visiter les cultivateurs afin de les encourager à produire du lait en hiver, de leur démontrer l'importance de se faire un bon approvisionnement de glace, etc. Que de plus, ils soient considérés comme permanents, employés du service civil, afin qu'ils puissent bénéficier des avantages de la pension et de l'assurance-vie.

Proposé par M. E. de Sales La Terrière, secondé par M. Dumoulin, à l'honneur de proposer la résolution suivante: La Société d'industrie laitière en congrès à la Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, ce sept novembre 1928, soumet humblement à l'honorable ministre de l'Agriculture de la province de Québec, qu'une campagne d'éducation, par les moyens qu'il jugera les plus avantageux, devrait sans retard être entreprise dans cette province, aux fins de prolonger la période d'opération de nos fabriques de beurre et de fromage, dans le but de consolider sur le marché anglais, où la qualité de nos produits est appréciée, les prix que nous voudrions une exportation plus soutenue.

Proposé par F.-X.-O. Trudel, appuyé par M. Poupart: Attendu que L'industrie laitière, spécialement en ce qui concerne les produits laitiers, sous quelque forme que ce soit, se consommant dans les villes, enregistre chaque année des méthodes nouvelles de fabrication et de manipulation;

Que la Société d'industrie laitière de la province de Québec, réunie en congrès plénier à Baie-Saint-Paul, désire soumettre de nouveau respectueusement à l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, que la loi du paiement du lait par le gras devrait être amendée de manière à la rendre obligatoire dans les établissements laitiers des villes, tout comme dans les fabriques de la campagne, afin que tous soient sur le même pied.

Que les directeurs de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec ont appris avec peine la mort de Mme Gobeil, la mère de leur confrère, M. Sam. Gobeil, et qu'ils désirent offrir à ce dernier leurs plus vives condoléances.

Que le bureau de direction de la Société soumet de nouveau à l'honorable ministre de l'Agriculture que les inspecteurs de beurrierie et de fromagerie devraient être employés à l'année;

Qu'ils pourraient surveiller les fabriques qui sont en opération en hiver, dont le nombre augmente tous les ans, et dont les propriétaires demandent cette surveillance;

Qu'ils pourraient visiter les cultivateurs afin de les encourager à produire du lait en hiver, de leur démontrer l'importance de se faire un bon approvisionnement de glace, etc. Que de plus, ils soient considérés comme permanents, employés du service civil, afin qu'ils puissent bénéficier des avantages de la pension et de l'assurance-vie.

Il serait dans l'intérêt de l'industrie laitière de la province en général, que la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec, réunie en congrès plénier à Baie-Saint-Paul, désire soumettre de nouveau respectueusement à l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, que la loi du paiement du lait par le gras devrait être amendée de manière à la rendre obligatoire dans les établissements laitiers des villes, tout comme dans les fabriques de la campagne, afin que tous soient sur le même pied.

Que les directeurs de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec ont appris avec peine la mort de Mme Gobeil, la mère de leur confrère, M. Sam. Gobeil, et qu'ils désirent offrir à ce dernier leurs plus vives condoléances.

Que le bureau de direction de la Société soumet de nouveau à l'honorable ministre de l'Agriculture que les inspecteurs de beurrierie et de fromagerie devraient être employés à l'année;

Qu'ils pourraient surveiller les fabriques qui sont en opération en hiver, dont le nombre augmente tous les ans, et dont les propriétaires demandent cette surveillance;

Qu'ils pourraient visiter les cultivateurs afin de les encourager à produire du lait en hiver, de leur démontrer l'importance de se faire un bon approvisionnement de glace, etc. Que de plus, ils soient considérés comme permanents, employés du service civil, afin qu'ils puissent bénéficier des avantages de la pension et de l'assurance-vie.

Proposé par M. E. de Sales La Terrière, secondé par M. Dumoulin, à l'honneur de proposer la résolution suivante: La Société d'industrie laitière en congrès à la Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, ce sept novembre 1928, soumet humblement à l'honorable ministre de l'Agriculture de la province de Québec, qu'une campagne d'éducation, par les moyens qu'il jugera les plus avantageux, devrait sans retard être entreprise dans cette province, aux fins de prolonger la période d'opération de nos fabriques de beurre et de fromage, dans le but de consolider sur le marché anglais, où la qualité de nos produits est appréciée, les prix que nous voudrions une exportation plus soutenue.

Proposé par F.-X.-O. Trudel, appuyé par M. Poupart: Attendu que L'industrie laitière, spécialement en ce qui concerne les produits laitiers, sous quelque forme que ce soit, se consommant dans les villes, enregistre chaque année des méthodes nouvelles de fabrication et de manipulation;

Que la Société d'industrie laitière de la province de Québec, réunie en congrès plénier à Baie-Saint-Paul, désire soumettre de nouveau respectueusement à l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, que la loi du paiement du lait par le gras devrait être amendée de manière à la rendre obligatoire dans les établissements laitiers des villes, tout comme dans les fabriques de la campagne, afin que tous soient sur le même pied.

Que les directeurs de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec ont appris avec peine la mort de Mme Gobeil, la mère de leur confrère, M. Sam. Gobeil, et qu'ils désirent offrir à ce dernier leurs plus vives condoléances.

Que le bureau de direction de la Société soumet de nouveau à l'honorable ministre de l'Agriculture que les inspecteurs de beurrierie et de fromagerie devraient être employés à l'année;

Qu'ils pourraient surveiller les fabriques qui sont en opération en hiver, dont le nombre augmente tous les ans, et dont les propriétaires demandent cette surveillance;

Qu'ils pourraient visiter les cultivateurs afin de les encourager à produire du lait en hiver, de leur démontrer l'importance de se faire un bon approvisionnement de glace, etc. Que de plus, ils soient considérés comme permanents, employés du service civil, afin qu'ils puissent bénéficier des avantages de la pension et de l'assurance-vie.

Proposé par M. E. de Sales La Terrière, secondé par M. Dumoulin, à l'honneur de proposer la résolution suivante: La Société d'industrie laitière en congrès à la Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, ce sept novembre 1928, soumet humblement à l'honorable ministre de l'Agriculture de la province de Québec, qu'une campagne d'éducation, par les moyens qu'il jugera les plus avantageux, devrait sans retard être entreprise dans cette province, aux fins de prolonger la période d'opération de nos fabriques de beurre et de fromage, dans le but de consolider sur le marché anglais, où la qualité de nos produits est appréciée, les prix que nous voudrions une exportation plus soutenue.

Rapport de la quatrième assemblée annuelle de l'Union Catholique des Cultivateurs

(suite de la page trois)

Pressé par la nature, les événements et les exigences de l'économie, le cultivateur se voit dans l'obligation d'utiliser la science agricole et ceux qui sont chargés de la distribuer. Le cultivateur est appelé à combiner les autres à défrayer l'administration et la propagande des différents services agricoles. Il est de son devoir et à son avantage de profiter de l'enseignement agricole et des agronomes. Je crois que la plupart des cultivateurs sont disposés à en tirer profit. Cependant, en vertu d'un hasard incompréhensible, il faut avouer que de part et d'autre on ne se comprend pas toujours. Avec la meilleure volonté du monde, on se fait une fausse conception du rôle de l'agronome, de son utilité et de ses services, tout simplement à cause d'un manque d'entente sur la définition de certains mots se rapportant à la tâche des agronomes. Cette mésestimation, ce conflit d'esprit, sans intention de part et d'autre, rendent cependant stérile pour plusieurs, l'excellence de leur enseignement et de leurs œuvres et aussi leur identification avec leurs efforts.

Par exemple, accordé-t-on la même signification aux mots *théorie* et *pratique*; sont-ils interprétés de même façon par le cultivateur et l'agronome? Si l'on entend par théorie la chimie, la révérie, l'idéologie; si l'on veut signifier par ce mot la recette apprise par cœur, l'enseignement purement livresque, on envoie si l'on veut dire des données fausses, des instructions absurdes qui ne tiennent compte ni du climat, ni des moyens des cultivateurs, ni des possibilités et des réalités, alors, entendons-nous et admettons tous ensemble qu'il faut l'appeler par son nom; de la *théorie pure*...

Mais si la *théorie* est l'ennemie, l'expression ou le résumé d'une excellente pratique, ce n'est plus la même chose. Si la *théorie* devient la conclusion d'expériences suivies et probantes, l'expression de faits contrôlés et prouvés; si la *théorie* a sa source aux réalisations et aux essais déjà fructueux, et que cette *théorie* a déjà subi la rude épreuve du temps, qu'elle est admise par les meilleurs agronomes et agriculteurs; de plus, si cette *théorie* devient la pratique expliquée, nous voulons dire le résultat des méthodes et des procédés dont l'utilité et l'efficacité sont sanctionnées par l'expérience, alors il faut convenir qu'elle n'est plus une fantaisie, une illusion ou encore un mirage...!

Assurément la *théorie* qui s'inspire de la justice et de l'exactitude, de la réalité et de la certitude, devient nécessairement l'acquis, le certain. L'homme de *théorie* doit savoir s'inspirer de la matière ou il apportera son esprit; la, le secours du praticien lui est nécessaire, lui qui a l'habitude d'agir et souvent aussi de penser... L'un a besoin de l'autre, chacun a besoin de tous. Le praticien a la main sur la matière à travailler, il sait son cas, ses moyens, il connaît les difficultés et les possibilités; il a vécu sur les lieux, il a éprouvé échecs ou succès; fréquemment l'homme de la pratique apporte une source de renseignements et aussi de la lumière à l'homme de la *théorie*. L'isolement perd l'un et l'autre des deux, s'ils s'isolent... C'est l'union intégrale des deux qui les sauve... Le succès en agriculture, pensons-nous, viendra de l'un et de l'autre, s'ils savent une bonne fois se comprendre et s'entendre...!

MERCREDI, 14 NOV.

Séance de l'avant-midi

La discussion sur l'augmentation de la cotisation et la fondation d'un organe, commencée la veille est reprise.

Par un vote très contesté les délégués de l'Union catholique des cultivateurs se sont prononcés en faveur de la fondation d'un organe de publicité propre à l'association, et d'une majoration de contribution annuelle de \$2.00 y compris le journal. Le vote fut de 136 à 114.

La résolution que M. Barré avait recue de son cercle de mission d'expliquer et de défendre était de porter la contribution de l'U.C.C. à \$1.25 dont 25c, resterait au cercle local. La *Terre de Chez Nous* serait resté l'organe de l'U.C.C. et on demandait au Bureau Central de faire imprimer un journal mensuel récapitulatif *La Terre de Chez Nous*, et qui serait envoyé tous les mois aux cercles locaux.

Mardi après-midi la majorité des orateurs avaient été en faveur de l'amendement Barré. Mais mercredi le vent était changé; un orateur cependant faisait remarquer à un journaliste que M. le président était arrivé à la séance avec une liste d'orateurs dont les noms avaient été pris au cours de la soirée ou de la nuit.

MM. les abbés Giroux, de Fortierville, et Chalifour, de Notre-Dame-des-anges et M. Chas, Gagné, B.S.A., de Ste-Anne-de-la-Pocatière, sont en faveur de la motion principale. MM. J.-E. Lamoureux, député d'Herbyville, J. Arcand, de La Doré, Lac St-Jean; M. Lucien Couillard, de St-Pierre de Montmagny, Ovide Loiselle, de St-Marc de Verchères, Léon Dextroze, de Ste-Brigide d'Herbyville favorisent l'amendement. M. L.-P. de Courval, de Victoriaville, est un lecteur du *Devoir* et

il le dit: Pourquoi, dit-il, changer d'organe, pourquoi courir le risque de perdre nos membres de l'Union alors qu'en recevant le *Devoir* nous avons un journal qui vaut bien plus qu'il nous coûte; qui nous donne les nouvelles de nos cercles et nous renseigne, en même temps sur nos devoirs de citoyens et de catholiques?

M. Ernest Benoit, de Saint-Nazaire d'Acton, dit que si l'Union veut faire de la coopération c'est à la fois à l'Union et à l'agronome qu'il faut adresser la parole. M. le curé J.-A. Gill, de Ste-Christine de Bagoz, déclare que le mode actuel de publicité ne répond pas au besoin de l'U.C.C.; il propose la fondation d'un journal. MM. Georges Pettit, de Waterville, Joseph Casson, de Roxton Falls, pensent comme lui.

M. I. Papineau, de Saint-Jean, veut un journal et il s'abonne immédiatement pour dix ans. "Prenez garde, lui crie un pessimiste, de payer pour plus de temps que vivra l'Union".

Pour avoir mal compris une parole de M. Barré, M. J. B. Lacasse, directeur du *Témiscamingue*, s'est attiré une vive réplique de M. Barré: "Depuis le matin, dit-il, qu'on discute en ne faisant dire des choses que je n'ai pas dites; qu'on discute mes opinions, très bien, mais qu'on ne dénature pas mes paroles".

M. Lacasse dit qu'au *Témiscamingue* tous les cercles se sont prononcés à l'unanimité pour la contribution de \$2.00 avec un journal. M. Lacasse dit aussi que le *Mail-son Dupuis Frères* a offert, si l'Union fonde un journal, de donner aux membres une réduction de 5% sur tous les achats faits par commandes postales.

M. François Michaud propose un moyen terme: la contribution à \$1.50. M. Victor Giguère de Mont-Boniface, déclare qu'hier il était opposé au journal proposé, aujourd'hui il est en faveur.

M. F. X. Blanchard, secrétaire du cercle de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, que M. Galténu a nommé comme cercle modèle, sait cependant ce qu'il en coûte pour recruter des membres à \$0.50; comment ça sera à \$2.00, si on redoute la chose dans les cercles actifs, comment ça sera ailleurs. Il a appuyé la résolution de M. Barré. M. Romuald Phaneuf, de Saint-Antoine de Verchères, est de l'avis de M. Blanchard.

M. l'abbé L. Z. Moreau, de Nedelet, *Témiscamingue*, MM. Arthur Langlois, de Saint-Jean, et Gustave Pital, de Champlain, sont en faveur de la motion principale.

M. Laurent Barré

On accorde à M. Barré cinq minutes de réplique.

"Cinq minutes, dit-il, c'est assez pour le nomme qui a donné les trois meilleurs articles de sa vie pour fonder une Union. "Cinq minutes, c'est assez pour l'homme dont on a passé l'année à dénaturer les paroles dans la *Terre de Chez Nous*."

"C'est assez pour expliquer notre résolution pour laquelle il a fallu se battre pour qu'elle soit publiée dans l'organe de l'Union."

"Injustice! crient plusieurs membres. — Non, il y a une autorité et il faut s'y conformer."

Or, a-t-il dit que nous étions ridicules et entêtés. M. Lalonde a dit qu'il avait bien des cercles en souffrance. Le journal mensuel envoyé aux abonnés obligerait ceux-ci à s'occuper du cercle, les membres auraient un attrait à se rendre aux assemblées pour aller chercher leur journal. Si les cultivateurs ne lisent pas assez, ce n'est pas en imposant un journal hebdomadaire qu'on leur donnera le goût de la lecture.

"Je vais aller vite, faut que ça passe à la vapeur. On a tablé sur 10,000 exemplaires. Actuellement, dit-on, il n'y a que 8,000 membres, il nous faudra payer les 10,000 également; il reste \$86 en caisse, le congrès va coûter \$400; la situation est difficile. Il y a deux ans nous avons été obligés de changer l'orientation de l'U.C.C., notre petit pécule est disparu; les finances de l'Union sont dans un état déplorable et ce n'est pas avec une contribution minime qu'on pourrait arriver."

J'ai dit qu'il y avait de bons journaux qui se battaient depuis des années pour vivre; certains ont cru que je voulais parler du *Bulletin des Agriculteurs*. Le *Devoir* et d'autres journaux du même genre ne sont pas suffisamment encouragés, pourtant tous les prédateurs qui ont bien plus d'influence que nous prêchent en faveur de la bonne presse, le malheur c'est que le journal sale a passé avant et le journal de l'Union ne pourra pas plus que les autres le déloger, mais il servira à partager la clientèle des premiers.

On a parlé d'offres de la *Maison Dupuis Frères*, pour introduire le point de des gens; j'ai un grand respect pour cette maison canadienne-française, mais comprenons donc que nous avons fait l'Union Catholique des Cultivateurs pour avoir une affaire à nous autres, pas une affaire à Dupuis ou à Eaton. On a jeté aussi dans la discussion le nom du cardinal Rouleau, laissez-le donc tranquille le cardinal; il est venu hier soir et nul part il nous a dit d'avoir un journal à \$1.00; il est trop sage et trop avisé pour cela.

Je veux en venir à la conclusion; je suis ici pour dire que la résolution, mes concitoyens m'ont dit: "Barré, c'est cela qu'on veut, va défendre cela. Je crois aussi que la contribution à \$2.00 n'est pas un bon pas pour l'Union; j'ai peur que l'Union meure!" Elle ne mourra que si vous la laissez mourir. Cultivateurs, j'ai une chose à vous demander; j'ai fait de mon mieux; je crois que la solution idéale est la contribution à \$1.25 avec un bulletin mensuel, si la majorité veut plus, nous nous inclinons; cultivateurs, je vous le répète, l'Union vit, elle existe, j'y suis un peu pour quelque chose, ne la laissez pas mourir.

Si nous avons eu l'U.C.C., c'est que les cultivateurs l'ont voulu. Membres du clergé, si nous avons une Union catholique, c'est que les fondateurs l'ont voulu. Les cultivateurs auraient accepté l'Internationale, tout comme les ouvriers; je demande aux cultivateurs de faire revivre l'U.C.C. si notre Union allait mourir, les cultivateurs en auraient peut-être une autre, mais ce

n'est pas moi qui l'organiserai et être aussi qu'elle ne serait pas catholique. De l'accord, de la bonne entente, il en faut; acceptons le verdict de la majorité, nous essaierons de le faire passer chez nous. L'Union doit vivre, nous en avons trop besoin; je ne m'adresse pas aux membres du clergé, je crois que le clergé fera largement sa part.

Mon rôle est à peu près rempli chez vous, cultivateurs de ma province, je m'en aperçois. Je serai peut-être appelé à jouer un autre rôle, je tâcherai de le remplir avec conviction et jamais je ne consentirai à me laisser mettre un fil à la patte par qui ce soit.

Je vous supplie en grâce, soutenez votre Union, ne la laissez pas mourir, ne la laissez pas proscrire, ne la laissez pas tomber entre les mains des autres, car une Union dirigée par des non-cultivateurs, ça ne vaut rien pour les cultivateurs!

Avant de prendre le vote, M. Lalonde, dit que tout le monde veut le bien de l'Union; M. Barré a fait des sacrifices pour l'Union dans les premières années. Cependant l'enthousiasme des premiers jours s'est ralenti et aujourd'hui l'Union ne peut faire un grand effort et le bureau de direction à sa grande majorité a cru que le moyen était de fonder un journal avec la contribution à \$2.00.

Le président explique que M. Lawrence Wilson, député de Vaudreuil-Soulanges, lui a promis de faire sa large part si les cultivateurs veulent donner de quoi vivre à leur Union, c'est-à-dire \$2.00 de contribution et un journal à elle. On procède alors au vote et le résultat est de 136 contre 114 en faveur de la contribution à \$2.00.

Séance de l'après-midi

LA COOPERATION

A une séance antérieure, M. Georges Drouin, de St-Honoré de Beauce, président de l'Union Régionale de Beauce et Frontenac avait présenté un travail très élaboré sur la question. La discussion fut reprise.

M. Georges Drouin examine d'abord ce qu'est le commerce et ce qu'est la coopération. Tandis que le premier cherche à faire fructifier le capital investi, la coopération s'applique à favoriser ses membres. Par ce fait, il est évident qu'elle est plus avantageuse pour le cultivateur qui est à la fois producteur et consommateur et a besoin d'obtenir le plus juste prix pour ses produits. Le cultivateur y arrivera:

- 1) en organisant la production de manière à satisfaire les besoins du marché.
- 2) en éliminant tous les intermédiaires inutiles.
- 3) en éliminant la compétition ruineuse dans la vente.
- 4) en organisant l'expédition en groupe afin de bénéficier des taux de transport par quantité.

M. Drouin cite alors quelques exemples de ce qu'a fait la coopération dans la Beauce pour la vente des agneaux. Dans l'ouest pour la vente du blé le producteur obtient aujourd'hui 250 à 300% plus cher pour son blé et le consommateur le paie à peine 150% plus cher.

La vraie coopération cependant ne doit pas être organisée de manière à tuer le commerce nécessaire, mais plutôt de manière à lui laisser le juste profit pour vivre. Pour

cela les produits achetés en coopération doivent être livrés aux cultivateurs au prix courant du marché et ensuite les profits réalisés sont distribués aux acheteurs en ristourne.

Une organisation coopérative agricole doit être entre les mains des cultivateurs; c'est pour cela que M. Drouin veut l'organisation de la coopération sous la protection de l'Union catholique des cultivateurs; celle-ci, a-t-on dit, doit avoir les mêmes fonctions par rapport à l'agriculture, que le cerveau dans le corps humain; elle doit donc voir à ce que tous les règlements de coopération soient faits de manière à ce que l'organisation coopérative reste pour le profit des cultivateurs.

Pour cela, M. Drouin est d'opinion qu'il faut organiser un corps spécial sous la loi des Syndicats coopératifs sous le contrôle de l'Union. Des règlements uniformes seraient préparés et tous les membres de l'Union d'une même paroisse pourraient s'organiser un syndicat coopératif d'achat et de vente. Quand un assez grand nombre de syndicats seront organisés on formera une affiliation, pour grossir le pouvoir d'achat et éliminer la concurrence entre vendeurs en faisant vendre tous nos produits par une seule organisation.

Pour commencer on s'occupera seulement de certains lignes de produits pour lesquels il y a un besoin de risque; petit à petit avec l'expérience on agrandira le champ d'action.

M. Drouin suggère alors que pour garantir la solvabilité des syndicats coopératifs paroissiaux on procède par le moyen de billets de garantie au montant de \$40.00 pour chacun des membres.

Lors de l'ouverture de la discussion sur la coopération on donne lecture de la résolution suivante:

"Que l'exécutif soit autorisé à faire incorporer nos statuts pour constituer l'U. C. C. d'une façon légale et civile et cela de manière à ce qu'il puisse y être organisé les sections dont nous aurons besoins."

Cette résolution soulève des objections. M. Charles Gagné, B.S.A., de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dit qu'il n'est pas nécessaire d'amender les statuts pour organiser des syndicats coopératifs à côté de chacun des cercles de l'U. C. C. L'article 12 des statuts de l'Union, lui donne toute la latitude voulue pour cela. Si le bureau de direction a un projet d'incorporation il devrait d'abord l'exposer.

M. Laurent Barré tient à faire quelques recommandations "qu'on suivra ou qu'on ne suivra pas". Si l'Union entreprend de bâtir la coopération, tenez de bâtir par en bas, non pas par en haut. L'Union ne peut être la coopération; elle doit rester l'association professionnelle qui facilite à côté d'elle le développement de la coopération. Etablissez des syndicats coopératifs à côté des cercles locaux de l'Union.

M. Lalonde remarque que l'on peut bien procéder par la loi des Syndicats coopératifs mais il faut d'abord plus tard affilier divers syndicats et d'où viendra la direction unique sinon de l'Union à qui il faut donner les pouvoirs nécessaires?

"Quels pouvoirs demandez-vous?" demande M. Paul Boucher. "Tous les pouvoirs", répond M. Lalonde.

"C'est tellement vaste que ce n'est pas une réponse qui satisfasse les membres", réplique M. Boucher. M. l'abbé J.-A. Picotte intervient: "En utilisant la loi des syndicats coopératifs, l'article 12 de nos statuts suffit, dit-il. Par l'incorporation, ce sont les cercles locaux de l'U. C. C. qui deviennent des syndicats coopératifs."

M. Georges Drouin veut qu'on puisse se servir de la loi des syndicats avec la seule différence que l'Union ait le droit de nommer une commission pour contrôler les règlements généraux de ces syndicats qui seront sous la protection de l'Union. Cette commission devra être choisie en dehors du bureau de direction et de l'exécutif pour ne pas centraliser toutes les responsabilités sur les mêmes personnes.

M. Barré craint toujours les chambardements aux statuts de l'Union. Si l'Union veut faire de la coopération elle-même, il faut un amendement; sinon elle n'en a pas besoin pour en faire faire à ses membres. Comment l'Union pourrait-elle faire elle-même de la coopération alors qu'il n'y a pas dans notre province de mentalité coopérative? On a déjà une grande coopérative fédérée, qu'on n'en fasse pas une deuxième avec l'Union. On en aurait deux que la deuxième tournerait également en commerce qu'on appellerait de la coopération. M. Barré approuve M. Drouin et trouve que les syndicats de paroisse n'ont qu'à suivre les règlements ordinaires.

MM. L.-P. de Courval, J.-F. Guillemette, de Saint-Isidore-de-Dorchester, et J.B. Mathieu, de Saint-Gédéon-de-Frontenac, prennent part à la discussion. M. Mathieu trouve qu'on pêche la vraie coopération mais il faut aussi établir la vraie coopération. Il y a seize ans on préchait également la vraie coopération, mais on a établi la fausse.

M. J.-Albert Rioux, B.S.A., cultivateur de Saybec, s'obstine à ce qu'on demande à l'assemblée d'approuver un projet qu'elle ne connaît pas: "Préparez une charte, dit-il, et l'an prochain, si l'assemblée l'approuve, eh bien! vous la ferez passer."

M. Georges Drouin revient à la charge: "Ce que les cultivateurs veulent, dit-il, c'est leur association professionnelle leur aide à faire de la coopération. L'Union devrait nommer une commission qui préparerait des règlements et tous les syndicats de paroisses organisés parmi les membres du cercle local de l'U. C. C. qui accepteraient ces règlements, accepteraient en même temps la surveillance de l'Union."

M. J.-Albert Rioux, qui avait précédemment donné les grandes lignes d'un projet, dit que M. Drouin et lui veulent à peu près la même chose. "Nous voulons tous deux que l'Union choisisse un comité ou une commission, appelons cela comme on voudra, pour donner des directives aux syndicats coopératifs qu'elle aidera à fonder." M. Drouin, de plus, demande que cette commission s'occupe de surveillance et de renseignements. Les deux alors s'entendent et préparent conjointement la résolution suivante qui fut adoptée par l'assemblée.

Résolutions

Il est proposé par M. Georges Drouin, secondé par M. J.-Albert Rioux: "Que les cercles locaux de l'U. C. C. soient appelés à considérer la fondation dans leurs districts respectifs, d'un syndicat coopératif d'après la loi des syndicats de Québec."

"Qu'un comité de trois membres de l'U. C. C., qui pourront s'adjoindre des compétences, soit nommé annuellement par le bureau central pour donner des directives à ces syndicats et répondre aux demandes de renseignements au sujet des activités des syndicats; "Seuls les cultivateurs praticiens membres de l'U. C. C., seront admis dans ces syndicats. Les dépenses nécessaires par ce comité seront défrayées par l'Union."

En présentant cette résolution, M. Rioux fit remarquer que de cette manière on commencerait par le commencement en laissant aux cercles locaux leur initiative.

Les élections

Le président général, M. Aldéric Lalonde, de Rigaud, et le vice-président, M. Julien Méthé, de Saint-Sébastien-d'Herbyville, ont été réélus. Tous les mêmes directeurs, à l'exception de trois, ont également été réélus. L'élection s'est faite à l'unanimité.

M. John Trépanier, de Louiseville, directeur pour le diocèse des Trois-Rivières, a été remplacé par M. Omer Milot, de Yamachiche; M. J.-S. Belzile, de Saint-Fabien, diocèse de Rimouski, a été remplacé par M. J.-Albert Rioux, de Saybec; et M. Emery Fleury, diocèse de Nicolet, a été remplacé par M. Léon Turcotte, de Warwick.

Les autres directeurs réélus sont: MM. Léonard Lemay, diocèse de Québec; Adlard Chevrette, diocèse de Joliette; Antoine Riverain, du diocèse de Chicoutimi; Albert Lamarche, diocèse d'Ottawa; Zénon Desjardins, diocèse de Mont-Laurier; Ephrem Ostiguy, diocèse de Saint-Hyacinthe; J.-B. Lacasse, diocèse d'Haileybury; J. Prud'homme, diocèse de Valleyfield; M. l'abbé J.-A. Saint-Laurent, diocèse de Gaspé; M. A. Paiement, du diocèse de Montréal.

Avant de se séparer, M. Lalonde a demandé l'appui de tous les cultivateurs pour lui aider à continger sa lourde tâche. Durant le congrès, dit-il, tout le monde a voulu le bien de l'Union. Tous ensemble, continuons maintenant à mettre l'épaule à la roue et en avant l'Union; nous nous reverrons l'an prochain.

Les congressistes allèrent ensuite déposer au pied du monument de Louis Hébert, le premier cultivateur canadien, une couronne de fleurs; la manifestation qui devait avoir lieu avant le dîner avait dû être remise à cause du vote de l'avant-midi. La couronne était un don du comité d'organisation.

Les congressistes ont adopté un vote de remerciements aux RR. FF. des Ecoles chrétiennes qui ont donné l'hospitalité à l'Union dans la salle de l'Académie Commerciale, de même qu'à l'adresse du comité de réception qui avait préparé, si bel accueil aux congressistes à Québec.

(suite à la page huit)

LE REPASSAGE EST ESSENTIEL POUR UNE BARBE PARFAITE



Un Million d'Enthousiastes disent qu'il est FAMEUX

A un million de dollars

le Rasoir Valet AutoStrop démontre la nécessité du repassage avant chaque barbe. Solutionnant le problème du rasage pour les hommes qui possèdent une barbe revêche, le Rasoir Valet AutoStrop taxe la capacité de nos usines à sa limite, pour rencontrer sa demande au Canada.

Partout, les hommes adoptent avec sagesse le nouveau Rasoir Valet AutoStrop, parce qu'il leur apprend l'importance vitale qu'il y a de ne jamais se raser avec une lame non repassée.

Tous les barbiers savent que le tranchant d'une lame, si elle n'est pas repassée, présente une infinité de menues aspérités qui, à la façon de pointes d'aiguilles, irritent et déchirent la peau. Le repassage les adoucit. Avec le dispositif de repassage automatique, qui fait le Rasoir Valet AutoStrop se repasser lui-même, la chose se fait en quelques secondes. Et le nouveau modèle vous offre plusieurs autres caractéristiques modernes exclusives, dans ce rasoir. Il est le fruit de plus de 21 années de recherches et d'une dépense de plus d'un million de dollars.

Les lames et le rasoir ont tous deux été grandement améliorés. Faites avec l'acier le plus dispendieux, traitées selon le procédé exclusif Valetite, les lames Valet possèdent un tranchant parfait. Le dispositif de repassage automatique les garde en cette condition. La garde nouveau genre vous donne l'usage de toute la longueur du tranchant, dans ces lames plus aigües, qui s'insèrent ou s'enlèvent à l'instant, par la simple pression d'un bouton. Fermelement retenues en place par un dispositif de serrage, il n'est plus question de vibrations ou d'étirer la peau. Pas besoin d'enlever la lame pour la repasser ou la laver.

Essayez ce nouveau Rasoir d'un Million de Dollars. Vous ne tarderez pas à l'aimer. Une fois que vous serez familier avec sa douceur et son angle commode, vous n'en voudrez pas d'autre pour le reste de votre vie.

Ausst... une Nouvelle et Meilleure Crème à Barbe Essayez-en un tube

Produit des fabricants du Rasoir Valet AutoStrop

35c-ESSAYEZ-EN UN TUBE

Modèle ELDORADO plaqué or, complet avec Courroie et Lames, \$1.00. Modèles de Luxe, de \$5.00 à \$25.00



UN REMEDE EFFICACE POUR LES MALADIES DES FEMMES DIX JOURS DE TRAITEMENT GRATUIT

"Orange Lily" est un remède efficace pour toutes les maladies des femmes. Il s'applique localement et est absorbé dans les vaisseaux sanguins. La matière morte détachée de la réaction congestive est éliminée immédiatement, mentalement et physiquement; les vaisseaux sanguins et les nerfs sont tonifiés et renforcés; la circulation redéveloppe normale. Comme ce traitement est basé sur des principes scientifiques et agit sur la localité actuelle de la maladie, il n'est pas nocif et agit dans toutes les formes de maladies féminines, y compris la menstruation retardée, le mal de tête, les douleurs, le scorbut, le gonflement de la matrice, etc. Prix: \$2.00 la boîte, suffisante pour un traitement de 10 jours. Un traitement d'essai gratuit de 10 jours, sans obligation, sur demande à l'adresse ci-dessous. Dr. J. W. Windstar, Ontario.

ORANGE LILY

Vendu partout par les principaux pharmaciens

Un cadeau que tout homme appréciera

Nouveau RASOIR VALET AutoStrop

AutoStrop Safety Razor Co., Limited, 83 Duke Street, Toronto

Au tour du Foyer

Il y a un mariage au village. Les cloches ont sonné comme à l'ordinaire, les automobiles décorées attendent devant le porche de l'église, des jeunes gens très aimés préparent des serpents et des confettis. Les invités sont en nombre restreint cependant: l'assistance se compose surtout de curieux, c'est un mariage intime. La mariée est joliment en toilette peut-être un peu tapageuse, et derrière une épaisse couche de fard, de crème et de poudre; le marié, d'âge presque mûr, prend une attitude froide et guindée; mais son père a un air sombre qui conviendrait mieux à l'occasion de funérailles qu'à une nocce. On servira un petit déjeuner chez la mariée, et les nouveaux époux partiront immédiatement en voyage.

C'est habituellement très gai, une nocce; aujourd'hui pourtant les étrangers mêmes sont attristés; les commères jaspent les épousailles, un blâme général pèse sur les deux êtres qui viennent de s'unir à l'autel; c'est un mariage désastrosité.

Faut-il désapprouver l'opinion populaire? Monsieur X. a-t-il eu raison d'épouser Mlle Z. malgré ses parents, ses amis, malgré la désapprobation de toute une paroisse, puisqu'il fait un mariage d'amour et que l'amour est, dit-on, le bien suprême? Hélas! hélas! Qui pourrait ne le point blâmer! Monsieur X. agit par entêtement peut-être autant que par engouement; il est condamné à le regretter, à souffrir peut-être toute sa vie!

Monsieur X. est d'une famille honorable où aucune tare ne s'est jamais imprimée. Les chanoines, les prêtres, les religieux y abondent de même que les hommes d'action. Son père possède une jolie fortune; tous ses enfants lui font honneur. Omer, son Omer seul, à qui il n'avait jamais rien reproché, vient de briser sa fierté, et sa tête se courbe comme si son propre honneur était terni.

La nouvelle épouse n'a rien de ces dons, de cet héritage moral. C'est une coquette dont le passé a bien des recoins obscurs, une fille dont les gens honnêtes se détournent; son père, à fait plus d'un séjour en prison, sa mère vit loin du foyer domestique où règne la misère morale la plus complète, ses frères ont une vie lamentable. Monsieur X., cet homme intelligent pourtant, s'est laissé ensorceler par sa beauté et maintenant le malheur est consommé.

La vieille Madame X. verse des larmes de sang; elle a fermé sa maison à cette bru indigne, chacun l'approuve et la plaint; ses amies lui rendent de véritables visites de condoléances.

Pauvre Madame X.! Faut-il autant la plaindre? Ne vous souvenez-vous pas, vous qui vous apitoyez avec raison sur son épreuve, de sa conduite antérieure vis-à-vis de son fils? Oh! comme on oublie vite les faits que dix années ont couverts de leur voile! Omer alors était jeune, heureux, plein d'espoir; il aimait de tout son cœur impulsif et constant. L'étude était une jeune fille accomplie, instruite, pieuse, économe et active. C'était l'aînée d'une famille de douze enfants, son père était un brave cultivateur. Deux grandes qualités lui manquaient cependant auprès de Madame X.: la fortune et la beauté. Quel crime d'être pauvre et laide vis-à-vis certaines mères de jeunes gens à marier!

Madame X. entreprit contre les sentiments de son fils un combat violent où les colonnades, la moquerie, les paroles acerbes formaient les armes principales. Omer lutta longtemps, puis il se laissa vaincre. La petite pleura beaucoup, puis, inconséquence des cœurs brisés! elle épousa le premier parti qui se présenta à elle, quitte à être malheureuse toute son existence.

Omer jurait d'être voué au célibat jusqu'au jour fatal où la sirène l'ensorcelait. Cette fois, il n'y eut ni larmes, ni prières, ni menaces capables d'agir sur lui; il s'était sacrifié une fois, c'en était assez, son cœur se refusa à endurer un nouveau martyre. Et pour avoir voulu à son fils une alliance trop recherchée, la pauvre mère se voit maintenant en face de la plus dure épreuve peut-être: regarder son enfant courir au malheur en piétinant toute une tradition de sentiments élevés, d'honneur et de fierté.

Pauvres mamans ambitieuses et égoïstes qui vous croyez le droit d'imposer au cœur de vos enfants le joug de vos rêves et de vos goûts, pauvres mamans qui ne voyez que le clinquant des alliances brillantes, le chiffre des dots, l'éclat des jeunes demoiselles, pauvres mamans étourdis qui ne savez pas apprécier avant tout les qualités du cœur et de l'esprit, qui ne savez pas pénétrer l'intime de vos enfants et comprendre leurs sentiments, qui ne savez pas sacrifier une petite satisfaction vaniteuse à leur bonheur futur, pauvres mamans, que je vous plains, que je plains vos déboires futurs, que je plains surtout vos enfants!

MARIE-ANTOINETTE

Rayons de Miel

De l'exemple

A la fin du siècle dernier, quelques esprits distingués étaient réunis dans un de ces salons de Paris alors à la mode où l'on causait avec abandon de la littérature et des beaux-arts, où chacun rivalisait de galanterie, d'érudition et d'humour. Un autographe de luxe était placé sur la table et l'on eut tout à coup l'idée de faire inscrire dans ce registre la pensée de tous les invités sur la vie. La plupart des personnes présentes, semblables du moins sous ce rapport, à plusieurs d'entre nous qui ne savons pas comprendre le prix de la vie, déposèrent des folies et des naïvetés, mais l'une d'entre elles s'approcha et écrivit: "Une âme qui s'élève, élève le monde". Que cette pensée est profonde dans sa simplicité! Oh! une âme qui a assez de courage et de force pour s'élever au-dessus des passions et des bassesses humaines; une âme qui a assez de conviction pour vivre sa vie hautement et noblement; une âme qui a assez d'indépendance et d'indifférence pour faire fi des qu'en dira-t-on railleurs et méchants, cette âme exerce une influence précieuse, cette âme élève le monde. L'exemple, de nos jours, est une des principales forces morales qui luttent désespérément contre l'envahissement et l'insubordination d'une civilisation de plus en plus aiguë et par là même de plus en plus dangereuse; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette influence se fait sentir à toutes les périodes de la vie. L'ange qui sourit à sa mère dans son berceau ne fait qu'imiter la mimique expressive et charmante de la maman anxieuse de voir s'épanouir sur la bouche de son mignon ce rire enfantine et délicieux qui assouvit la tendresse et l'orgueil maternels. L'enfant qui a atteint l'âge de raison se conduira bien si le foyer où il demeure est marqué au sceau du bien et du bon; il se conduira mal si le mauvais exemple règne

aigle s'élance d'un pic et vole à sa poursuite; l'aviateur descend, l'aigle le suit; il s'enfuit à toute vitesse, l'aigle le suit toujours; alors éperdu, il s'élance dans les hauteurs du ciel, et l'énorme oiseau ne peut plus le rejoindre, se repose sur un rocher et le regarde monter. Ainsi de nous; toutes les fois que nous serons assez braves pour fuir les mauvaises compagnies, toutes les fois que nous ferons notre devoir en dépit des protestations et des rires, soyons assurés qu'on nous estimera toujours et qu'on nous regardera monter avec envie dans le firmament de la vertu et du bonheur.

Coeur Sceptique.

Comme ils meurent...

Une persécution terrible sévit actuellement dans le Mexique. Le gouvernement, pris d'une haine profonde et irraisonnée, attaque les atholiques avec une sauvagerie qui fait frémir.

Il a d'abord ravi les temples, les monastères et les presbytères à l'Eglise. Puis il s'est appliqué à interdire la célébration des saints mystères et à emprisonner les prêtres qui célébraient la messe. Il les a condamnés à mort. Enfin les catholiques eux-mêmes ont été contraints de crier: Vive le gouvernement! Vive Callés! (l'indigne président de ce pays catholique), ou de mourir. Tous préfèrent mourir plutôt que de renier leur foi.

Quelle est la cause de cette persécution si horrible que jamais une semblable ne s'est vue dans l'histoire?

Le gouvernement prétend que le clergé et les catholiques se mêlent de politique. Ce n'est guère vrai. La raison, c'est que le gouvernement mexicain est composé de francs-maçons et il a juré la mort de l'Eglise au Mexique.

Les nations de l'Europe et des Etats-Unis laissent cette persécution s'étendre et ces injustices se commettent sans une seule protestation. C'est une indignité et une lâcheté, parce que les Mexicains catholiques sont d'aussi vrais citoyens que tout autre homme... et ils méritent d'être protégés contre la barbarie.

Une consolation immense monte de ce pays ensanglanté: les catholiques meurent en martyrs en criant: "Vive le Christ-Roi!" "Vive Notre-Dame de Guadalupe!"

(Le Rosaire pour tous).

Envoi de O. PENSEZLI.

A Beloeil

Il est arrivé récemment, à la Commission des écoles catholiques de Beloeil, un incident tristement révélateur. A Beloeil, les catholiques ont besoin d'une école modèle, et ils veulent la confier à des Frères enseignants. Les commissaires ont nommé au secrétaire provincial des plans pour une construction de \$35,000.00 (trente-cinq mille piastres), et lui ont demandé l'allocation ordinaire que le gouvernement accorde aux commissions qui construisent des écoles vraiment modernes. Mais quel ne fut pas leur étonnement d'entendre M. David repousser leur plan et leur refuser l'allocation, parce que cette école devait être sous la direction de religieux enseignants. M. David, pour expliquer son refus, alléguait que la commission scolaire de Beloeil devait encourager de préférence les instituteurs sortis des Ecoles normales du gouvernement; il alléguait

aussi que Beloeil n'était pas assez riche pour se payer une école de trente-cinq mille piastres, alors que pourtant, la paroisse de Saint-Hilaire, qui est voisine, vient justement de terminer une école mise sous la direction d'instituteurs laïques, et qui coûte trente six mille piastres, dont la moitié est payée par le gouvernement de Québec.

Cet incident soulève d'avantage l'esprit qui anime le secrétaire provincial en matière scolaire.

E. MEDITEZ.

La France maçonnique

La France-maçonnique est une société secrète. Ceux qui entrent dans cette société désobéissent au pape; mais ils promettent d'obéir à leurs chefs est: "dure, pureté"; mais garde-toi de trahir les secrets"; leurs chefs ordonnaient d'aller assassiner telle personne, de brûler telle église, de profaner telle autel; ils ont promis d'obéir; ils ont signé de leur sang cette promesse.

Garcia Moreno, cet illustre patriote et grand catholique, qui avait pour devise: "Liberté à tous et à tout, excepté au mal et aux malfaites", a versé généreusement son sang pour la défense de l'Eglise catholique dans l'équateur. Garcia Moreno est tombé sous le poignard d'un assassin sorti des rangs de la France-maçonnique dont il voulait débarrasser son malheureux pays.

Les francs-maçons ne sont plus maîtres d'eux, ils sont des esclaves. Comme les Orangistes, leur but est de détruire la vraie religion. Pour arriver à leur but, ils trompent les chrétiens avec leurs journaux qu'on appelle "journaux jaunes", et prennent tous les moyens possibles pour s'introduire dans le gouvernement de chaque pays, de chaque province. Il y a six cents francs-maçons canadiens-français dans la province de Québec, et quarante loges maçonniques à Montréal.

Un Juif, président de la franc-maçonnerie, visite l'Europe, l'Europe mire pour la main mise définitive de la secte maçonnique. Le monde entier est aujourd'hui gouverné par la secte des francs-maçons.

M. J.-N. Ponton, directeur du Bulletin des Agriculteurs, reçut un jour une lettre de la Main noire contenant une menace de mort s'il ne cessait de dire des vérités à un personnage du gouvernement de Québec. Pourquoi a-t-on pris tant de moyens permis et non permis pour empêcher M. J.-N. Ponton et M. Laurent Barré, deux amis des cultivateurs, agricoles? Ah! c'est qu'on savait qu'elle aurait été gênante la présence de ces deux chrétiens énergiques qui savent s'agenouiller devant Dieu et rester debout devant les hommes, et qui ne sont pas de ces lâches qui rampent devant les ennemis des Canadiens français atholiques.

Le gouvernement de la province de Québec a fait main mise sur les écoles de Montréal. Il s'emparera bientôt des autres écoles si on n'est pas sur nos gardes. Le gouvernement a beaucoup d'influence sur les écoles Normales. Pourtant si on ne veut plus pour les écoles diplômées des écoles Normales, ce sera la porte ouverte par où entreranno les francs-maçons pour arracher le crucifix de nos écoles et sera l'école sans Dieu avec l'instruction obligatoire.

O. PENSEZLI.

doute pas que vous savez réagir en temps opportun; il faut tant de courage pour mener à bien toute tâche ici-bas.

Etoile filante. — Je vous félicite de la nouvelle orientation que vous avez prise en toute confiance, car vous ne pourriez qu'y trouver le bonheur si vous n'apportez les dispositions nécessaires, ce dont je ne doute pas. Si la mère de votre fiancé vous invite à aller la visiter, vous ferez certainement bien de vous rendre à son invitation, afin de mieux connaître la famille où vous devrez entrer plus tard. Montrez-vous utile et respectueuse, afin de ne pas impressionner en aucune façon vos futurs parents, contre vous. Quand vous serez demandée pour déclarer, vous pourrez certainement le faire, il ne faut pas laisser enfouis les talents que le bon Dieu nous a donnés. — Le brun est plus en faveur cette saison que le rouge; vous ne regretterez sûrement pas d'avoir choisi cette nuance. Le velours est aussi très en faveur et convient tout à fait pour les toilettes d'hiver. Cette jeune fille dont vous me parlez a agit envers vous d'une inqualifiable façon, et je vous conseille fort d'éviter tout rapport avec elle; à l'avenir soyez très prudente dans le choix de vos amies et ne vous livrez jamais trop entièrement. Je vous remercie de votre entière confiance et vous garde toute mon amitié.

Bucéphale. — Il y a longtemps que nous avions eu le plaisir de votre visite, et votre longue lettre nous a bien intéressés. Il me faut bien plaisir à votre tâche, ce qui la rend bien plus facile et bien moins ingrate. Aimez-la toujours tout en continuant de remplir vos loisirs de belles lectures et de belles musiques qui sont les plus beaux passe-temps de toutes jeunes filles. — Non, je n'ai pas reçu de nouvelles de votre amie Bébé d'Amour depuis son départ; c'était une grande âme, en effet, et je ne doute pas que elle soit pleinement heureuse. Camilla et Camille la Gamine vous ont écrit de très gentilles lettres correspondantes; si vous voulez leur écrire un premier billet, je me ferai un plaisir de leur faire parvenir. Quand vous trouverez des heures libres, revenez, je vous garde ma grande affection.

Colibri. — Comme je ne pas accueillir la fille de notre grande amie? Vous êtes donc à bienvenue au rucher où vous viendrez souvent occuper la place que nous donnons. Je vous félicite d'avoir sacrifié vos études pour vous consacrer à votre maman. Veillez me parler de cette chère Mère-Dolorosa qui ne nous a pas donné de ses nouvelles depuis très longtemps.

AUX ABELLES. — Quelqu'un d'entre vous pourrait-elle disposer en ma faveur d'un timbre de la Confédération (oblitéré), représentant un aéroplane? Merci anticipé.

JOYEUSE YVETTE. — Je suis heureux que vous ayez pu faire un aussi bon emploi des petits feuillets que je vous ai envoyés. Je ne mérite certes pas, cependant, autant de remerciements que vous m'en adressez. Vous êtes bien bonne de me faire dire de leur efficacité et vous en êtes infiniment grès.

PHILEUSE. Les typographes ont malheureusement omis la publication de votre dernière communication. L'espère que vos amies vous ont quand même reconnue à travers les jolies lignes. — Non, le vilain mal n'a pas la même vertu que celui de cette chère P. V.; pourtant, celle-ci est si gentille même dans ses bobos que ce ne serait pas, sans doute, bien vilain d'essayer de l'imiter.

LUNE ROUSSE. — C'est plaisir de vous entendre dire que vous êtes heureuse; le passé vous avait toujours été si peu élément, j'aime à espérer que cette douce félicité vous demeurera longtemps fidèle. Je suis peinée d'apprendre que votre petite soeur est un peu moins favorisée; quand vous lui écrivez, dites-lui que je ne l'oublie pas et que je lui souhaite un complet et complet rétablissement. Vous êtes bien gentille de m'offrir ces clichés de votre enchantement régional; je suis de celles qui ne refusent rien et je vous remercie à l'avance de cette délicatesse. Mon amitié vous reste toujours fidèle.

MARQUISE BLEUE. — Vous avez eu une excellente idée de venir frapper chez nous, puisque nous sommes tous très heureux de vous accueillir et de compter sur vos assiduités futures. — Vous avez une bien gentille compagnie dans la personne de L. R., et je ne doute pas que vous vous plaisiez beaucoup à l'accompagner et que cela vous aidera à dominer l'ennui que l'on éprouve toujours loin du foyer paternel. Je vous ai enregistré parmi les correspondants et correspondantes qui désirent correspondre, et j'espère vous en présenter bientôt.

MARQUISE DE POMPADOUR. — Je me demandais ce que vous deveniez et je vous l'avoue, redoutais fort une petite inconstance envers la page de Grande-Sœur. Je suis avec plaisir que je m'étais trompée, mais je vous en prie, ne me donnez plus l'occasion de faire de telles conjectures. J'ai hâte de vous voir dans tous vos beaux et nouveaux atours, qui vous valdront, qui sait, quelque admiration de la part de votre amie de votre secourable.

GRANDE-SOEUR

Camilla. — Dites, ma photo vous a-t-elle fait peur? Que je regrette alors de vous l'avoir adressée...
Cricri. — Comment aimez-vous ma photo? Pas trop détestable, la Brise, toujours?...
Brin d'Azur. — Holà! réveillez-vous, amie...
... Qui a lu "Le danseur mondain" de Paul Bourget? Comment avez-vous aimé ce roman? Venez me faire part de vos impressions frérotes et soeurètes, voulez-vous?

BRISE DES NUITS.
Magdala. — Hé! bonjour l'amie Magdala ça va bien à Lot...? Acceptez-vous mon amitié... La niéne vous est acquise depuis longtemps...
Ninon-Rose. — Quel temps fait-il à Saint-J-B.? Ici on pourrait que le déluge recommence. Bonjour amical.
Chat botté. — Je ne puis passer au rucher sans flatter un peu notre gentil minet. Bonjour.
Marquis de Carabas. — Salutations amicales Altesses.
TROP PETITE.

Perle de Satin. — Le gîteau que Marquise vous présentait était-il bon?
Princesse de Galles. — Le petit cheval rouge est-il dompté à présent, croyez-vous qu'une Marquise aura peur de le mener, elle n'est pas nerveuse pour ça.
Marquise de Pompadour.
Cricri des bois. — Devenez-vous frileuses, lorsque l'automne vous surprend au milieu des bois? Puisse un rayon de ma chaude amitié vous réchauffer!

Chercheur. — L'amie "Violette" vous offre un "fanal", ne serait-ce pas plus commode, si vous avez un flambeau? Mon "pays" en possède un qui brille toujours, surtout pour les "Chercheurs" d'amitié. Vous le savez, d'ailleurs!...
Marquise Bleue. — Je vous fais ma plus dévouée révérence, jolie marquise! Avez-vous emprunté votre titre aux "Flots" de mon pays. Ils appartiennent certes à une "Marquise". Bonjour amical.
Lune Rousse.
Cricriette des Bois. — Etes-vous dérangée dans les Laurentides ou bien la Ruche s'est-elle enrichie d'un nouveau Cricriquet?

Louis Tech. — En partie de pêche qu'aimez-vous le mieux à prendre, des barbotines ou... des photographies?
Petit Cœur d'Ange. — Ce petit cœur-là je voudrais une minute le tenir près du mien. Il ignore certainement d'où je viens mais moi je sais où il habite.

L'Apiculteur. — L'automne ramène vos craintes, vos soupçons? Voyons, l'Apiculteur, ne jugez pas les petites abeilles de G. S. en tous points semblables aux abeilles de votre rucher. Car à l'approche de l'hiver, contrairement aux vôtres, nous vendrions nombreux et assidus les Bourdons au rucher et de ce nombre l'Apiculteur. Là, cela vous rassure-t-il? Et maintenant, voyons à votre requête... Est-ce une caresse d'abeille ou bien une caresse d'ange que vous désirez? A votre goût.

ANGELICO

Madeleine de Verchères. — C'est dangereux, vous savez embrasser un "chat botté". Si au lieu de froter les longues barbes propres à la "gent chasse-souris", vos lèvres effleureraient une jolie moustache blonde ou brune... Bien attrapée!...
Petit Cœur d'Ange. — C'est Ninon-Rose qui le sourit aujourd'hui, cette amie, et qui l'embrasse de tout son cœur, comme tu le fais, lorsqu'elle a parti, ce beau soir déjà loin. Transmets à tous mon joyeux souvenir.

Jean L'Idéaliste. — Rien de nouveau à Saint-J-B.? Je pense à vous et vous aime.
Pâquerette. — Pas de roulette de cassée? Mon parterre est encore désert!...
Pitaille. — Toujours des papillons bleus dans votre ciel? En vilain! des noirs?... par exemple lorsque vous pensez à la tanière petite amie de votre secourable.

Cricri des Bois. — Mon souvenir vous est fidèle comme mon cœur.
NINON-ROSE.
Camilla. — Dites, ma photo vous a-t-elle fait peur? Que je regrette alors de vous l'avoir adressée...
Cricri. — Comment aimez-vous ma photo? Pas trop détestable, la Brise, toujours?...
Brin d'Azur. — Holà! réveillez-vous, amie...
... Qui a lu "Le danseur mondain" de Paul Bourget? Comment avez-vous aimé ce roman? Venez me faire part de vos impressions frérotes et soeurètes, voulez-vous?

BRISE DES NUITS.
Magdala. — Hé! bonjour l'amie Magdala ça va bien à Lot...? Acceptez-vous mon amitié... La niéne vous est acquise depuis longtemps...
Ninon-Rose. — Quel temps fait-il à Saint-J-B.? Ici on pourrait que le déluge recommence. Bonjour amical.
Chat botté. — Je ne puis passer au rucher sans flatter un peu notre gentil minet. Bonjour.
Marquis de Carabas. — Salutations amicales Altesses.
TROP PETITE.

Perle de Satin. — Le gîteau que Marquise vous présentait était-il bon?
Princesse de Galles. — Le petit cheval rouge est-il dompté à présent, croyez-vous qu'une Marquise aura peur de le mener, elle n'est pas nerveuse pour ça.
Marquise de Pompadour.
Cricri des bois. — Devenez-vous frileuses, lorsque l'automne vous surprend au milieu des bois? Puisse un rayon de ma chaude amitié vous réchauffer!

Chercheur. — L'amie "Violette" vous offre un "fanal", ne serait-ce pas plus commode, si vous avez un flambeau? Mon "pays" en possède un qui brille toujours, surtout pour les "Chercheurs" d'amitié. Vous le savez, d'ailleurs!...
Marquise Bleue. — Je vous fais ma plus dévouée révérence, jolie marquise! Avez-vous emprunté votre titre aux "Flots" de mon pays. Ils appartiennent certes à une "Marquise". Bonjour amical.
Lune Rousse.
Cricriette des Bois. — Etes-vous dérangée dans les Laurentides ou bien la Ruche s'est-elle enrichie d'un nouveau Cricriquet?

Louis Tech. — En partie de pêche qu'aimez-vous le mieux à prendre, des barbotines ou... des photographies?
Petit Cœur d'Ange. — Ce petit cœur-là je voudrais une minute le tenir près du mien. Il ignore certainement d'où je viens mais moi je sais où il habite.

L'Apiculteur. — L'automne ramène vos craintes, vos soupçons? Voyons, l'Apiculteur, ne jugez pas les petites abeilles de G. S. en tous points semblables aux abeilles de votre rucher. Car à l'approche de l'hiver, contrairement aux vôtres, nous vendrions nombreux et assidus les Bourdons au rucher et de ce nombre l'Apiculteur. Là, cela vous rassure-t-il? Et maintenant, voyons à votre requête... Est-ce une caresse d'abeille ou bien une caresse d'ange que vous désirez? A votre goût.

Madeleine de Verchères. — C'est dangereux, vous savez embrasser un "chat botté". Si au lieu de froter les longues barbes propres à la "gent chasse-souris", vos lèvres effleureraient une jolie moustache blonde ou brune... Bien attrapée!...
Petit Cœur d'Ange. — C'est Ninon-Rose qui le sourit aujourd'hui, cette amie, et qui l'embrasse de tout son cœur, comme tu le fais, lorsqu'elle a parti, ce beau soir déjà loin. Transmets à tous mon joyeux souvenir.

Jean L'Idéaliste. — Rien de nouveau à Saint-J-B.? Je pense à vous et vous aime.
Pâquerette. — Pas de roulette de cassée? Mon parterre est encore désert!...
Pitaille. — Toujours des papillons bleus dans votre ciel? En vilain! des noirs?... par exemple lorsque vous pensez à la tanière petite amie de votre secourable.

Cricri des Bois. — Mon souvenir vous est fidèle comme mon cœur.
NINON-ROSE.
Camilla. — Dites, ma photo vous a-t-elle fait peur? Que je regrette alors de vous l'avoir adressée...
Cricri. — Comment aimez-vous ma photo? Pas trop détestable, la Brise, toujours?...
Brin d'Azur. — Holà! réveillez-vous, amie...
... Qui a lu "Le danseur mondain" de Paul Bourget? Comment avez-vous aimé ce roman? Venez me faire part de vos impressions frérotes et soeurètes, voulez-vous?

BRISE DES NUITS.
Magdala. — Hé! bonjour l'amie Magdala ça va bien à Lot...? Acceptez-vous mon amitié... La niéne vous est acquise depuis longtemps...
Ninon-Rose. — Quel temps fait-il à Saint-J-B.? Ici on pourrait que le déluge recommence. Bonjour amical.
Chat botté. — Je ne puis passer au rucher sans flatter un peu notre gentil minet. Bonjour.
Marquis de Carabas. — Salutations amicales Altesses.
TROP PETITE.

mon amie si chère, est-ce à tout cela que vous rêvez pendant les longues soirées d'automne?

Angelico. — Si vous étiez venue ce jour-là? Mais je vous aurais embrassé bien fort d'abord; je vous aurais dit: "Je vous aime"... et probablement que j'aurais connu en même temps ce Monsieur L., qui vous accompagnait dans les Laurentides, de crainte de se faire voler "son ange" par quelque autre prince laurentien sans doute.

Prophétesse Anne. — L'automne n'est pas trop cruel pour ma petite amie malade? Viens me le dire.
Marquise de Pompadour. — Mais non! ce n'est pas aussi ennuyant que cela à B... Il n'y a pas de gentilles Marquises comme à N... pour désennuyer les petites filles... mais il y a d'autres choses qui ne sont certes pas à dédaigner.
Perle de Satin. — Patience... j'irai bientôt.

Coeur Sceptique. — Votre scepticisme vous suggère de bien jolies choses et votre plume les traduit si bien, vous souvient-il du bonheur... comme vous en rêvez.
Lune Rousse. — Toutes sortes de choses tendres de mon cœur, puisque vous les aimez.
Rosignollette. — Donnez un bon bécot à toutes la chère famille de la-bas et gardez une belle caresse pour vous.

L'Apiculteur. — Vous n'êtes pas constant, mon ami; de belles paroles quand il s'agit d'un beau p'tit bécot... mais ensuite...
Miqui.
Cricri des Bois. — En passant au rucher je vous serre la main, et un baiser bien posé sera-t-il accepté?

Rosignollette. — Puis, le mal de dents est-il disparu, le l'espère et Rosignollette a-t-elle repris ses forces.
Clairre. — Je croyais toujours retrouvée le petit "chapeau jaune" et je ne l'ai pas encore vu, qu'est-il devenu? Acceptez-vous mon meilleur baiser.
Marquise. — Je vous souris amicalement.
Camilla. — Un beau jour, j'arriverai vous conter une petite histoire bien drôle qui, je crois, fera rire Camilla aux larmes.

Perle de Satin. — Le gîteau que Marquise vous présentait était-il bon?
Princesse de Galles. — Le petit cheval rouge est-il dompté à présent, croyez-vous qu'une Marquise aura peur de le mener, elle n'est pas nerveuse pour ça.
Marquise de Pompadour.
Cricri des bois. — Devenez-vous frileuses, lorsque l'automne vous surprend au milieu des bois? Puisse un rayon de ma chaude amitié vous réchauffer!

Chercheur. — L'amie "Violette" vous offre un "fanal", ne serait-ce pas plus commode, si vous avez un flambeau? Mon "pays" en possède un qui brille toujours, surtout pour les "Chercheurs" d'amitié. Vous le savez, d'ailleurs!...
Marquise Bleue. — Je vous fais ma plus dévouée révérence, jolie marquise! Avez-vous emprunté votre titre aux "Flots" de mon pays. Ils appartiennent certes à une "Marquise". Bonjour amical.
Lune Rousse.
Cricriette des Bois. — Etes-vous dérangée dans les Laurentides ou bien la Ruche s'est-elle enrichie d'un nouveau Cricriquet?

Louis Tech. — En partie de pêche qu'aimez-vous le mieux à prendre, des barbotines ou... des photographies?
Petit Cœur d'Ange. — Ce petit cœur-là je voudrais une minute le tenir près du mien. Il ignore certainement d'où je viens mais moi je sais où il habite.

L'Apiculteur. — L'automne ramène vos craintes, vos soupçons? Voyons, l'Apiculteur, ne jugez pas les petites abeilles de G. S. en tous points semblables aux abeilles de votre rucher. Car à l'approche de l'hiver, contrairement aux vôtres, nous vendrions nombreux et assidus les Bourdons au rucher et de ce nombre l'Apiculteur. Là, cela vous rassure-t-il? Et maintenant, voyons à votre requête... Est-ce une caresse d'abeille ou bien une caresse d'ange que vous désirez? A votre goût.

Madeleine de Verchères. — C'est dangereux, vous savez embrasser un "chat botté". Si au lieu de froter les longues barbes propres à la "gent chasse-souris", vos lèvres effleureraient une jolie moustache blonde ou brune... Bien attrapée!...
Petit Cœur d'Ange. — C'est Ninon-Rose qui le sourit aujourd'hui, cette amie, et qui l'embrasse de tout son cœur, comme tu le fais, lorsqu'elle a parti, ce beau soir déjà loin. Transmets à tous mon joyeux souvenir.

Jean L'Idéaliste. — Rien de nouveau à Saint-J-B.? Je pense à vous et vous aime.
Pâquerette. — Pas de roulette de cassée? Mon parterre est encore désert!...
Pitaille. — Toujours des papillons bleus dans votre ciel? En vilain! des noirs?... par exemple lorsque vous pensez à la tanière petite amie de votre secourable.

Cricri des Bois. — Mon souvenir vous est fidèle comme mon cœur.
NINON-ROSE.
Camilla. — Dites, ma photo vous a-t-elle fait peur? Que je regrette alors de vous l'avoir adressée...
Cricri. — Comment aimez-vous ma photo? Pas trop détestable, la Brise, toujours?...
Brin d'Azur. — Holà! réveillez-vous, amie...
... Qui a lu "Le danseur mondain" de Paul Bourget? Comment avez-vous aimé ce roman? Venez me faire part de vos impressions frérotes et soeurètes, voulez-vous?

BRISE DES NUITS.
Magdala. — Hé! bonjour l'amie Magdala ça va bien à Lot...? Acceptez-vous mon amitié... La niéne vous est acquise depuis longtemps...
Ninon-Rose. — Quel temps fait-il à Saint-J-B.? Ici on pourrait que le déluge recommence. Bonjour amical.
Chat botté. — Je ne puis passer au rucher sans flatter un peu notre gentil minet. Bonjour.
Marquis de Carabas. — Salutations amicales Altesses.
TROP PETITE.

Perle de Satin. — Le gîteau que Marquise vous présentait était-il bon?
Princesse de Galles. — Le petit cheval rouge est-il dompté à présent, croyez-vous qu'une Marquise aura peur de le mener, elle n'est pas nerveuse pour ça.
Marquise de Pompadour.
Cricri des bois. — Devenez-vous frileuses, lorsque l'automne vous surprend au milieu des bois? Puisse un rayon de ma chaude amitié vous réchauffer!

Chercheur. — L'amie "Violette" vous offre un "fanal", ne serait-ce pas plus commode, si vous avez un flambeau? Mon "pays" en possède un qui brille toujours, surtout pour les "Chercheurs" d'amitié. Vous le savez, d'ailleurs!...
Marquise Bleue. — Je vous fais ma plus dévouée révérence, jolie marquise! Avez-vous emprunté votre titre aux "Flots" de mon pays. Ils appartiennent certes à une "Marquise". Bonjour amical.
Lune Rousse.
Cricriette des Bois. — Etes-vous dérangée dans les Laurentides ou bien la Ruche s'est-elle enrichie d'un nouveau Cricriquet?

Louis Tech. — En partie de pêche qu'aimez-vous le mieux à prendre, des barbotines ou... des photographies?
Petit Cœur d'Ange. — Ce petit cœur-là je voudrais une minute le tenir près du mien. Il ignore certainement d'où je viens mais moi je sais où il habite.

L'Apiculteur. — L'automne ramène vos craintes, vos soupçons? Voyons, l'Apiculteur, ne jugez pas les petites abeilles de G. S. en tous points semblables aux abeilles de votre rucher. Car à l'approche de l'hiver, contrairement aux vôtres, nous vendrions nombreux et assidus les Bourdons au rucher et de ce nombre l'Apiculteur. Là, cela vous rassure-t-il? Et maintenant, voyons à votre requête... Est-ce une caresse d'abeille ou bien une caresse d'ange que vous désirez? A votre goût.

Rapport de la quatrième assemblée annuelle de l'Union Catholique des Cultivateurs

(suite de la page six)

Résolutions diverses adoptées au congrès de l'U.C.C. Où se tiendront les assemblées

Attendu que plusieurs cercles désirent changer le lieu de nos congrès annuels, le bureau de direction après étude de la question suggère que l'habitude suivie jusqu'ici de tenir cette assemblée alternativement à Montréal et à Québec soit continuée pour les raisons suivantes:
1) Si on commence à voyager dans la province il n'y a pas de raison pour qu'on n'aille pas aux Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Rimouski, Chicoutimi, Joliette et Hull.

2) Parce que les grandes villes sont un peu plus favorables en ce qu'un grand nombre de cultivateurs y ont des parents et en profitent pour les visiter.

3) Parce que le bureau de direction croit qu'il serait préférable de multiplier les petits congrès régionaux dans les petites villes et tenir les grands congrès dans les grandes villes.

Retraites fermées
Que ce congrès, en vue de favoriser la formation rapide d'une élite agricole, recommande l'organisation de retraites fermées composées de cultivateurs seulement.

Tuberculisation
Que ce congrès prie le gouvernement fédéral de ne faire la tuberculisation obligatoire des troupeaux laitiers qu'à l'automne seulement.

Rentes seigneuriales
Considérant qu'il se fait un travail louable en faveur de l'abolition des rentes seigneuriales;
Considérant que la situation des cultivateurs demande qu'ils aient autant de protection que possible;
Considérant que l'argent fourni par une commission spéciale serait à un taux plus coûteux que celui qui pourrait être réalisé par le gouvernement lui-même;

Entretien des ponts
Que ce congrès prie le gouvernement provincial de prendre à sa charge l'entretien des ponts situés sur les parcours des routes entretenues par le gouvernement.

Commission du tarif
Attendu que les cultivateurs de l'est sont fortement intéressés à la solution équitable du problème tarifaire;
Ce congrès prie le gouvernement fédéral de nommer à la Commission du tarif un membre de l'Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec.

Les boissons alcooliques
L'assemblée générale de l'U.C.C. à Québec les 13 et 14 novembre 1928, émet le vœu et avec instance que des mesures efficaces soient prises par les autorités que de droit, pour couper court à la publicité intensive qui se fait, en notre province, en faveur des boissons alcooliques.

Les lumières aux voitures
Considérant qu'il se fait une pression sur le gouvernement pour obtenir la passation d'une loi, obligeant les cultivateurs à avoir une lampe sur leurs voitures à traction animale;
Considérant que cette loi serait de nature à libérer les automobilistes de l'observation de la loi et serait de nature à affecter le cultivateur;

L'usage de la cigarette
Attendu que la cigarette est une cause considérable de gaspillage;
Ce congrès prie les cercles locaux d'insister auprès de leurs membres pour qu'ils fassent dans leur milieu une campagne d'éducation familiale propre à guérir ou à atténuer ce mal.

Cours agricoles
La nécessité de l'enseignement se faisant de plus en plus sentir, le congrès suggère aux cercles locaux d'organiser, avec le concours des agronomes, cultivateurs et autres personnes compétentes des cours agricoles dans leurs paroisses.

Ecoles régionales d'agriculture
L'assemblée générale de l'U.C.C. à Québec les 13 et 14 novembre 1928 se réjouit de constater le bon succès obtenu par l'école agricole régionale de Rimouski, en félicitant les promoteurs et directeurs, et recommande instamment que le bénéfice d'une fondation de même nature soit assuré à chacune des régions agricoles.

Crédit agricole
Le congrès prie le gouvernement provincial de choisir un membre de l'U.C.C. comme commissaire du crédit agricole. Il prie l'exécutif de désigner ce membre le cas échéant.

Cours d'hiver d'agriculture
Que ce congrès approuve le principe de ces cours d'hiver de Sainte-Anne et d'Okla et qu'il demande à l'autorité compétente de continuer cette politique heureuse des cours d'hiver.

Les intérêts de l'agriculture-Requête de S.G. Mgr Courchesne

L'International Paper avait l'intention, pour régulariser l'approvisionnement de l'eau à son usine hydro-électrique du Grand-Sault, dans le Nouveau-Brunswick, d'établir plusieurs barrages dans la province de Québec, notamment à l'embouchure du lac Témiscouata et quelque part le long de la rivière Touladi qui découle dans le grand lac Témiscouata, la série des lacs Squatek.

Comme conséquence de ce dernier barrage, celui de la rivière Touladi, toute une région éminemment propre à la colonisation et à l'agriculture — en fait, une paroisse prospère s'y trouve déjà — se trouvait menacée de disparaître, d'être noyée.

L'International Paper, en vertu de trois bills qu'elle a fait adopter, deux à Québec et un troisième à Ottawa, possédait maintenant l'autorisation d'entreprendre des travaux. Mais cette autorisation reste conditionnelle. La compagnie doit d'abord soumettre ses plans au gouvernement provincial et les faire approuver par lui.

Or, la compagnie avait l'intention, ayant soumis des plans en conséquence, de hausser jusqu'à 57 pieds les eaux des lacs Squatek. L'établissement d'un tel barrage signifierait la disparition d'un vaste domaine colonisable.

Les citoyens de Rimouski et de Témiscouata, après avoir appris que cette compagnie tentait de nourrir une telle intention, se sont hâtés de protester.

Une nombreuse délégation que dirigeait en personne S. G. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, et qui comprenait à peu près tous les maires et curés des comtés de Témiscouata et de Rimouski, ainsi qu'un grand nombre de notables de cha- un de ces endroits, s'est présentée mercredi dernier devant le conseil des ministres provinciaux.

M. L. A. Taschereau, premier ministre de la province, a reçu la délégation en compagnie de plusieurs de ses collègues, MM. Honoré Mercier, J. E. Perrault, Jacob Nicol, Antonin Galipeault, Athanasie David, Lauréat Lapiere, M. G. G. Piché, chef du service forestier, et M. Arthur Amos, chef du service hydraulique étaient aussi présents à l'assemblée.

S. G. MGR COURCHESNE
S. G. Mgr Courchesne, se faisant l'interprète de la délégation, a d'abord donné lecture de la requête suivante:
Monsieur le Président du Conseil, Messieurs les Ministres,

J'ai l'honneur de vous faire tenir une requête signée par la généralité des citoyens adultes du diocèse de Rimouski, et de vous présenter tout le groupe des curés du comté de Témiscouata, plusieurs du comté de Rimouski, chacun d'eux accompagné de quelques notables de sa paroisse.

A M. le Premier Ministre et à M. le Ministre des Terres le sujet de la présente requête a déjà été exposé par lettre et oralement. Le fait que nous aurons voulu en saisir le cabinet par une démarche aussi peu ordinaire indique la gravité que nous attribuons à l'affaire traitée.

En venant l'exposer en dehors de toute session parlementaire, nous croyons maintenir la question dans l'ordre des questions sociales, et notre désir reste bien de l'empêcher de s'égarer dans le domaine politique, où nous avons toujours eu le soin de ne pas la porter. C'est au chef de l'Etat que nous nous sommes respectueusement adressés, et je crois devoir lui rendre ce témoignage que jamais une seule de ses réponses à nos doléances au sujet des projets de barrage du comté de Témiscouata n'a ressemblé, même de loin, au langage spécial d'un chef de parti. De même, le point de vue propre aux industriels a été soigneusement considéré dans cette affaire. Et je dois dire qu'après cet examen, quand il a été vérifié que toute la partie des projets du barrage qui concerne la région de Squatek, était manifestement nuisible au domaine national, le langage de son chef de l'Etat, comme celui de ses collègues, MM. les ministres des Terres et de la Colonisation, nous a toujours assuré que cette région dont l'agriculture de notre province a besoin pour ses fils, ne serait pas sacrifiée à l'industrie de la province voisine.

Nous venons donc vous dire, Messieurs les ministres, que nous donnons notre appui, dans le présent conflit d'intérêts à ceux qui ont déjà pris attitude dans le sens que je viens d'indiquer. Elle est l'attitude que nous avons cru avoir le droit d'attendre de ceux qui ont la responsabilité de l'administration de notre province et la charge d'en défendre les intérêts essentiels.

Si, comme on nous l'assure, le projet de barrage du lac Témiscouata ne doit en élever le niveau qu'à sept pieds au-dessus du niveau de l'ét, et ne pas noyer les villages industriels qui le bordent à l'ouest, nous ne voyons pas en quoi nous pourrions nous y opposer raisonnablement, même si l'écluseage ne rend service qu'au Nouveau-Brunswick, pourvu que l'on fasse bien à l'avance le calcul et qu'on ne risque pas de faire des expériences aux dépens de nos gens, pourvu aussi que la compensation des 5,000 forces reste assurée à la province.

Mais nous avons toutes les objections du monde au barrage de la Touladi, comportant une élévation des eaux de ce lac qui irait à 57 pieds. Nous n'en aurions guère moins s'il s'agissait d'une élévation même de 15 pieds. La moindre élévation affecterait cette vallée d'une terre arable comme il y en a très peu dans le diocèse de Rimouski. Encore une fois, nous essayons de comprendre le point de vue de l'ingénieur et de l'industriel. Pour ma part, je m'explique le mot de stupéfaction de l'ingénieur de la compagnie intéressée, lorsque je lui eus dit, à la porte du cabinet de M. le premier ministre: "You must know, Sir, that we are against you as to that plan of barrage in the Squatek valley". "It is too bad, dit-il. Just think of so many millions of cube feet of water!" Je ne vous le cache

pas, ce cri du cœur d'un ingénieur en ponts et chaussées m'a ému, comme l'accent d'un artiste en son genre, mais pas autrement.

J'avoue encore que nous regrettons de contrecarrer les plans d'une compagnie in-crochante qui a tant de millions de pieds cubes d'eau donneraient sans doute, avec le temps, des millions de piastres à leur industrie en terre du Nouveau-Brunswick. Nous ne croyons pas nécessaire de développer les raisons de notre résistance. Elles sont celles qu'a le ministère des Terres de refuser son approbation à tout plan de barrage qui nuirait au bien commun de la province, même si chacun des individus lésés se voyait payer vingt fois le prix de sa terre.

C'est que la société n'étant pas un agrégat d'individus comparable à un tas de sable, mais un ensemble d'individus coordonnés par les divers organismes qui font partie essentielle ou intégrante de la vie nationale, le projet actuel aurait beau indemniser un centuple les individus atteints dans leurs propriétés, rien ne saurait dédommager notre vie nationale après la perte de la paroisse agricole de Saint-Michel et des paroisses agricoles qu'un développement normal nous permet d'entrevoir depuis les bords du lac Témiscouata jusqu'au delà du lac des Aigles, sur un territoire de quelques centaines de milles carrés. Il nous fermerait en outre la voie naturelle à toute colonisation dans le sud-est du comté de Rimouski, dont le débouché commercial ne sera possible que du côté du chemin de fer Témiscouata. Et puis, aucun développement industriel ne résulterait de cette inondation, en faveur de notre province.

Mais on ne l'a pas seulement conçu. On a tenté de l'exécuter. Dans le moment même, si je ne me trompe, des agents sont encore à l'oeuvre pour tâcher d'induire les colons à vendre leurs terres en leur offrant le double et le quadruple du prix qu'elles sont censées valoir. Et la pression a été assez forte en haut lieu pour porter l'évêque clairvoyant à mobiliser toutes les forces vives de son diocèse, et à marcher avec elles à l'assaut de l'opinion ministérielle.

L'accueil, on l'a vu par le compte rendu publié hier par notre journal, a été excellent, et les réponses rassurantes.

Mais on sait la ténacité de ces brasseurs d'affaires dont la devise paraît être: Après nous, le déluge! Faisons réussir la présente opération qui nous donnera des millions. Les autres se débrouilleront ensuite comme ils pourront. Il est possible, même probable que la campagne déjà commencée, où "l'argumentation s'attelle à une cause faible, à la caracté- re de toutes les plaidoiries en faveur des mauvaises causes; des longueurs en dehors de la question", continue, et même s'accroît.

L'éveil est donné par l'heureuse initiative de Monseigneur de Rimouski. Pour notre part, qu'on nous permette de rappeler ici la devise de Lagardère. Adsum.

S'il est nécessaire de batailler, nous en serons.

Disons, en passant, que le Devoir de Montréal, avait attaché le grelot, il y a des mois.

S'il y avait plus d'hommes dans la province de la trempe de S. G. Mgr Courchesne, et si les journaux qui défendent les causes nationales étaient plus répandus, les gouvernements feraient moins de bêtises et le peuple serait plus heureux.

Agriculture et citadins
De temps à autre, des gens bien intentionnés déclarent que le fossé entre l'homme des villes et l'homme des champs doit être comblé. Hélas! les bonnes volontés s'épuisent sous l'effet du temps et bientôt l'idée n'est plus qu'un souvenir.

Cette fois, il s'agit d'un mouvement qui paraît sérieux. C'est celui que lance la Canadian Chamber of Commerce, sous l'inspiration de son président, M. W. M. Birks. Le but, c'est de faire naître une coopération plus étroite entre l'agriculture, le commerce et l'industrie. Comme premier article au programme, on a inscrit une enquête sur l'agriculture au Canada, ses difficultés, ses besoins, ses marchés. Voilà un vaste sujet encore incomplètement étudié, malgré son importance vitale. S'il est fait avec compétence, le travail est capable de donner de bons résultats. Or, il semble que la Chambre de Commerce soit particulièrement bien placée pour le faire.

de génie qui ont sacrifié, comme Mgr Seipel, en Autriche, la paix de leur vie pour leur assurer un gouvernement digne de ce nom.

Mais on sait la ténacité de ces brasseurs d'affaires dont la devise paraît être: Après nous, le déluge! Faisons réussir la présente opération qui nous donnera des millions. Les autres se débrouilleront ensuite comme ils pourront. Il est possible, même probable que la campagne déjà commencée, où "l'argumentation s'attelle à une cause faible, à la caracté- re de toutes les plaidoiries en faveur des mauvaises causes; des longueurs en dehors de la question", continue, et même s'accroît.

L'éveil est donné par l'heureuse initiative de Monseigneur de Rimouski. Pour notre part, qu'on nous permette de rappeler ici la devise de Lagardère. Adsum.

S'il est nécessaire de batailler, nous en serons.

Disons, en passant, que le Devoir de Montréal, avait attaché le grelot, il y a des mois.

S'il y avait plus d'hommes dans la province de la trempe de S. G. Mgr Courchesne, et si les journaux qui défendent les causes nationales étaient plus répandus, les gouvernements feraient moins de bêtises et le peuple serait plus heureux.

Agriculture et citadins
De temps à autre, des gens bien intentionnés déclarent que le fossé entre l'homme des villes et l'homme des champs doit être comblé. Hélas! les bonnes volontés s'épuisent sous l'effet du temps et bientôt l'idée n'est plus qu'un souvenir.

Cette fois, il s'agit d'un mouvement qui paraît sérieux. C'est celui que lance la Canadian Chamber of Commerce, sous l'inspiration de son président, M. W. M. Birks. Le but, c'est de faire naître une coopération plus étroite entre l'agriculture, le commerce et l'industrie. Comme premier article au programme, on a inscrit une enquête sur l'agriculture au Canada, ses difficultés, ses besoins, ses marchés. Voilà un vaste sujet encore incomplètement étudié, malgré son importance vitale. S'il est fait avec compétence, le travail est capable de donner de bons résultats. Or, il semble que la Chambre de Commerce soit particulièrement bien placée pour le faire.

Agriculture et citadins
De temps à autre, des gens bien intentionnés déclarent que le fossé entre l'homme des villes et l'homme des champs doit être comblé. Hélas! les bonnes volontés s'épuisent sous l'effet du temps et bientôt l'idée n'est plus qu'un souvenir.

Cette fois, il s'agit d'un mouvement qui paraît sérieux. C'est celui que lance la Canadian Chamber of Commerce, sous l'inspiration de son président, M. W. M. Birks. Le but, c'est de faire naître une coopération plus étroite entre l'agriculture, le commerce et l'industrie. Comme premier article au programme, on a inscrit une enquête sur l'agriculture au Canada, ses difficultés, ses besoins, ses marchés. Voilà un vaste sujet encore incomplètement étudié, malgré son importance vitale. S'il est fait avec compétence, le travail est capable de donner de bons résultats. Or, il semble que la Chambre de Commerce soit particulièrement bien placée pour le faire.

Agriculture et citadins
De temps à autre, des gens bien intentionnés déclarent que le fossé entre l'homme des villes et l'homme des champs doit être comblé. Hélas! les bonnes volontés s'épuisent sous l'effet du temps et bientôt l'idée n'est plus qu'un souvenir.

Cette fois, il s'agit d'un mouvement qui paraît sérieux. C'est celui que lance la Canadian Chamber of Commerce, sous l'inspiration de son président, M. W. M. Birks. Le but, c'est de faire naître une coopération plus étroite entre l'agriculture, le commerce et l'industrie. Comme premier article au programme, on a inscrit une enquête sur l'agriculture au Canada, ses difficultés, ses besoins, ses marchés. Voilà un vaste sujet encore incomplètement étudié, malgré son importance vitale. S'il est fait avec compétence, le travail est capable de donner de bons résultats. Or, il semble que la Chambre de Commerce soit particulièrement bien placée pour le faire.

Agriculture et citadins
De temps à autre, des gens bien intentionnés déclarent que le fossé entre l'homme des villes et l'homme des champs doit être comblé. Hélas! les bonnes volontés s'épuisent sous l'effet du temps et bientôt l'idée n'est plus qu'un souvenir.

Cette fois, il s'agit d'un mouvement qui paraît sérieux. C'est celui que lance la Canadian Chamber of Commerce, sous l'inspiration de son président, M. W. M. Birks. Le but, c'est de faire naître une coopération plus étroite entre l'agriculture, le commerce et l'industrie. Comme premier article au programme, on a inscrit une enquête sur l'agriculture au Canada, ses difficultés, ses besoins, ses marchés. Voilà un vaste sujet encore incomplètement étudié, malgré son importance vitale. S'il est fait avec compétence, le travail est capable de donner de bons résultats. Or, il semble que la Chambre de Commerce soit particulièrement bien placée pour le faire.

Agriculture et citadins
De temps à autre, des gens bien intentionnés déclarent que le fossé entre l'homme des villes et l'homme des champs doit être comblé. Hélas! les bonnes volontés s'épuisent sous l'effet du temps et bientôt l'idée n'est plus qu'un souvenir.

Cette fois, il s'agit d'un mouvement qui paraît sérieux. C'est celui que lance la Canadian Chamber of Commerce, sous l'inspiration de son président, M. W. M. Birks. Le but, c'est de faire naître une coopération plus étroite entre l'agriculture, le commerce et l'industrie. Comme premier article au programme, on a inscrit une enquête sur l'agriculture au Canada, ses difficultés, ses besoins, ses marchés. Voilà un vaste sujet encore incomplètement étudié, malgré son importance vitale. S'il est fait avec compétence, le travail est capable de donner de bons résultats. Or, il semble que la Chambre de Commerce soit particulièrement bien placée pour le faire.

Agriculture et citadins
De temps à autre, des gens bien intentionnés déclarent que le fossé entre l'homme des villes et l'homme des champs doit être comblé. Hélas! les bonnes volontés s'épuisent sous l'effet du temps et bientôt l'idée n'est plus qu'un souvenir.

Cette fois, il s'agit d'un mouvement qui paraît sérieux. C'est celui que lance la Canadian Chamber of Commerce, sous l'inspiration de son président, M. W. M. Birks. Le but, c'est de faire naître une coopération plus étroite entre l'agriculture, le commerce et l'industrie. Comme premier article au programme, on a inscrit une enquête sur l'agriculture au Canada, ses difficultés, ses besoins, ses marchés. Voilà un vaste sujet encore incomplètement étudié, malgré son importance vitale. S'il est fait avec compétence, le travail est capable de donner de bons résultats. Or, il semble que la Chambre de Commerce soit particulièrement bien placée pour le faire.

Agriculture et citadins
De temps à autre, des gens bien intentionnés déclarent que le fossé entre l'homme des villes et l'homme des champs doit être comblé. Hélas! les bonnes volontés s'épuisent sous l'effet du temps et bientôt l'idée n'est plus qu'un souvenir.

Cette fois, il s'agit d'un mouvement qui paraît sérieux. C'est celui que lance la Canadian Chamber of Commerce, sous l'inspiration de son président, M. W. M. Birks. Le but, c'est de faire naître une coopération plus étroite entre l'agriculture, le commerce et l'industrie. Comme premier article au programme, on a inscrit une enquête sur l'agriculture au Canada, ses difficultés, ses besoins, ses marchés. Voilà un vaste sujet encore incomplètement étudié, malgré son importance vitale. S'il est fait avec compétence, le travail est capable de donner de bons résultats. Or, il semble que la Chambre de Commerce soit particulièrement bien placée pour le faire.

Agriculture et citadins
De temps à autre, des gens bien intentionnés déclarent que le fossé entre l'homme des villes et l'homme des champs doit être comblé. Hélas! les bonnes volontés s'épuisent sous l'effet du temps et bientôt l'idée n'est plus qu'un souvenir.

Cette fois, il s'agit d'un mouvement qui paraît sérieux. C'est celui que lance la Canadian Chamber of Commerce, sous l'inspiration de son président, M. W. M. Birks. Le but, c'est de faire naître une coopération plus étroite entre l'agriculture, le commerce et l'industrie. Comme premier article au programme, on a inscrit une enquête sur l'agriculture au Canada, ses difficultés, ses besoins, ses marchés. Voilà un vaste sujet encore incomplètement étudié, malgré son importance vitale. S'il est fait avec compétence, le travail est capable de donner de bons résultats. Or, il semble que la Chambre de Commerce soit particulièrement bien placée pour le faire.

Agriculture et citadins
De temps à autre, des gens bien intentionnés déclarent que le fossé entre l'homme des villes et l'homme des champs doit être comblé. Hélas! les bonnes volontés s'épuisent sous l'effet du temps et bientôt l'idée n'est plus qu'un souvenir.

Cette fois, il s'agit d'un mouvement qui paraît sérieux. C'est celui que lance la Canadian Chamber of Commerce, sous l'inspiration de son président, M. W. M. Birks. Le but, c'est de faire naître une coopération plus étroite entre l'agriculture, le commerce et l'industrie. Comme premier article au programme, on a inscrit une enquête sur l'agriculture au Canada, ses difficultés, ses besoins, ses marchés. Voilà un vaste sujet encore incomplètement étudié, malgré son importance vitale. S'il est fait avec compétence, le travail est capable de donner de bons résultats. Or, il semble que la Chambre de Commerce soit particulièrement bien placée pour le faire.

Agriculture et citadins
De temps à autre, des gens bien intentionnés déclarent que le fossé entre l'homme des villes et l'homme des champs doit être comblé. Hélas! les bonnes volontés s'épuisent sous l'effet du temps et bientôt l'idée n'est plus qu'un souvenir.

Cette fois, il s'agit d'un mouvement qui paraît sérieux. C'est celui que lance la Canadian Chamber of Commerce, sous l'inspiration de son président, M. W. M. Birks. Le but, c'est de faire naître une coopération plus étroite entre l'agriculture, le commerce et l'industrie. Comme premier article au programme, on a inscrit une enquête sur l'agriculture au Canada, ses difficultés, ses besoins, ses marchés. Voilà un vaste sujet encore incomplètement étudié, malgré son importance vitale. S'il est fait avec compétence, le travail est capable de donner de bons résultats. Or, il semble que la Chambre de Commerce soit particulièrement bien placée pour le faire.

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables



Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables

Plus de lait Plus de gras de beurre Profits plus considérables